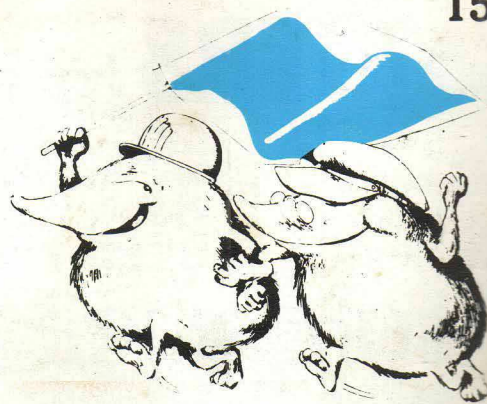


CAHIERS

Juin 1977

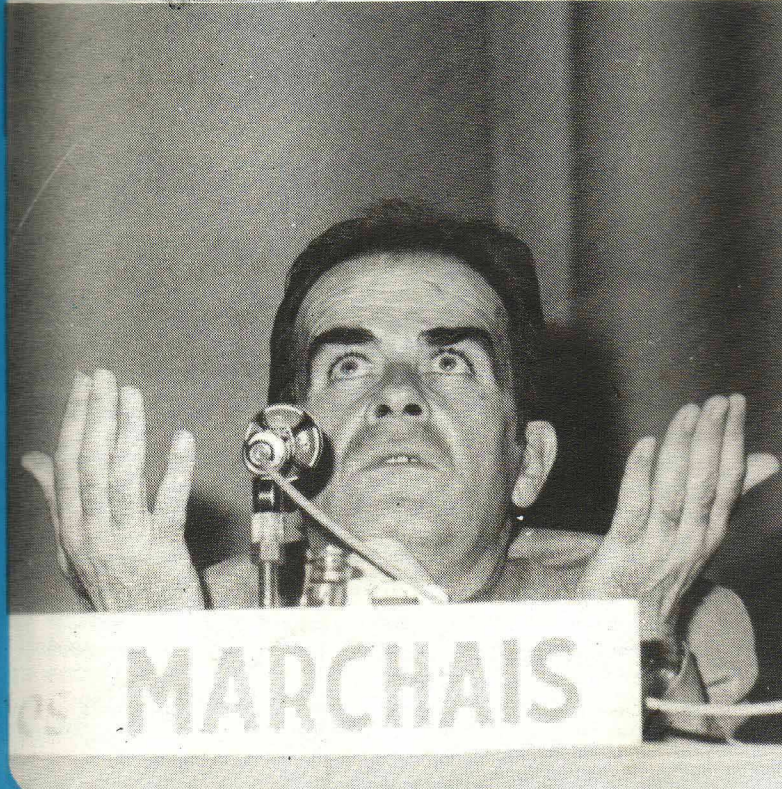
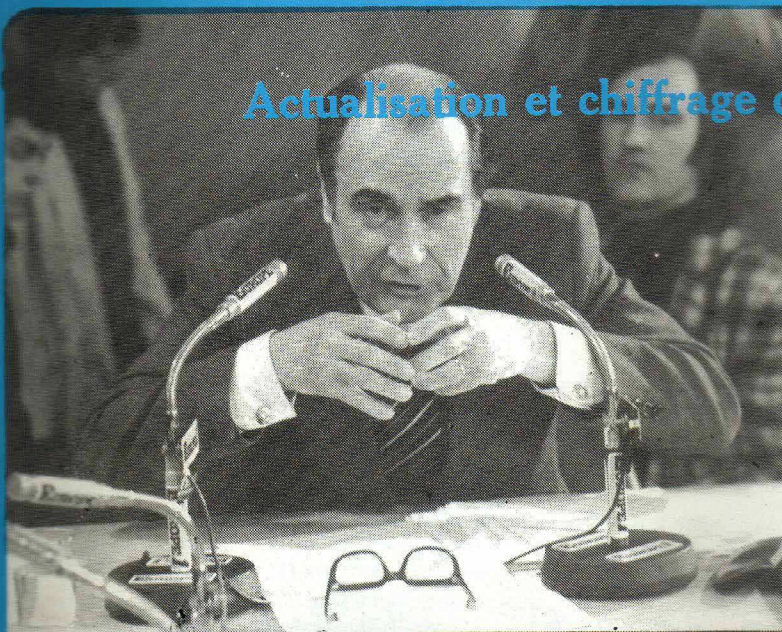
de la TAUPE

15



« Nous reconnaissons là notre vieille amie la taupe, qui sait si bien creuser pour apparaître au bon moment : la Révolution ! » Karl Marx 4 F

Actualisation et chiffrage du Programme commun



FAISONS
NOS
COMPTES

CAHIERS 15
Juin 1977
de la TAUPE
SOMMAIRE

☐ L'actualisation du programme commun :

- Faisons nos comptes
- Au centime près...
(les comptes d'apothicaire du PCF)

☐ Le congrès de
FORCE OUVRIERE

☐ VIème conférence CGT
des femmes travailleuses

☐ A propos du livre de
Jean Ellenstein, « Le PCF »

☐ Andrès Nin :
Les soviets en Russie

*Pour toute correspondance
écrire à : MARKINA
CAHIERS DE LA TAUPE
2, rue Richard Lenoir
93100 Montreuil
Editions de la Taupe*

imprimerie Rotographie

publicité

lénine- trotsky cronstadt

cahier rouge 7

éditions de la taupe rouge

publicité

front unique ouvrier

cahier rouge 6

éditions de la taupe rouge

L'actualisation du Programme commun

FAISONS NOS COMPTES

La discussion entre le Parti communiste, le Parti socialiste et les Radicaux de gauche, en vue de l'actualisation du Programme commun de gouvernement (PCG) est ouverte. Elle doit aboutir avant les vacances d'été.

Cette mise à jour répond au défi lancé par Giscard au lendemain des municipales, quand il lançait : « *Tout devra être chiffré.* » Mais la réponse ne sort pas de la logique du profit et de l'exploitation, qui est le propre du système capitaliste. Elle se situe donc sur le terrain de la gestion de l'austérité. Donnant le ton, Marchais expliquait, il y a peu, devant l'assemblée des patrons, qu'il ne s'agit pas de promettre la lune, et Charles Fiterman, responsable pour le PCF de l'actualisation du PCG confirmait aussitôt qu'il ne s'agit pas « *de tout promettre à tout le monde* » (Huma, 21.4.77).

Derrière ce bon sens apparent, il y a la volonté de fixer, dès à présent, les bornes à ne pas dépasser, de délimiter strictement les frontières du possible, compatibles avec l'ordre établi, en un mot, d'enfermer les travailleurs dans un plan de gestion du système, par lequel les dirigeants réformistes s'engagent auprès de la bourgeoisie. A nous de voir précisément ce que de tels engagements peuvent concrètement signifier pour les travailleurs.

Le second objectif de l'actualisation du Programme commun, c'est de préparer un élargissement de l'Union de la gauche à de nouveaux partenaires : les « *gaullistes d'opposition* » d'un côté et, pourquoi pas, le PSU de l'autre, pour rétablir la symétrie. Dès le résultat des présidentielles de 1974, en effet, Marchais avait annoncé que 51 % des voix resterait insuffisant, et qu'il fallait donc viser à élargir l'UNION. Cet élargissement signifie en clair un pacte avec de nouvelles fractions de la bourgeoisie.

En annonçant l'actualisation du Programme commun, Fiterman précisait : « *L'alliance des partis du PCG doit être une alliance ouverte. Il faut une gauche ouverte* » (Huma, 21.4.77). Parallèlement, Robert Fabre déclarait : « *Les gaullistes de gauche ont d'abord besoin de s'entendre entre eux... Après cette entente, peut-être pourrions-nous, au sein de l'Union de la gauche, leur ouvrir nos portes.* » (Le Monde, 10.5.77).

Enfin, répondant à ces invitations à peine voilées, Jean Charbonnel affirmait clairement la volonté de ces gaullistes de peser, sans tarder, par un discret chantage, sur les discussions qui s'engagent : « *Les gaullistes d'opposition devront donc suivre avec un intérêt soutenu les arbitrages qui ne manqueront pas d'intervenir sur ces différents points : leur résultat commandera*



en effet une décision finale qu'ils prendront eux-mêmes à l'égard du Programme, donc de l'Union de la gauche, et qui pourra aller du simple soutien à l'adhésion totale. » (Le Monde, 27.4.77).

L'heure des précisions

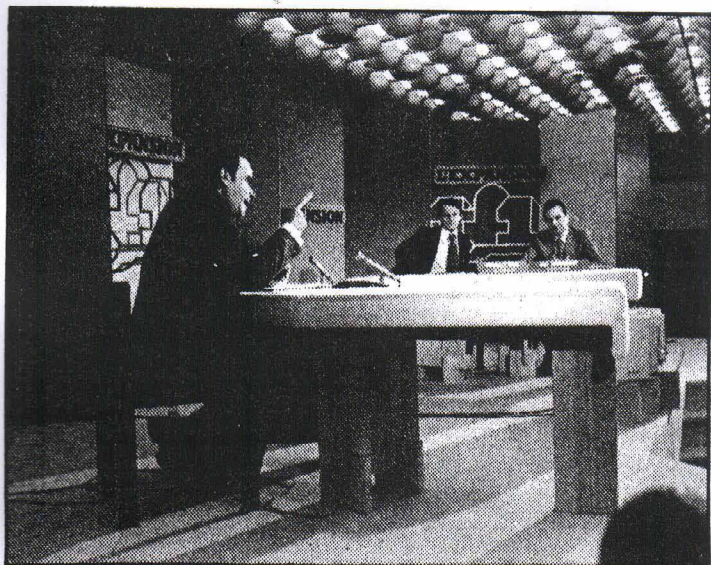
Sur nombre de points décisifs, le Programme commun apparaît délibérément évasif et flou. On y parle parfois de progrès ou d'avantages « *substantiels* », ou encore, à propos des droits des travailleurs, de pouvoirs « *étendus* » ou « *élargis* » des syndicats et des comités d'entreprise. Ces imprécisions, pendant tout un temps, permettaient aux directions réformistes de jouer, selon leur public, sur une gamme d'interprétations possibles, de gauchir ou de tempérer leur programme.

Aujourd'hui, plus l'hypothèse d'un gouvernement de gauche en 1978 prend corps, plus ils se sentent tenus d'étaler leur « *sens des responsabilités* » en éclairant ces zones d'ombre.

1) A la rescousse...

Charbonnel suit avec attention l'actualisation du Programme commun. Il envisage même de prendre la tête d'une quatrième composante gaulliste de l'Union de la gauche. Voici venir à la rescousse un allié compromettant. C'est le même Charbonnel, alors ministre de Pompidou, qui déclarait le 24 décembre 1972 à Tarbes : « *Si un instituteur ou un professeur profite de l'autorité morale qu'il a sur des enfants pour leur enseigner le maoïsme ou les doctrines de M. Rocard, nous devons être informés et agir pour empêcher que ce genre de chose se passe.* » Et revoilà Charbonnel au mieux avec les doctrines de M. Rocard. La vie comme on dit, les a rapprochés... Charbonnel, zélé protecteur de la CFT disait aussi : « *Nous refusons aux communistes de leur reconnaître la validité de ce syndicat CGT qui est en fait une courroie de transmission du Parti communiste.* » A bon entendeur, salut !

L'actualisation du Programme commun



Or, il y a une pierre de touche qui permet de juger avec précision les intentions des dirigeants réformistes, de révéler l'ensemble de leur logique, c'est la question des salaires. Lorsque *l'Humanité* du 10.5.77 a publié son chiffrage du Programme commun, le patronat a crié à l'assassinat de la libre entreprise, et la presse bourgeoise a défoncé, par de grosses manchettes, « la note fabuleuse ». Cette indignation ne doit cependant pas faire illusion. Il suffit de regarder froidement les chiffres.

Ceux de *l'Humanité* annoncent un coût de 85 milliards pour le passage du SMIC à 2 200 francs, et « la revalorisation différenciée des salaires jusqu'à quatre fois le SMIC, soit 8 800 francs ». Ils avancent, en outre : 65 milliards pour les travailleurs occupant le million et demi d'emplois à créer d'ici 1980 (soit environ 500 000 par an), et 47 milliards pour la « revalorisation supplémentaire du pouvoir d'achat ».

Que peut-on en conclure ?

- Sur les 85 milliards consacrés au relèvement des salaires, 33 seraient absorbés par le passage du SMIC à 2 200 francs ; le relèvement des salaires jusqu'à deux fois le SMIC actuel (donc jusqu'à 3 168 francs) emploierait 66 milliards ; pour le relèvement des salaires au-delà de 3 100 francs, il ne resterait donc que 19 milliards, soit à concentrer sur ceux qui sont les plus proches de cette limite, soit à saupoudrer jusqu'aux 8 800 francs retenus comme limite supérieure (mais alors, le relèvement ne sera, dans la plupart des cas, qu'un pourboire).

- Les emplois créés seraient presque tous payés aux alentours du SMIC.

- Enfin, les 47 milliards prévus pour la valorisation supplémentaire, c'est-à-dire pour la progression du pouvoir d'achat sur trois ans (toujours jusqu'en 1980) représentent moins de 10 % de la masse salariale actuelle (660 milliards) ; ils correspondent à une prévision d'augmentation du pouvoir d'achat de 6,3 % en trois ans, ou encore de 2,1 % par an. Comme le dirait Marchais, c'est pas la lune, pas même Soyouz, et encore, à condition que les prix n'augmentent pas parallèlement ! Mais c'est là une autre histoire, que le chiffrage de *l'Humanité* n'aborde pas.

A l'heure des comptes, il est d'ores et déjà clair que l'actualisation du Programme commun signifie son accommodement à la

sauce de l'austérité. Nous n'aborderons pas ici les questions de l'Europe, des institutions, de l'armée. Toutes les déclarations récentes des dirigeants du PC et du PS ont, en effet, largement démontré que toutes les précisions éventuelles allaient dans le sens d'un respect accru de la Constitution de 58, d'une adaptation à l'Europe du capital, du renforcement des corps répressifs (le PCF abandonnant jusqu'à sa vieille revendication de réduction à 6 mois du service militaire). Nous ne traiterons donc que trois questions qui nous semblent illustrer au mieux la démarche générale de cette « actualisation » : celle des salaires, celle de l'emploi et celle des nationalisations.

Salaires : une austérité mieux partagée ?

En répondant par une longue lettre aux propositions d'actualisation du Programme commun faites par le PCF, Mitterrand proposait de « l'adapter aux réalités nouvelles, tout en évitant de déclencher des déséquilibres incontrôlables, un certain nombre de mesures économiques et sociales : ainsi conviendra-t-il de revaloriser en priorité, par rapport à nos propositions initiales, le SMIC, le minimum vieillesse et les prestations familiales » (*Le Monde*, 9.4.77). Plus explicite, le PCF a publié, dans *l'Humanité* du 22 avril, un document synthétisant ses propositions pour la discussion : le SMIC à 2 200 francs pour 40 heures, « une amélioration sensible du pouvoir d'achat de la masse des salariés par une augmentation appliquée sur la base de taux décroissants jusqu'au taux zéro au niveau de quatre fois le SMIC », le minimum vieillesse à 1 200 francs.

Ces projets appellent plusieurs remarques et critiques :

1) Le PCF avance le SMIC à 2 200 francs pour 40 heures, ce qui est conforme à la revendication commune désormais adoptée par la CFDT et la CGT. Mais pour les syndicats, il s'agit d'une revendication immédiate (nous exigeons, en ce qui nous concerne, 2 300 francs, ce qui correspond au chiffre retenu par les syndicats de la fonction publique). Alors que pour le PCF, il s'agit d'un projet applicable par la gauche au gouvernement, c'est-à-dire éventuellement dans dix mois. Or, si le SMIC était indexé sur l'indice des prix des organisations syndicales, au train où vont les choses, il devrait, d'ici dix mois, être relevé d'environ 10 % ; il devrait donc, en partant des 2 200 francs revendiqués aujourd'hui par les confédérations, se trouver à peu près à 2 440 francs au moment de l'arrivée éventuelle de la gauche au gouvernement. L'actualisation dès maintenant du Programme commun, et les engagements pris à cette occasion pour un programme de gouvernement, préparent donc un bradage évident des revendications ouvrières

2) Continuité...

Mitterrand était absent des cortèges lors de la grève générale du 24 mai. Il était en cela fidèle à la maxime qu'il avait adopté dès octobre 1972 : « Le plus possible de Programme commun et le moins possible d'actions communes. »

3) Austérité de gauche...

L'austérité de gauche, à la mode du Programme commun actualisé, n'est pas une innovation. Dès octobre 1974, l'économiste du PS, Jacques Attali, confiait au journal « Options » : « La hausse des prix (du pétrole) crée une baisse de la masse à distribuer au niveau national, ce qu'aucun pays capitaliste géré par la droite ne peut imposer à ses travailleurs : faute d'une association des travailleurs aux décisions. » Mais géré par la gauche... ? Ce n'est pas autre chose que s'efforçait d'expliquer Mitterrand à Barre pendant les deux heures de leur face à face télévisé.

les plus élémentaires. Et encore, le chiffre de 2 200 francs n'est-il pas acquis, puisque Michel Rocard déclarait récemment, « à titre personnel » devant une assemblée de jeunes patrons, qu'il voyait, quant à lui, le SMIC à 2 000 francs lors de la venue de la gauche au gouvernement. Rocard se situe donc à près de 500 francs en deça de ce que les travailleurs devraient exiger au printemps 1978 ! Et seulement 100 francs au-dessus du SMIC prévu par Raymond Barre pour mars 1978 (1 900 francs) !

2) L'argumentation qui vaut pour le SMIC, vaut à plus forte raison pour le minimum vieillesse. Il serait porté, d'ici un an, par un gouvernement de gauche, à 1 200 francs... Qui osera prétendre que, dans un an, les vieux pourraient vivre avec 1 200 francs mensuels ? Et le programme commun ne prévoyait-il pas l'alignement du minimum vieillesse sur le SMIC ?

3) Le chiffre public le plus précis à ce jour, celui du PCF, correspond à ses propositions d'actualisation du Programme commun. Il envisage le coût du relèvement du SMIC et du relèvement dégressif des autres salaires. Mais il ne mentionne nulle part le coût, qui devrait pourtant être *immédiat*, du principe « à travail égal, salaire égal ». Faut-il en conclure qu'il y renonce ? Certes, deux smicards sur trois sont des femmes ; elles seraient donc particulièrement concernées par le relèvement du SMIC. Mais cela ne règle pas le problème. Un calcul approximatif est possible. La masse salariale atteint, en 1976, environ 660 milliards ; les femmes représentent 39 % de la population active ; leurs salaires sont de 33,6 % inférieurs aux salaires masculins, toutes catégories réunies (CGT). A partir de ces données, et en supposant une répartition des femmes proportionnelle à celle des hommes selon les catégories professionnelles, le calcul démontre qu'il faudrait environ 80 milliards pour l'application immédiate du principe « à travail égal, salaire égal », autrement dit pour l'alignement des salaires féminins sur les salaires masculins de la catégorie correspondante. Ces 80 milliards (un peu moins, en tenant compte de la répartition inégale des hommes et des femmes dans les différentes catégories), le chiffre du Programme commun « *oublie* » purement et simplement de les prendre en compte. A croire que le mot d'ordre « à travail égal, salaire égal » est renvoyé à des jours meilleurs.

4) Nous avons déjà vu que le chiffre du PCF signifie une augmentation annuelle du pouvoir d'achat à peine supérieure à 2 %, en supposant une inflation nulle. Contre une inflation éventuelle, les propositions d'actualisation faites par le PCF prévoient le maintien du pouvoir d'achat « grâce à l'échelle mobile prévue dans le Programme commun ». A ceci près que cette échelle mobile est envisagée par le Programme commun « sur la base d'un indice des prix établi avec l'accord des organisations syndicales » ; définition qui reste assez vague. En tout cas, il ne s'agit pas, semble-t-il, d'un indice unique établi par les organisations syndicales elles-mêmes, et encore moins d'un indice contrôlé par les travailleurs, mobilisés dans leurs entreprises comme sur les quartiers pour surveiller l'évolution des prix. De son côté, sans être aussi précis que le PCF, Mitterrand a montré, lors de son débat télévisé avec R. Barre, qu'il ne serait pas plus généreux, loin de là : « L'augmentation du SMIC ne doit pas, dans mon esprit, entraîner une revalorisation proportionnelle ou égale des salaires, mais signifie un certain écrasement... La hausse du SMIC ne serait pas répercutée (beaucoup de gouvernements de droite ont observé souvent cette prudence) et n'irait pas jusqu'au sommet de la hiérarchie. C'est pour vous dire que nos propositions ne dépassent pas, et sont même en-dessous de ce qui s'était fait lors de la conférence de Grenelle, au temps de M. Pompidou, en 1968. » Il ne manque pas d'air, le premier secrétaire, pour saluer ainsi la « prudence » des gouvernements de droite dans leur politique salariale, et la prendre pour référence. Et lorsque Barre lui demande comment il compte s'y prendre pour faire avaler cette austérité bien tempérée, il répond avec tranquillité : « Les Français me font plutôt confiance... » (Le Monde, 14.5.77). Les Français ?

Lesquels ? En ce qui concerne les travailleurs, nombreux seront ceux qui, en entendant Barre et Mitterrand discuter au coin du feu de l'art et de la manière de gérer l'austérité, auront senti cette confiance, si tant est qu'ils en aient encore, virer à la défiance. Une chose est sûre ; la caractérisation faite par un économiste socialiste du chiffre du PCF s'applique aussi bien au propos de son premier secrétaire : « Une politique draconienne des revenus » (Jean Matouk, *Nouvel Observateur*, 16.5.77).

Emploi : le plein emploi à la Saint-Glinglin ?

Dans sa lettre à Marchais, Mitterrand avance comme objectif la création de 150 000 emplois publics et « la réduction progressive à 36 heures ». Dans son document pour l'actualisation du PCG, le PC propose « la réduction progressive de la durée du travail pour atteindre l'objectif de 35 heures avec priorité aux travaux pénibles », et la création de 600 000 emplois par an.

1) La démarche du PC, comme celle du PS, ne se fixent pas pour but central la réalisation du plein emploi, mais la réduction progressive du chômage. Ce n'est pas la même chose.

- En effet, un plan de plein emploi ne devrait pas seulement prendre en compte le nombre de chômeurs, mais aussi le nombre de personnes susceptibles de travailler, et qui ne sont pas comptabilisées parmi ces chômeurs. Il faut savoir que le rapport de la population active à la population totale est, en France, de 43 %, alors qu'il est, au Japon, de 49 %, et en Angleterre, de 45 %. Si l'on voulait donc aligner le taux d'activité de la population sur les pays capitalistes ayant le taux le plus important (ce qui n'a, bien évidemment, qu'une valeur indicative), il ne suffirait pas de résorber le chômage, il faudrait encore créer des millions de nouveaux emplois. Autre exemple : les femmes, sur une population active en France de près de 18 millions de personnes, ne représentent que 39 %. Pour porter le taux d'activité des femmes seulement à égalité avec celui des hommes, il faudrait donc créer près de 1,8 millions d'emplois nouveaux. Là encore, les chiffres du Programme commun sont loin du compte !

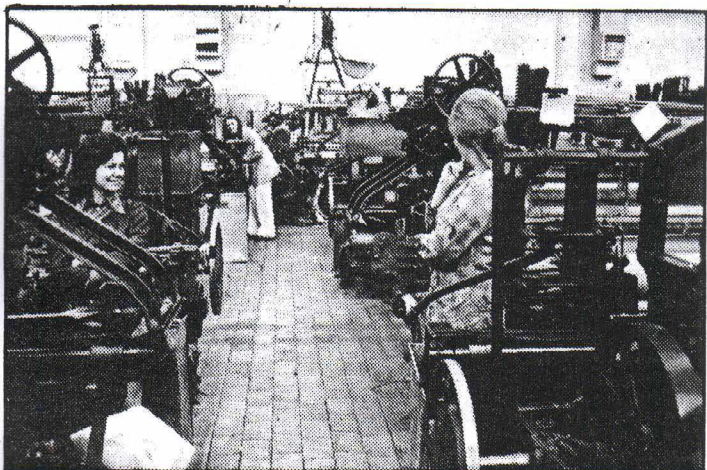
- Mitterrand propose 150 000 emplois publics, mais ces créations d'emplois serviraient à peine à titulariser les auxiliaires et vacataires qui se sont multipliés comme des petits pains ces dernières années dans le secteur public.

- Le PCF parle, de son côté, de créer 600 000 emplois par an. Or, la logique fondamentale de l'économie de marché ne serait pas touchée et, selon cette logique, un taux de croissance annuel de

4) A la japonaise...

Au moment des législatives de 1973, les défenseurs du Programme commun justifiaient son financement en tablant sur un taux de croissance annuel de 8 %. C'est l'époque où Chevènement expliquait : « ... la croissance de la production devrait atteindre un taux record de 8 % évoqué pendant la discussion du VII^e Plan, mais jamais réalisé jusqu'ici ». Où il annonçait « une croissance à la française : socialiste dans ses formes et ses finalités, japonaise par son mode de financement... » Les partisans du Programme commun tablaient alors sur une forte croissance dans le prolongement de l'expansion capitaliste des années 60. Il y a une chose que les socialistes et les communistes n'avaient pas prévu : la crise du capitalisme ! Comment croire que ceux-la même qui étaient hier aussi aveugles aient retrouvé la vue, quand ils spéculent aujourd'hui sur une croissance capitaliste (puisque ils reconnaissent que le Programme commun ce n'est pas le socialisme) de 6 % ?

L'actualisation du Programme commun



6 % (sur lequel table le PCF) se solde par la création de 350 000 emplois seulement.

Pour arriver au chiffre de 600 000 avancé par le PCF, il faudrait donc, en plus, une réduction substantielle de la durée du travail.

Seulement, la proposition du PCF pour l'actualisation du Programme commun, qui est sensé couvrir une législature de cinq ans, n'envisage que la « réduction progressive » pour atteindre l'objectif des 35 heures. Il ne précise pas quand. Mais surtout, son chiffrage du Programme commun de la gauche (*Humanité*, 10.5.77), ne prend pas la peine d'évaluer le coût de cette réduction sans diminution de salaire : à croire qu'en 1980 (qui est l'année de référence du chiffrage), les 35 heures ne seraient pas encore à l'ordre du jour. (A propos des 35 heures, voir le *Cahier de la Taupe* n° 14).

• En avançant leurs propositions de création d'emplois en vue de l'actualisation du PCF, nulle part, le PC et le PS n'envisagent que les travailleurs puissent déterminer eux-mêmes leurs cadences de travail et chiffrer en conséquence les effectifs nécessaires dans leur atelier, leur entreprise ou leur branche. Pourtant, si tel était le principe appliqué, dans la santé, dans les postes, chez les chemins, dans l'enseignement, dans l'industrie privée, on ne tarderait pas à découvrir que les chiffres du PC et du PS sont bien au-dessous des besoins des travailleurs. Il est vrai qu'une telle démarche part des intérêts des travailleurs, des exigences de leur

santé, de leur sécurité, de leur droit à vivre autrement, et non de ce que peut tolérer l'économie capitaliste de marché. C'est toute la différence entre un programme de lutte de classes et un programme de collaboration de classes.

2) Lors du récent face-à-face télévisé, Barre demandait sournoisement à Mitterrand : « Est-ce que vous croyez que dans une économie moderne il est possible d'avoir zéro demandeurs d'emploi ? » A quoi Mitterrand répondait : « Je ne crois pas, non. » La question était un piège, le premier secrétaire s'y est engouffré. Que toute économie caractérisée par une division poussée du travail et une innovation technologique importante nécessite une structure mobile de l'emploi est une évidence. Mais la vraie question qui se pose aussitôt, est celle des garanties indispensables pour que cette mobilité ne soit pas le prétexte et le paravent d'un chômage chronique : garanties contre les licenciements, contre la perte de salaire, contre la déqualification :

• Le Programme commun prévoit que « la nouvelle législation sociale abolira le droit discrétionnaire de licenciement, toute décision correspondante devant être soumise au Comité d'entreprise, avec possibilité d'un recours suspensif devant les juridictions du travail. L'Etat s'assurera que tout licenciement soit accompagné de mesures de reclassement préalable assurant une équivalence de classification ».

Devant les patrons du forum de l'*Expansion*, Marchais s'est montré moins catégorique à ce sujet. Quant aux radicaux de gauche, ils veulent profiter de l'actualisation du PCG pour demander la modification de la formule initiale, afin de tenir compte, d'une part, du licenciement pour faute professionnelle (« pour un motif réel et sérieux ») et, d'autre part, des problèmes qu'éprouveraient les entreprises en difficulté. Cette demande est conforme à la défense de la libre entreprise, dont les radicaux de gauche se sont fait les champions.

• S'il est vrai, comme le prétend Barre, que le battement moyen pour un changement d'emploi est de trois mois, il serait légitime et possible d'exiger que l'Agence nationale devienne une bourse unique de l'emploi chargée d'assurer reclassements et recyclages, et que le travailleur qui change d'emploi conserve pendant ces trois mois son salaire d'origine. La proposition d'actualisation du PCF est autrement modeste : « Dans l'immédiat, l'indemnité minimale de chômage sera revalorisée et son attribution élargie, notamment aux jeunes à la recherche d'un premier emploi permanent. Les chômeurs dont le salaire était le seul de la famille devraient percevoir une indemnité fixée aux deux tiers du SMIC. » Soit, avec l'arrivée d'un gouvernement de gauche en 1978, un peu plus de 1 400 francs pour une famille entière !

• Enfin, pour garantir le plein emploi et le recyclage rapide des travailleurs qui y contribue, il faudrait commencer par assurer à tous une formation polyvalente de base, dans le cadre d'une école unique jusqu'à 18 ans ; en effet, la formation en miettes et la spécialisation hâtive sont des facteurs de rigidité. Or, le PCG se contente d'un objectif beaucoup plus lointain et hypothétique : « Le gouvernement prendra toute mesure pour assurer, par étapes aussi rapprochées que possible, la prolongation de la scolarité pour tous et toutes jusqu'à dix-huit ans. »

5) Les profits se portent au mieux. Et vous ?

D'après le PDG de Schlumberger, Jean Riboud, « l'amélioration des marges bénéficiaires s'est poursuivie en 1976 ». Il dit que cette progression « est due principalement à un contrôle efficace des prix de revient. » Traduisons : des salaires !

La « Vie ouvrière » du 16 mai annonce des profits de + 17% en 1976 pour le Crédit Lyonnais, de + 29% pour Thomson-Brandt, de + 120% pour Shell-France (2 milliards !), de + 63% pour Saint-Gobain, de + 9% pour BSN, de + 105% pour Peugeot et + 85% pour Citroën... Et l'*« Expansion »* de mai révèle que « les bénéfices des sociétés ont été plus qu'honorables en 1976 et que ceux de 1977 « battent tous les records ».

Tous les chômeurs, tous les smicards, tous ceux dont le salaire est bloqué, toutes les victimes du Plan Barre, tous les grévistes du 24 mai seront ravis de l'apprendre.

Les nationalisations au compte-gouttes ?

« Au cas où les travailleurs formuleraient la volonté de voir leur entreprise entrer dans le secteur public ou nationalisé, le gouvernement pourra le proposer au Parlement. » Il y a déjà longtemps que cette petite phrase de la page 115 du Programme commun fait couler de l'encre. Mais plus les échéances se rapprochent et plus elle devient un test et un cheval de bataille pour la bourgeoisie. Elle n'a pourtant rien de subversif, puisqu'elle respecte la voie légale des institutions bourgeoises en place, en laissant le Parlement maître de la décision.

Pourtant, il a suffi d'une campagne de presse bien orchestrée pour que les partis signataires du PCG battent plus ou moins précipitamment en retraite.

Le PCF précise : « Aux nationalisations du Programme commun, nous ne proposons en fait qu'une seule adjonction, celle de Peugeot-Citroën » (*Humanité*, 21.4.77). Georges Marchais, répondant aux patrons lors du forum de l'*Expansion*, insiste : « C'est de l'Assemblée nationale, et d'elle seule, que dépend la nationalisation. » (*Huma*, 22.4.77). Quant à Jean-Louis Moynet, secrétaire confédéral de la CGT, il se montre encore plus restrictif dans son rapport sur la démocratisation de l'économie, présenté devant un colloque de la CGT réuni à Nanterre le 21 avril dernier ; il se déclare favorable à « une délimitation du secteur nationalisé qui tienne compte essentiellement des exigences de caractère national, et non pas principalement des points de vue particuliers exprimés dans telle ou telle entreprise ou secteur. » En clair, les travailleurs concernés n'auront pratiquement pas leur mot à dire.

Dans son débat avec Barre, Mitterrand ajoute son grain de sel sur la petite phrase : « A partir du moment où le Parlement a la réponse, je ne suis pas du tout inquiet de cette disposition... Elle s'y trouve, elle peut présenter des dangers, c'est-à-dire que le danger principal qu'elle représente c'est de lever un espoir, et un espoir qui ne serait pas rempli dans la classe ouvrière, qu'il serait possible de devenir les maîtres d'une entreprise simplement parce qu'on l'aurait demandé. » (*Le Monde* du 14.5.77). Mitterrand reconnaît donc l'aspiration des travailleurs à devenir maîtres de leurs outils de travail, mais c'est pour mieux leur nier cet espoir : « ...le Parlement dans lequel la gauche serait majoritaire ne pourrait pas consentir, d'une façon générale, à ce transfert de propriété... Donc, le Parlement dirait non. » Toujours zélé, toujours à la pointe du combat pour le respect des intérêts patronaux, Michel Rocard affirmait, avec plus d'énergie encore, devant les jeunes patrons, le 8 mai dernier : « La liste des nationalisations reste limitative pendant toute la durée de la législation. » Il n'est donc même pas question, selon lui, d'envisager une seule nationalisation supplémentaire. Le PS serait même tenté de rogner un peu sur les nationalisations prévues. En effet,

alors que le Programme commun affirme que « les trusts pharmaceutiques seront nationalisés et un office national de la pharmacie créé », une commission du PS vient de mettre au point un projet qui ménage la possibilité de redéveloppement de l'industrie pharmaceutique privée, en suggérant la structuration de la branche en deux pôles : un pôle public, avec 64 % du chiffre d'affaires et la moitié des effectifs, et un pôle privé, avec le reste, ceci afin de « maintenir la concurrence » (*Le Monde*, 17.5.77).

Quant à Robert Fabre, qui défend, à travers la liberté d'entreprendre, « le système économique que nous connaissons à l'heure actuelle, c'est-à-dire la loi du marché », il considère la petite phrase superflue, malgré les précautions qui l'entourent : « Cette phrase est inutile et peut, sans dommages, être supprimée du Programme commun de gouvernement » (*Le Monde* 10.5.77).

Enfin, en ce qui concerne les droits des travailleurs dans les entreprises, le flou artistique du document du PCF en vue de l'actualisation ne fait que s'ajouter au flou du PCG lui-même. Le texte initial disait : « Les droits et compétences des comités d'entreprise seront élargis ». Le document publié par l'*Humanité* du 22 avril n'en dit guère plus : « Les CE disposeront de prérogatives plus étendues, à préciser... » On ne le lui fait pas dire. Les seules précisions qui viennent sont :

- que les travailleurs disposeront d'une heure par mois, « prise sur le temps de travail et rémunérée comme telle », pour discuter les informations fournies sur la marche de l'entreprise. Une heure par mois, c'est une douce rigolade, vu la complexité des problèmes en jeu. Plus large, la CFDT avance 1 % des heures travaillées, soit environ deux heures par mois. Ce qui, pour contrôler la marche et les grands choix dans une entreprise, constitue une rigolade à peine moins douce.

- que les CE seront informés et consultés sur les projets et plans. Mais encore ? Dans *France Nouvelle*, Philippe Herzog, l'économiste du PCF, se montre à peine plus précis, en évoquant pour les CE « le droit de veto pour toutes les mesures concernant les conditions de travail, la promotion et la rémunération », et en affirmant qu'ils « doivent pouvoir intervenir avec pouvoir suspensif, avant toute décision concernant l'emploi ». Mais les droits, au-delà du CE, de l'ensemble des travailleurs, ne sont pas évoqués ; leur organisation en assemblée générale souveraine, en comités et commissions de contrôle, n'est pas même envisagée. Bien au contraire, dans le colloque sur la démocratisation de l'économie, Moynet s'efforce de mettre les points sur les « i », en précisant bien que les droits des travailleurs resteront subordonnés à la « marche opérationnelle de l'entreprise », dans une économie dont il est entendu qu'elle reste dominée par le marché et la recherche du profit maximum : « La démocratisation que nous voulons réaliser n'a certes pas pour but de désorganiser la production. Elle ne confond pas la marche opérationnelle de l'entreprise et les droits démocratiques des travailleurs d'exercer un contrôle sur la gestion ou de déléguer leur pouvoir à un représentant élu qui doit rendre compte de son activité. »

D'ores et déjà, les directions de la CGT — par son colloque sur la démocratisation de l'économie — et de la CFDT — par la mise en discussion d'une plate-forme « d'objectifs négociables » en cas de victoire de la gauche — étudient la meilleure façon de ne pas gêner un gouvernement de gauche et de le seconder dans la mesure du possible. C'est leur contribution indirecte à l'actualisation du Programme commun. Dans un article récent, Jean-Pierre Chevènement, dirigeant national du CERES, soulignait « qu'il ne servirait à rien de cultiver des illusions qui, déçues demain, se retourneraient contre la gauche ». Les discussions ouvertes par l'actualisation du Programme commun contribuent, en effet, à extirper ces « illusions » jusqu'à la racine. Avec les travailleurs, nous faisons nos comptes et, décidément, le compte n'y est pas. Loin s'en faut.

6) Les Antilles, c'est la France...

Initialement, le chapitre concernant les « départements et territoires d'outre-mer » se trouvait dans la quatrième partie du Programme commun, consacrée à la politique étrangère. En vue de l'actualisation, le PCF propose de ramener ce chapitre dans la troisième partie (intitulée « démocratiser les institutions », entre le chapitre 3 sur les « collectivités territoriales » et le chapitre 34 sur « l'administration », « conformément à la position des forces démocratiques des DOM qui réclament l'autonomie démocratique dans le cadre de la République française. » (*Huma* du 22/4/77).

Plus explicites, les radicaux de gauche déclarent : « Ce chapitre est étrangement inséré dans la partie traitant de la coopération internationale. Il n'y est évidemment pas à sa place. Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'organiser et d'affirmer la vocation à l'indépendance de citoyens français profondément attachés à la France. Ce texte nous paraît aller bien au-delà des aspirations légitimes des habitants des TOM-DOM. C'est dans le cadre de la communauté nationale, par les progrès de la décentralisation et le respect des différences ethniques et culturelles que se feront les progrès nécessaires. » (« *Le Monde* », 12/5/77)

Tous ceux qui décrétaient avant-hier : « L'Algérie c'est la France », n'ont décidément rien appris et rien oublié.

L'actualisation du Programme commun

MAIS QUI DONC GASPILLE EN FRANCE ?

**certainement pas
les
travailleurs !**

Les gaspilleurs
ce sont les géants
de la finance
et de l'industrie.



NON
au rationnement pour grossir leurs bénéfices.
Défendons les salaires, l'emploi et l'épargne.

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

2, Place

et-Fablen, 75940 Paris - cedex 19

LES COMPTES D'APOTHICAIRE DU PCF

A quelques jours du débat télévisé entre Barre et Mitterrand, l'*Humanité* a publié sur une page entière, le 10 Mai, le « chiffrage » du Programme commun. L'hebdomadaire du PCF, *France-Nouvelle*, interviewe dans son numéro du 16 mai deux économistes responsables de ces calculs, Bernard Servin et Rémy Bourges. Ils expliquent : « *Nous avons obéi à une démarche responsable, à la démarche d'un parti qui n'avance que des propositions raisonnables : un parti de gouvernement... Les revendications des travailleurs sont raisonnables, elles n'ont rien d'excessif, on peut les satisfaire. Nous le démontrons chiffres à l'appui.* » Dans ce discours, raisonnable est le mot clef qu'il faut traduire à dix mois d'une éventuelle victoire électorale de la gauche : raisonnable signifie toujours compatible avec ce que peut tolérer le système capitaliste dans la bouche des technocrates de gauche. Et Bernard Servin d'ajouter : « *Nous sommes partis des capacités humaines et matérielles disponibles pour la croissance. Pour cela nous avons utilisé les travaux du VII^e Plan qui montrent de façon indiscutable la possibilité de réaliser un rythme de croissance de 6%.* »

Voilà un argument qui, sous prétexte de donner des gages de sérieux, en dit long sur

AU CENTIME PRES...

la logique des partis du Programme commun. Ils partent, toutes choses égales par ailleurs, des calculs du VII^e plan, pour démontrer la possibilité d'une croissance de 6 %, nécessaire d'après eux au financement de leur programme. Mais pas un instant ils ne remettent en cause les fondements et les instruments statistiques du VII^e Plan, pourtant forgés en fonction d'une société donnée et des lois qui la régissent. Pas un instant ils ne remettent en cause les choix qui, dans le VII^e Plan, fondent la possibilité d'une forte croissance (l'importance du programme nucléaire et de l'industries d'armement), et leurs conséquences (nuisances, conditions de travail).

Ils présentent donc ce bond en avant de 6% dans le strict prolongement de la croissance capitaliste de ces trente dernières années. Ils peuvent bien, dans ces conditions, évoquer dans les discours électoraux un « nouveau modèle de croissance », sans prendre la peine de le définir précisément, sans expliquer en quoi il se distingue sur le fond de la croissance capitaliste. Car le procès qu'ils font ne vise pas la logique du système, pourtant de plus en plus implacable et ravageuse, mais seulement sa mauvaise gestion. Ils veulent seulement démontrer

MAIS QUI DONC GASPILLE EN FRANCE ?



qu'il y a une meilleure utilisation possible, sans rien bousculer, « des capacités humaines et matérielles disponibles pour la croissance », et que cette utilisation est compatible avec la satisfaction de revendications ouvrières qui sont « raisonnables et n'ont rien d'excessif ». Mais raisonnables aux yeux de qui ? et excessives pour qui, au fait ?

• 1) Quel serait, d'après le calcul du PCF (Huma du 10/5/77), le coût de l'application du Programme commun ?

- Salaires : 197 milliards (138 pour le privé, 59 pour l'Etat) ;
- Prestations sociales : 142 milliards (dont 116 à la charge des entreprises) ;
- Dépenses publiques : 34 milliards (pour le cadre de vie, etc.) ;
- Allègement d'impôts : 28 milliards (réduction de la TVA notamment) ;
- Total : 401 milliards.

• 2) Le PC distingue ensuite deux comptes, celui des entreprises et celui de l'Etat et des collectivités.

- Quel serait le coût pour les premières ?
- 254 milliards (augmentation des salaires et prestations sociales)
- + 16 milliards (augmentation du revenu individuel des entrepreneurs)

- + 33 milliards d'investissements supplémentaires
- + 41 milliards d'impôts nouveaux sur les sociétés.
- 344 milliards au total.

Ces sorties seraient compensées par 298 milliards « d'économies », dont 146 milliards provenant de l'utilisation des capacités non utilisées et 50 milliards provenant d'une réduction des importations. Le reste serait fourni par des emprunts publics et une aide de l'Etat (de 15 milliards), et enfin par une réduction de la fuite des capitaux et de la distribution des profits.

Remarques :

a) La structure de l'économie capitaliste de marché est supposée intacte. Les comptes du PCF prévoient même 16 milliards pour le relèvement du « revenu individuel des entrepreneurs », relèvement qui pourrait ainsi englober la totalité des 15 milliards qui seraient donnés par l'Etat aux entreprises au titre de l'aide à la production !..

b) Car le chiffre de 33 milliards d'investissements supplémentaires, comme tous les chiffres importants avancés, reste totalement hypothétique. Pour atteindre son taux de croissance de 6% le PCF suppose en effet que les entreprises investissent en 1980,

258 milliards, soit 32% de plus qu'en 1977, soit une hausse de 10% par an, en supposant que l'inflation soit pratiquement nulle. Or le PCF reconnaît qu'avec l'application du Programme commun, le secteur privé continuerait à contrôler 87% de la population active, 86% de la production intérieure, 55% de l'investissement industriel. Dans ces conditions, comment prétend-t-il imposer une telle hausse des investissements à des patrons qui ont dès à présent commencé à geler ou à évacuer leurs capitaux ?

c) La part du lion dans les ressources revient, avec 146 milliards, aux économies réalisées grâce à l'élimination des capacités non utilisées. Les économistes du PCF sont partis du fait que le produit intérieur sera en 1977 de 1 600 milliards et qu'il y aurait 9% de capacités inutilisées (alors que les estimations officielles sont de 19%, mais « il faut se garder une marge de souplesse », dit Rémi Bourges dans *France-Nouvelle*). C'est ainsi qu'ils arrivent à 146 milliards de ressources supplémentaires (9% de 1600). Le hic, c'est que ces capacités inemployées résultent des choix passés de la bourgeoisie, d'investissements guidés par la concurrence et non par les besoins sociaux réels. Rien ne permet donc de dire si, sans plan industriel général de reconversion qui prendrait du temps, ces capacités inemployées correspondraient exactement aux nouveaux besoins de consommation qui résulteraient non seulement de l'augmentation du pouvoir d'achat individuel, mais encore de la mobilisation collective des travailleurs pour définir leurs propres priorités. On peut toujours dire que ces capacités seraient tournées vers l'exportation, mais on bute là sur des données dont un gouvernement réformiste ne serait pas maître.

Il est vrai qu'en 1970 au Chili, l'avènement du gouvernement d'Unité populaire s'est traduit par une mobilisation générale des capacités inemployées et un relèvement spectaculaire des salaires. Mais cela tient à ce que la victoire électorale d'Allende a coïncidé avec une période de reprise dans l'économie mondiale. Personne ne pronostique une telle reprise, aussi importante pour les années à venir. Or, l'économie française restant capitaliste, et restant insérée dans le marché impérialiste mondial, continuerait à en subir les contraintes, même avec des géants de gauche. Le chiffre de 146 milliards est donc purement spéculatif...

d)... de même que le chiffre de 50 milliards économisés sur l'importation. En effet, le mécanisme des expériences chilienne et portugaise a récemment montré quelle pouvait être la dynamique fatale du réformisme, qui refuse de s'attaquer réellement au pouvoir de la bourgeoisie et à la souveraineté du patronat dans l'entreprise. L'augmentation des salaires est supposée stimuler la production, par le biais d'un progrès de la consommation de masse. Mais

L'actualisation du Programme commun



Et les indemnités ?

Le coût des indemnités versées aux anciens propriétaires des entreprises nationalisées n'apparaît nulle part dans la note établie par le PCF, pour l'application du Programme commun. Ses spécialistes pourront toujours dire que 3 milliards (puisque telle est l'évaluation qu'ils présentent par ailleurs, cf. *Cahiers de la Taupe* n° 12 et 14), c'est une quantité négligeable, presque un pourboire, par rapport au total de 401 milliards sur lequel ils ont travaillé. Nous avons cependant montré dans le précédent numéro des *Cahiers* que l'indemnité pourrait être ramenée de 3 à 0,5 milliards si elle ne concernait pas que les petits porteurs (soit un tiers, environ des porteurs), et que cette économie de 2 milliards au détriment des possédants, représente la rémunération de 50.000 emplois nouveaux.

rien ne dit que cette consommation sollicite précisément les secteurs qui ont des capacités inutilisées. L'augmentation brutale de la consommation, si elle ne change pas fondamentalement le « modèle de consommation » peut donc avoir deux conséquences :

— canaliser l'investissement privé à la recherche de bénéfices immédiats vers le secteur des biens de consommation, et tarir l'investissement dans le secteur des biens de production (d'équipement) avec les conséquences que l'on peut imaginer à terme.

— ou bien faire appel à l'importation, pour satisfaire immédiatement une demande de consommation à laquelle ne correspond pas la structure de production. Et ce d'autant plus que les entrepreneurs privés (qui, d'après les hypothèses du Programme commun, contrôlent toujours, répétons-le, 55 % des investissements) feront probablement la grève des investissements, pour des raisons tant économiques (réticence à investir dans des secteurs dont l'essor risque d'être éphémère) que politiques (sabotage de l'expérience « de gauche »).

Les 50 milliards d'économie à l'importation sont donc eux aussi très hypothétiques. C'est la preuve par neuf qu'on ne ruse pas avec la logique du marché et du profit. Et que les calculs bâtis sur le respect de la propriété privée, en l'absence de planification de l'économie et de contrôle d'Etat sur le commerce extérieur, sont bâtis sur du sable et ne peuvent que duper les travailleurs.

● 3) Venons-en maintenant aux comptes de l'Etat et des collectivités. Le PCF évalue ainsi les dépenses :

34 milliards (pour les équipements et le cadre de vie)
59 milliards (pour les salaires)
26 milliards de prestations sociales
15 milliards d'aide à la production
15 milliards pour la réduction du déficit budgétaire

149 milliards au total

Ces dépenses seraient financées par un impôt supplémentaire de 41 milliards sur les bénéfices des sociétés ; par 31 milliards de recette fiscale supplémentaire (grâce à l'augmentation de la consommation, qui se répercute sur les impôts indirects) ; par 32 milliards résultant de la réduction de la fraude fiscale et le relèvement de l'imposition sur les gros revenus ; enfin, par 23 milliards provenant de la réduction des « aides abusives aux monopoles » et de la « réduction des prix excessifs des marchés publics ». Formellement, le compte y est, au centime près : 149 milliards. Mais...

Remarques :

a) 34 milliards supplémentaires pour les « équipements sociaux » (scolaires, sanitaires), voilà qui n'annonce pas une politique très hardie en faveur des besoins collectifs : à noter que la somme représente à peine le double de ce qui est prévu pour l'augmentation du revenu individuel des entrepreneurs (15 milliards) !

b) Le plus gros des nouvelles ressources est escompté de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (41 milliards) et de la réduction de la fraude fiscale (32 milliards). Ces évaluations sont purement arbitraires, et elles sont de loin supérieures à celles du PS, sans que le PC se donne la peine de définir avec précision des moyens permettant d'atteindre ces objectifs :

● comment contrôler réellement le bénéfice des entreprises, sans ouvrir leurs livres de comptes ? sans que les travailleurs s'organisent pour contrôler les stocks, les investissements, la production ? sans abolir le secret bancaire ?

4) Enfin, ces comptes du PCF présupposent résolus des problèmes fondamentaux :

a) Ils tiennent pour acquis l'arrêt de la montée des prix. « Le blocage des prix industriels et des prix des produits de grande consommation, la maîtrise des mouvements de capitaux éviteront le dérapage inflationniste... », affirme la présentation du chiffre du Programme commun (*Humanité*, 10.5.77). Cette profession de foi générale pose autant de questions qu'elle n'en résout :

— comment imposer le contrôle des prix industriels sans contrôler la production elle-même et la formation des prix (coûts de production, changement de marque des produits) ? ou encore, sur la base de quel indice

un tel contrôle s'appliquerait-il ?

— comment éviter que le blocage des prix, s'il est réel, ne se traduise par une grève des investissements ? En effet, si les salaires et les charges augmentent, alors que les prix sont bloqués, les profits s'effondrent. Or, les patrons investissent dans l'espoir d'un profit, et non par philanthropie : ils préféreront attendre des jours meilleurs, ou placer leurs capitaux à l'étranger. A moins encore, d'envisager la confiscation des entreprises qui feraient la grève des investissements ; mais une telle hypothèse est aux antipodes des limites strictes assignées aux nationalisations par le Programme commun.

— sans les mesures radicales du contrôle et de l'expropriation, le blocage des prix se réduit, en général, dans les expériences réformistes, au « bon exemple » donné par les secteurs publics (tarifs, prix), qui se traduisent par un déficit des recettes de l'Etat, sans empêcher pour autant les prix du privé de galoper.

b) Ils ne prennent pratiquement pas en considération les problèmes que poserait une politique de plein emploi. Ils considèrent, au contraire, que le développement de la consommation et de l'investissement suffiraient à réduire le chômage, sans avoir à envisager le coût d'une réduction de la semaine de travail.

c) Ils prennent, enfin, à la légère tous les problèmes posés par une expérience réformiste dans un contexte capitaliste :

— les propositions du PCF pour l'actualisation du Programme parlent évasivement de « maîtrise des mouvements extérieurs de capitaux » (*Humanité*, 22.4.77). Mais elles n'en définissent pas les moyens : unification du système bancaire, non convertibilité du franc (voir les *Cahiers de la Taupe* n° 13 sur la fuite des capitaux). Elles réaffirment, au contraire, le pluralisme des banques.

— Pour réduire l'endettement, la présentation du chiffre (*Humanité* du 10 avril 77) envisage « l'application éventuelle et provisoire de mesures de protection de certaines productions » susceptibles de stopper, « la croissance de la dette extérieure ». Ces mesures provisoires et sélectives sont loin de pouvoir assurer un contrôle effectif des échanges internationaux, que seul permettrait le monopole d'Etat sur le commerce extérieur. Mais ce monopole, pour être lui-même efficace, doit s'appuyer sur une planification démocratique de l'économie, que ne permettent pas les neuf nationalisations du Programme commun.

Comme le disait Michel Rocard devant l'état-major du patronat, « on ne biaise pas avec le marché, sa logique est globale ». Les responsables du Programme commun le vérifient à chaque pas, qui amène de nouvelles concessions à la bourgeoisie. Les travailleurs le vérifient aussi, à leurs dépens.

L'actualisation du Programme commun



LE CERCLE VICIEUX DU REFORMISME

Le livre de l'économiste SC Kolm, publié en janvier dernier a déjà eu un écho important, aussi bien dans la presse traditionnelle que dans la presse ouvrière. Il traite, à la lumière des expériences chilienne et portugaise, d'un sujet brûlant : la politique économique de la gauche au pouvoir. Il en décortique honnêtement les contradictions, même s'il ne va pas jusqu'au bout des conclusions qu'il suggère.

La spirale

Kolm part d'un rappel sur l'histoire du Chili sous l'unité populaire et sur celle du Portugal entre 1974 et 1975.

Au Chili Allende remporte les élections présidentielles à l'automne 1970 et forme un gouvernement d'Unité populaire auquel participent notamment le PS et le PC. Dès janvier 1971, les salaires sont pratiquement doublés, cependant que la hausse des prix est freinée : elle sera de 22 % pour l'année 1971 au lieu de 35 % en 1970. Ce freinage est obtenu grâce à un contrôle gouvernemental, qui impose même la baisse des prix pour certains produits de consommation courante. Pour exercer ce contrôle le gouvernement appelle à la création de comités de ravitaillement (les JAP), qui prendront dans la lutte contre le sabotage patronal à partir de 1972 un caractère de masse. Si la part des profits dans le produit national recule par rapport à celle des salaires, leur

volume se maintient dans un premier temps, dans la mesure où la victoire de l'Unité populaire coïncide avec un contexte de reprise dans l'économie mondiale qui permet d'utiliser les capacités inemployées.

Ce sont ces premiers succès qui assurent la victoire électorale de l'UP aux élections municipales de mars 1971, où, pour la première et la dernière fois, elle atteint la majorité absolue de 50 %. Mais l'augmentation des importations, la spéculation sur les prix du cuivre (principale exportation chilienne) qui s'effondrent, la chantage des créanciers internationaux, conjuguent leurs effets. En 1972, les prix grimpent de 163 %. En 1973, ils s'envolent avec une augmentation de 508 %. Dès 1972, cette inflation galopante a mangé l'augmentation des salaires : les salaires réels sont inférieurs de 2,7 % à ce qu'ils étaient au moment de l'arrivée de l'UP au gouvernement.

De même au Portugal, après une augmentation substantielle des salaires, les prix flambent à partir du printemps 1975 et dépassent les augmentations de salaires à l'automne (sauf pour les plus bas salaires qui ont pratiquement été doublés).

Quel est donc le mécanisme mis en évidence par Kolm à partir de ces expériences, et qui pourrait s'appliquer en France en cas de victoire de la gauche ?

a) Au début, les salaires sont augmentés, notamment les bas salaires, et les prix sont dans une certaine mesure contrôlés.

A propos du livre
de S.C. Kolm :
« La transition socialiste »
Ed. du Cerf

L'actualisation du Programme commun

b) L'augmentation des salaires provoque une augmentation de la consommation au moment même où les investissements sont gelés : les capitalistes privés qui gardent l'initiative de l'investissement font fuir les capitaux, ou les gardent en attendant des jours meilleurs pour eux.

c) L'augmentation des bas salaires entraîne surtout une croissance de la consommation directe. Or, rien ne dit que la structure de production existante et les capacités inemployées correspondent précisément à ce type de demande. Au Chili, les responsables de l'UP avaient aussi surestimé l'importance de ces capacités de production inemployées. Il en résulte donc un gonflement des importations.

d) L'accroissement des importations se traduit par un déficit commercial, qui se combine aux effets de la fuite des capitaux : les réserves s'épuisent, le pays s'endette et devient vulnérable au chantage de ses créanciers. Les importations deviennent de plus en plus chères pour une monnaie de plus en plus faible : les prix en subissent le contre coup.

2) L'engrenage

a) En dehors d'une mobilisation collective et d'une planification démocratique de l'économie, un blocage prolongé des prix peut se traduire par de la pénurie, des manques, des files d'attente, du marché noir, du mécontentement. Au Chili, pour freiner la tendance à la flambée des prix, le gouvernement de l'UP a bloqué les prix et tarifs qui dépendaient de lui, ceux de « l'aire de propriété sociale », autrement dit du secteur nationalisé. Mais cela n'a pas empêché les prix de grimper dans les autres secteurs et de creuser le déficit budgétaire au détriment de l'Etat. Si on ne veut pas rentrer dans ce cercle vicieux, l'augmentation des salaires doit s'accompagner d'un strict veto des travailleurs sur les licenciements (sinon les patrons essaient de compenser les augmentations de salaires par des compressions de personnel) et de l'extension des expropriations, afin de mettre en œuvre une planification, qui seule permettrait un réel contrôle global des prix.

b) Nous avons déjà vu à partir de l'expérience chilienne, comment l'accroissement du pouvoir d'achat des travailleurs pouvait se traduire par une augmentation de la demande de biens d'équipements, donc pas une inadéquation de l'appareil de production, au moment même où les investissements privés se font réticents. Il faudrait donc changer la structure de production, mais c'est une opération lente et coûteuse qui se heurte aux intérêts privés des capitalistes encore puissants.

Ce que Kolm reconnaît bien : « Dans les circonstances envisagées, il faut sans doute peu compter sur l'action spontanée des en-

trepreneurs privés pour réaliser ces investissements et reconversions, en tout cas avec l'amplitude nécessaire et à temps, pour une série de raisons bien claires : les interventions publiques sur les prix empêchent ceux-ci de donner tout le profit qu'ils donneraient autrement ; ces entrepreneurs de plus ne savent pas si le nouveau régime, donc la nouvelle distribution, donc la nouvelle demande, dureront ; et enfin ils préfèrent peut-être laisser l'expérience sociale en cours s'enfermer dans des difficultés économiques plutôt que de contribuer à son succès. Une politique industrielle effective publique et populaire est donc alors nécessaire ne serait-ce que pour cette seule raison. Et comme le « marché » ne s'en occupe pas tout seul, des calculs globaux de planification intersectorielle sont en particulier nécessaires, et les divers- ses et indispensables connaissances locales ne suffisent pas. » (p. 122).

C'est ce qu'avaient entrevu à leur manière les travailleurs portugais lorsqu'ils envisageaient au printemps 1975 d'entreprendre la reconversion de leurs entreprises, à l'image de ceux de Movauto qui avaient mis au point la production de réfrigérateurs (jusqu'alors importés) à la place des automobiles de luxe.

— Kolm reconnaît donc qu'à moins de la briser, on n'échappe pas à la logique du marché, qui fonctionne au profit des patrons. Il applique à la France les leçons du Chili et du Portugal : « Le programme commun aura le plus grand mal à éviter que l'investissement ne s'effondre. Cela, requerra très largement sa budgétisation et sans doute davantage de nationalisations qu'il n'est prévu. » C'est le moins qu'on puisse dire ! Il ajoute : « La seule solution est de réaliser les investissements productifs par responsabilité publique et populaire... » Pour parler clair il faudrait dire que cela signifie le remplacement de la souveraineté du marché par une planification économique, et l'expropriation préalable de tous les secteurs clefs de l'économie.

— Il est aussi possible d'envisager que l'amélioration du niveau de vie des travailleurs s'effectue autrement que par l'augmentation des salaires versés. On peut imaginer que cette amélioration s'opère en partie par la multiplication et une qualité supérieure des équipements sociaux et des prestations sociales pris en charge par la collectivité. C'est d'ailleurs ce que suggère Chevènement dans une série d'articles publiés dans *le Monde* des 29/30 avril. La consommation est ainsi mieux prévue et contrôlée, afin d'éviter une gonflement sauvage des importations.

Mais une telle mesure, si elle est concevable dans une société socialiste (où elle serait librement choisie et contrôlée par des travailleurs ayant réellement en main les leviers et les comptes de l'économie) ne

serait qu'une supercherie en société capitaliste, où les travailleurs n'ont aucune garantie que les dits « équipements collectifs » leurs soient effectivement destinés, et qu'ils correspondent à leurs besoins les plus urgents.

— Enfin, pour lutter contre le déficit du commerce extérieur et la fuite des capitaux, Kolm reconnaît qu'il « faut mettre des entraves réglementaires aux sorties de capitaux », en ajoutant : « Si on peut interdire la fuite des capitaux, le problème est résolu. » Dès lors, on comprend mal pourquoi il en reste à ce constat velléitaire sans chercher à discuter précisément de ses « entraves réglementaires » et de leur efficacité éventuelle, sans envisager non plus les moyens concrets de la lutte contre la fuite des capitaux. Nous répétons en ce qui nous concerne, que la seule politique efficace au service des travailleurs, serait celle qui prendrait des mesures radicales dans le sens du monopole d'Etat sur le commerce extérieur, de la non convertibilité de la monnaie, de l'unification du système bancaire (cf. *Cahiers de la Taupe*, n° 13)

3) Sortir du système

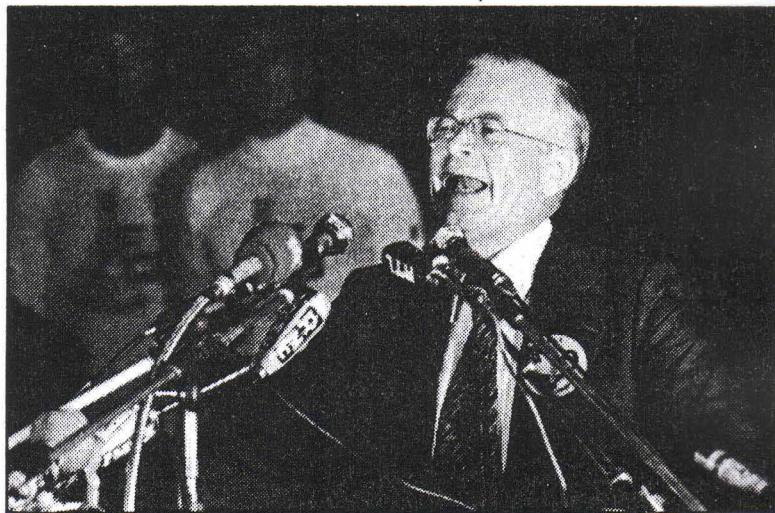
Partant de l'idée qu'il y aurait deux interprétations possibles du Programme commun, une « dure » et une « molle », Kolm conclut, un tantinet désabusé : « En bref, le Programme commun ouvre deux alternatives, l'une n'est pas viable et l'autre ne change pas vraiment grand chose. » (p. 176) Cette impasse résulte du fait que l'hypothèse « dure » respecte aussi les lois et le cadre du système. Kolm constate encore : « Le Programme commun est un progrès assez sérieux en ce qui concerne les contrats défensifs (protection contre les licenciements en particulier et aussi quant aux conditions de travail), mais guère en ce qui concerne la participation effective aux choix et décisions globaux de production et d'activité. » (p. 178)

Il entrevoit la seule voie qui permette de sortir du cercle vicieux et du système en même temps ; c'est celle de l'auto-organisation et du pouvoir des travailleurs : « Le plus important et le plus urgent est d'aller le plus vite possible le plus loin possible dans l'acquisition du pouvoir de décision le plus direct possible par les masses populaires. En particulier dans les entreprises. C'est-à-dire d'aller aussi loin et aussi vite qu'on le peut vers le pouvoir populaire, le contrôle ouvrier, l'autogestion bien comprise. Tous les problèmes et toutes les échéances convergent vers cette conclusion. » (p. 68)

Seule la lutte des classes vient à bout des contradictions analysées. La solution est donc bel et bien politique, et les deux cent pages de démonstration économique de Kolm y ramènent irrésistiblement.

SYNDICATS

LE 13^{ème} CONGRES DE FORCE OUVRIERE



Avertissement

Cet article sur le XIII^e Congrès de la CGT-FO, qui s'est tenu en mai 1977 à Vichy, est une introduction à la connaissance de cette centrale. Il n'est pas écrit par un « spécialiste ». Les sources sont le congrès lui-même, et un excellent petit livre l'Alain Bergounioux, *Force ouvrière*, publié au Seuil, dans la collection *Politique*, 12,50 F. Ce livre, facile à lire, dense et synthétique, informe sur l'ensemble de l'histoire du mouvement ouvrier depuis la deuxième guerre, tant il est vrai que FO ne peut en être séparée dans son évolution et son histoire.

« Ce cri d'alarme est un ras-le-bol des militants. Notre politique fait entrer dans le syndicat des pères tranquilles apathiques. On est loin de la Charte d'Amiens. Cette nouvelle population peut s'emparer de l'organisation. Ce n'est plus du syndicalisme réformiste, c'est du syndicalisme alimentaire. Nous sommes une organisation bloquée, asphyxiée. »

Intervention d'un délégué du Gaz au XIII^e Congrès de FO.

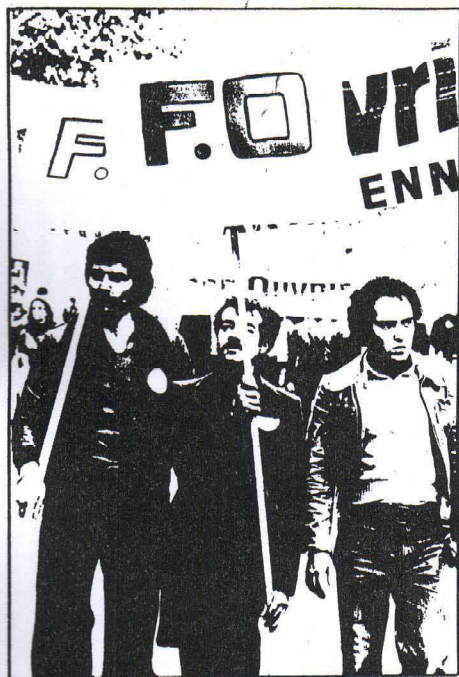
Pénétrer dans l'enceinte d'un congrès de la CGT-FO n'est pas chose habituelle à des militants de notre courant. Nous découvrons un univers à bien des égards inconnu. Il émeut rarement, révolte souvent, car les plus belles tirades, dont on n'est pas avare à FO, donneraient presque du relief à la plate collaboration de classe pratiquée par la confédération. Mais cet univers n'a pas à être ignoré. Il est celui d'une partie du mouvement ouvrier français. Il plonge ses racines dans son histoire : très anciennes racines libertaires et anarcho-syndicalistes asséchées par la disparition du terreau de classe qui les nourrissait, écho d'une tradition encore vivante par endroits. Racines différentes d'un syndicalisme corporatif de catégorie, toujours vivant ailleurs, dans le livre CGT ou chez les autonomes. Mais surtout, dominante d'une autre tradition : celle de la CGT réformatrice d'entre les deux guerres (1), et que des dirigeants ont symbolisé : Léon Jouhaux, secrétaire général de 1909 à 1947. Bothereau, secrétaire confédéral depuis 1933 et secrétaire général de FO de 1948 à 1963. Certes, Bergeron, qui a pris la suite, n'est pas un gardien de Musée. Il dirige une organisation qui, depuis 1947, a dû définir ses propres options et faire sa place dans le champ des forces sociales et politiques. FO d'aujourd'hui n'est pas, et ne pouvait être le prolongement de la CGT d'avant-guerre (la pratique de la CGT d'aujourd'hui s'en rapprocherait davantage), elle est une branche de ce mouvement ouvrier. Une branche scissionnée autant que scissionniste, car la déchirure de 1947 ne s'explique pas par un simple complot de dirigeants pervers contre l'unité, aidés en sous-main, ce qui est vrai d'ailleurs, par le gouvernement Schuman, la SFIO et l'impérialisme américain. La déchirure dans le tissu du mouvement ouvrier fut le fait de l'action conjuguée des stalinien et des réformistes, au moment où s'ouvrait la guerre froide entre les « blocs ». Plus subie par les uns et les au-

tres que décidée et préparée, elle fut la conséquence inéluctable du processus introduit par eux au sein du mouvement ouvrier. La branche FO a perduré sur un acquis social étié, peu liée aux centres de renouvellement de la classe ouvrière : faible dans les industries, dans les régions industrielles en expansion, forte au contraire dans les zones industrielles vieilles comme le Nord, dans les petites entreprises du Sud-Ouest, dans la fonction publique. Mais il n'y a pas de raison de lui dénier une identité dont d'autres s'arrogeraient le monopole : à côté de la CGT, de la CFDT dont l'histoire est différente, elle est la CGT-FO.

Un pot-pourri idéologique

Au-delà de l'aspect « foire » reconnu avec complaisance par les militants, un congrès FO c'est d'abord une fantastique débauche de rappels des principes : indépendance syndicale à l'égard des partis, de l'Etat, de l'Eglise ; liberté de négociation, de contracter, CGT et PC, CFDT et autogestion sont l'objet de toutes les dénonciations, de tous les quolibets, des plus plats jeux de mots paupérisés consciencieusement d'un congrès à l'autre. Le goupillon est brocardé, mais le sabre est un peu oublié. On « fait prendre l'air », comme disait un vieux délégué, à Jaurès, Vallès, Pelloutier, dont les citations émaillent les discours.

Sauf à dénoncer cosaques et goulag, on n'est guère précis et concret : les revendications, les luttes, les besoins des travailleurs, sont absents ; la crise politique, on n'en parle pas directement. Les résolutions d'orientation sont des modèles de généralité et d'atemporalité : portant sur les principes, elles auraient pu être écrites il y a trente ou quarante ans, et pourront resservir dans autant d'années, si Bergeron dit vrai : « *La lutte des classes n'aura jamais de fin, la CGT-FO doit rester elle-même.* »



A travers ce rituel, la confédération trouve son unité, son identité. Ainsi sont rassemblés fonctionnaires vieillis et obtus du syndicat, gestionnaires élus dans les multiples organismes de prévention sociale dont FO a fait son terrain d'élection, anarcho-syndicalistes et anarchistes. Les uns et les autres admettent leurs divergences et leurs différences. Il règne incontestablement à FO un climat de liberté de parole. Il n'y a sans doute pas d'exemple en France d'un secrétaire général, qui « se fasse autant frotter les oreilles », comme il l'annonce lui-même à l'avance. Il est vrai que les risques sont, pour lui, limités. Pas d'exemple d'une confédération où les délégués puissent, sans restriction apparente, présenter des textes d'orientation. Les militants sont attachés à cette liberté, à cette tolérance, comme ils disent, à la très large autonomie (d'action ou d'inaction) des syndicats, toutes choses qu'ils savent ne pas trouver à la CGT. D'où la très profonde conviction que FO est un syndicat démocratique, « le syndicalisme ouvrier », libre de toute sujétion partisane. Cette démocratie est, bien sûr, étriquée et largement formelle. Les résolutions de congrès n'ont pas été discutées par des sections ou des syndicats qui dorment. C'est une démocratie où les composantes complices entre elles de FO se livrent à une discussion sans enjeux véritables. Nous verrons, en fin de cet article, comment le système fonctionne dans le sens de l'auto-conservation et de la protection contre les influences extérieures. Ceux qui menacent le consensus ont droit à la parole, mais la tolérance n'est plus de mise pour eux, plutôt la volée de bois vert qui, jusqu'à maintenant, a conduit au départ. Les partisans déclarés de l'Union de la gau-

che s'en sont très vite aperçus; tous les chefs de courant ont fondu sur eux pour les confondre, Alexandre Hébert, pour les anarcho-syndicalistes n'hésitant pas à les traiter de « sous-marins » (2).

Ainsi, les principes, dans leur généralité et leur autorité historique (la Charte d'Amiens) accueillent des espèces fort diverses qui cohabitent dans un consensus réel. Il serait faux de ne voir là que panache et académisme pour les congrès. La réalité de ce climat est profonde. « Apolitisme » et « révolution » s'accordent pour nombre de militants. Une méfiance profonde à l'égard des partis politiques se combine parfois avec une conscience de classe très vive, mais qui n'accède pas à sa dimension réelle, politique, comme cette camarade ouvrière, qui déclare : « Je suis une révolutionnaire FO, pas dans la politique. » Il y a comme une étrange harmonie de pensée et de réflexe entre les anarcho-syndicalistes et les réformistes à la Bergeron : les uns et les autres affirment ignorer la politique et concevoir bouleversement ou changement de la condition ouvrière par la seule action économique. Ceci entre en résonance avec une conscience ouvrière réelle qui se défie des partis politiques. Ajoutons que la longue cohabitation sans problèmes majeurs de ces anarcho-syndicalistes avec les « syndicalistes de la négociation et de la présence » a contribué à former une mentalité où tout le monde se sent un tant soit peu « libertaire », et nous aurons une idée du climat et des références idéologiques qui règnent chez les militants FO.

Si les principes ont été agités avec une telle véhémence, c'est que ce congrès est un congrès de crise larvée, suffisamment inquiétante pour susciter des accents parfois dramatiques. La CGT-FO est confrontée à une double difficulté :

— la montée de l'Union de la gauche, qui répercute au sein de FO la bipolarisation qui divise le pays, et favorise la poussée vers l'unité d'action intersyndicale. Si les socialistes sont nombreux à FO, il en est de deux genres : ceux d'après-Epinay, et les vieux SFIO qui ne peuvent pas voir un communiste en peinture. Ceux-là ont souvent glissé vers le vote à droite. Bergeron est contraint de hisser plus haut le mythe et le drapeau de l'apolitisme pour préserver l'unité de la confédération.

Sondage SOFRES publié par le *Nouvel Observateur* en juin 1974, qui analyse les votes politiques des salariés dans une élection présidentielle :

	MITTERRAND	GISCARD D'ESTAING
FO	52 %	48 %
CFDT	73 %	27 %
CGT	90 %	10 %

— Le blocage de la politique contractuelle : ce qui fait la spécificité de FO, son argument face aux journées d'action inefficaces, la justification de son auto-isollement et de sa passivité, des contrats qui garantissent, vaille que vaille, le pouvoir d'achat, s'écroule.

La crise de l'apolitisme

FO s'est créé « contre toute emprise politique », comme tendance syndicale autour d'un journal, puis comme organisation dans l'organisation (les groupes FO), enfin, comme confédération séparée. « Contre toute emprise politique », c'est-à-dire contre le PCF, mais pour un certain type de société.

Le Comité confédéral national de la CGT, encore officiellement unifiée des 12-13 novembre 1947 repousse la motion Bothereau :

« Le CCN estime utile l'aide américaine à la France. » Saillant, ex-confédéré, déclare :

« S'il fallait choisir entre le capitalisme et l'URSS, je serais, pour ma part, avec l'URSS. »

L'orientation de FO sous la IV^e République fut parallèle à celle de la SFIO : la recherche de la « 3^e force » (alliance parlementaire des socialistes et des partis bourgeois démocratiques atlantistes) entre les communistes et les gaullistes. Les liens sont étroits entre les deux organisations, mais « l'indépendance » syndicale est respectée : la SFIO dépose au Parlement les textes législatifs que FO a bien voulu lui soumettre.

Tout commence à changer avec la V^e République : la division des tâches entre le syndicat et le parti parlementaire est finie. Qui plus est, le PC et le PS se rapprochent lentement et, en 1965, Mitterrand est candidat commun aux présidentielles. Alors, FO définit son apolitisme actuel, prétend n'entretenir avec l'Etat que des rapports de négociation économique et sociale, distend largement ses liens avec le PS. Cette évolution pragmatique n'est pas sans ravir le courant anarcho-syndicaliste hostile aux partis politiques, et soude la confédération.

Les militants du CERES qui, au congrès de Toulouse, en 1974, avaient fait du Programme commun et de l'autogestion leur cheval de bataille sont partis, depuis, à la CFDT, sans même pouvoir se compter (par une astuce de procédure, on leur a enlevé le droit de déposer une résolution). Alexandre Hébert les avait chargés du péché irrémissible de corporatisme.

La puissance du courant animé par des militants socialistes se réclamant du Programme commun, à Vichy, est faible, en termes de représentativité syndicale : le Syndicat général des impôts (l'équipe dirigeante en est unie et militante, mais la base, au moins à Paris, est fort peu active), des militants des PTT, du Gaz. Ces camarades peu-

vent, à bon droit, se réclamer d'une tradition dans le mouvement syndical : l'idée du Plan face à la crise économique, permettant d'accroître la production, le revenu national, et de le mieux répartir, c'est le plan de 1934 de la CGT. Que certains de ces « planistes », les « néo-socialistes » et « néo-syndicalistes » aient fini dans la collaboration n'autorise pas les rapprochements que s'est permis Hébert (anarcho-syndicaliste). Cette idée de plan n'est pas non plus étrangère à FO, qui le souhaitait à l'époque de la « 3^e force ». Mais les rapports de forces et les alliances dans le mouvement ouvrier ne sont plus les mêmes aujourd'hui.

Avançons l'hypothèse suivante :

— Dans la situation de montée de l'Union de la gauche, le courant qui s'en réclame, sous sa forme actuelle ou une autre, va se maintenir et gêner considérablement Bergeron. Pour écrire dans le style cher aux congressistes FO, il serait « l'épine de la rose ».

— Mais la rose ne tient pas à faire basculer FO et Bergeron dans l'Union de la gauche. Ils seront trop utiles tels qu'ils sont, comme vis-à-vis à la CFDT, et surtout à la CGT, lorsqu'il faudra discuter nationalisations, revendications, contrats. Ceci est à peu près rédhibitoire pour l'opposition « d'inspiration socialiste », d'autant qu'elle heurte de front le sentiment général de FO, tel qu'il est apparu au congrès. De plus, les discours de plus en plus gestionnaires loyaux des intérêts capitalistes de Mitterrand ne peuvent que conforter les militants combatifs dans leurs préjugés « économicistes » et antipolitiques. Bergeron le sent bien, qui a juré que lui, « ne demanderait jamais des sacrifices aux travailleurs ».

Notons, au passage, une chose tout de même assez extraordinaire : Bergeron fait état, en plein congrès, de ses conversations avec Mitterrand, sans en livrer la teneur, parce que son interlocuteur lui a demandé le secret. Et personne pour demander des comptes ! Pas mêmes les militants anarcho-syndicalistes, ou ceux de l'OCI, qui ont présenté la résolution « lutte de classes » !

Les 9,7 % de voix obtenues par la résolution « d'inspiration socialiste » constituent un avertissement et un indice sérieux. Si l'herbe ne lui avait d'emblée été coupée sous les pieds par l'annonce de la participation de FO au 24 mai, elle eut rassemblé beaucoup plus de voix. C'est là le fait majeur : l'aspiration à l'unité d'action.

Crise de la politique contractuelle

Depuis 1969, FO s'est fait le champion des « contrats de progrès » inaugurés par Chaban Delmas. On a trop vite, à l'extrême gauche, rangé FO dans le « camp des jaunes ». En fait, une orientation s'est constituée depuis 1947, qui est devenue le credo,

la cohérence même de FO : développer et étendre les conventions collectives, refuser toute participation institutionnelle à l'élaboration d'objectifs économiques qu'elle serait ensuite chargée de faire appliquer. FO, qui participait au Conseil économique et social « pour information et consultation », refusa toujours le projet gaulliste de transformation de cette institution en organe législatif. Elle s'est blottie comme dans un gant, dans la politique des contrats de progrès discutés branche par branche. Qu'importe que l'augmentation de la masse salariale fut déterminée centralement par le gouvernement : l'illusion reste sauve de la liberté de négociation, le recours à la grève, en toute extrémité, toujours possible. Ainsi, FO a pu, après 1969, tant qu'elle fut seule à signer les contrats, utiliser la combativité et la pression globale de la classe ouvrière sur les négociations, et servir de cheval de Troie du pouvoir dans le mouvement syndical. L'unanimité de tous les courants se fait derrière la défense de « la liberté de contracter ». Chacun y voit la garantie de l'indépendance syndicale contre les démons de la planification démocratique qui tourmente la CGT et la CFDT.

C'est au nom de la même « indépendance syndicale » que FO s'est toujours opposée, et s'oppose farouchement aujourd'hui à toute globalisation de l'action sur des revendications de base communes. Car toute globalisation entraîne à l'épreuve de force politique, politise l'action syndicale, dépossède de fait les travailleurs de leur moyen d'action, et amène, de fil en aiguille, à la catastrophe : réaction brutale ou dictature communiste. Les dirigeants de FO se targuent de n'avoir jamais lancé de mot d'ordre de grève générale que pour défendre des principes : en l'occurrence, le 24 mai, la liberté de négociation. En fait, la question des rapports de forces au sein du mouvement syndical reste déterminante derrière cette argumentation. FO pèse peu. Son poids est, en général, relativisé lors des luttes dures, on l'a vérifié en 1974 pendant la grève des PTT, et elle est efficace surtout pour se glisser dans les failles du mouvement.

Ce sentiment des rapports de forces, cette crainte permanente des « autres », imprègne tous les comportements et guide tous les actes. Les congrès sont l'occasion — fugitive — de se décomplexer, de se déculpabiliser par des discours bravaches, entre soi.

Ils sont aussi l'occasion pour la grogne et l'amertume, de jaillir, fut-ce sous les formes du discours propre à FO. Beaucoup de militants ont, apparemment, parlé clair : « Les antichambres de Matignon et de l'Elysée ne sont pas payantes. La grève du 24, ce n'est qu'un début », dit un délégué mineur de Lorraine, en se tournant vers Bergeron.

Un jeune délégué des brasseries Kronenbourg : « Le bureau confédéral est coupé, il

vit au-dessus des nuages. Vous n'êtes pas les élus de la Croix-rouge ou de l'ONU, mais nos représentants. N'ayez pas l'air satisfaits à la télévision : les baise-mains dans les ministères ne font pas avancer le progrès social. » Ce qui ne l'empêche pas de demander, après, une dédicace à « André ».

Paillet, du syndicat du Trésor : « Lorsque nous reviendrons dans nos départements, nous n'aurons plus au front la honte de l'abandon, mais la fierté du combat avec tous les travailleurs. »

Un postier de l'Oise, partisan du Programme commun : « Ce qui plaît à l'extérieur, c'est ce qui ne dérange pas beaucoup. Nous accusons FO, nous nous accusons de n'utiliser les fins révolutionnaires du syndicalisme que pour les congrès fédéraux et confédéraux. »

Un responsable de l'EGF met en cause la passivité de la confédération face au blocage gouvernemental : « La Fédération de l'EGF court le risque d'un suicide sur la convention. La confédération l'a laissée seule face au pouvoir. » Puis, il évoque la base, « qui ne comprend plus un anti-communisme obsessionnel dépassé ».

Il y a là plus d'emphase de congrès. Les militants fidèles à la direction lui reprochent de ne pas savoir combattre la mauvaise image de marque qu'accréditeraient les media. Un malaise profond est manifeste. La politique de FO, dans la conjoncture de crise et de blocage du plan Barre laisse des militants désorientés, frustrés, sans la justification de luttes menées, même si elles se heurtent à un mur.

Qu'est-ce que tout cela annonce ? La grève du 24 apparaît aux uns comme un premier pas vers l'action commune. A d'autres, comme un mal nécessaire et circonstanciel, qui n'infléchira pas l'orientation générale. C'est sur cette équivoque que Bergeron a fait sa large majorité au congrès. Mais après le 24 ? Il est peu probable que l'étau gouvernemental se déserre. Le cartel de la fonction publique, dont le poids est considérable dans FO, est depuis un certain temps favorable à l'unité d'action. Face à une frustration et à une radicalisation probable et différenciée, selon les secteurs, il est possible que la direction soit amenée à laisser pratiquer, voir à pratiquer elle-même, « quand les circonstances l'exigent », l'unité d'action, en évitant d'avancer des objectifs de lutte, de chiffrer les revendications. Mais si c'est ce pli-là qui est pris, bon gré mal gré, il ne sera pas sans conséquences parmi les militants et les adhérents FO : une aptitude à la lutte peut se développer et, surtout, le ghetto qui protège FO des miasmes extérieurs, s'effriter.

La politique internationale de FO

Cette question est d'une importance majeure. Centrale minoritaire en France, FO

Syndicats

a reçu l'aide de tous les « syndicats libres » sociaux-démocrates d'Europe, dès sa naissance. L'AFL et le CIO des Etats-Unis, l'ont portée sur les fonds baptismaux. Les liens demeurent étroits, et les syndicalistes américains étaient présents au congrès, pour parler de la tour Eiffel, mais surtout de l'indépendance syndicale et du communisme, pourfendre, eux aussi, l'autogestion.

FO a pris une petite stature internationale :

elle a pratroné l'UGTT tunisienne, les syndicats d'Afrique noire à partir de Dakar, et s'inquiète fort de ceux qui « résistent encore dans l'Asie non communiste ». Cependant, elle n'a pas l'assise du puissant DGB d'Allemagne fédérale (3), mouvement syndical dont elle se sent le plus proche, la querelle sur la cogestion mise à part. Or, les structures européennes du syndicalisme « libre » sont menacées : le loup entre dans la bergerie là où on l'y attendait le moins : la CGIL italienne (4) a été admise dans la Confédération européenne syndicale (CES).

C'est un comble pour FO, porteuse jalouse de l'idée européenne comme seul moyen de surmonter la crise et d'échapper à la puissance soviétique. La CGT, maintenant, frappe à la porte. Si cette tranchée internationale venait à céder, FO serait dans une situation impossible : se retirer, ou cohabiter avec une CGT qu'elle veut ignorer en France.

Le DGB a un autre point de vue que FO sur l'eurocommunisme, parce qu'il a un autre rapport de forces. Bergeron a été très ferme et solennel avec ses invités sur cette question. Les développements internationaux au sein du « syndicalisme libre » continuent à peser lourd sur le destin de FO.

Minorités et oppositions à FO

Bothereau, le prédécesseur de Bergeron, disait : « Il n'y a pas de minorité, mais seulement des minoritaires. » Cynisme d'un bureaucrate averti de la qualité de ses opposants ? C'est un fait que FO a polarisé, dès sa naissance, plusieurs types de courants : les anarcho-syndicalistes, les « autonomes ».

Les vétérans de la « révolution prolétarienne », Monatte en tête, dans leur double lutte contre le capitalisme et ce qu'ils dénonçaient comme le « fascisme rouge », ont cru voir dans la CGT-FO la résurrection de la vieille CGT, où pourraient cohabiter révolutionnaires et réformistes. Les « autonomes », issus du comité national de grève des PTT en 1947, puis animateurs des comités d'action syndicale dans les postes, à la SNCF, dans les métaux, avaient choisi la scission avant la sortie des groupes FO. Leur langage, frotté parfois de syndicalisme révolutionnaire, recouvrait un bon vieux réformisme corporatiste. Ils l'emportèrent

dans la fédération des PTT contre *Combat syndicaliste*, organe de militants socialistes.

Les militants trotskystes, radicalement hostiles à la scission, se retrouvèrent, cette dernière consommée pour beaucoup à FO. Ils ne pouvaient pas, en règle générale, militer à visage découvert dans la CGT d'alors.

Le faible poids des minorités apparut dès le 1^{er} Congrès, en 1948 : par 84,3 % des voix, la majorité faisait adopter les structures actuelles, contre les minorités qui demandaient l'élection du bureau confédéral en congrès et à la proportionnelle des courants.

On peut distinguer des oppositions passagères et des courants permanents. Opposition conjoncturelle, mais qui marqua la confédération : celle d'anciens syndicalistes révolutionnaires comme le Bourre, du syndicat du spectacle. Vite attirés par les mirages de l'association capital-travail, ils passèrent au gaullisme, puis à l'activisme « Algérie française », et rompirent avec FO (le courant anarcho-syndicaliste lui, bien que favorable à l'indépendance de l'Algérie, soutenait le MNA de Messali Hadj contre le FLN) (5).

Opposition de Maurice Labi, dirigeant de la Fédé-chimie. Il obtient, en 1966, 9,2 % des voix sur une motion qui stipule : « L'unité d'action doit être pratiquée au niveau confédéral, pour édifier la nouvelle centrale qui mènera au socialisme. » Il devint, dans un langage curieux, mâtiné de marxisme libertaire et d'humanisme, partisan de l'autogestion. Il ne recueillit que 4,5 % des voix en 1971, et passe peu après à la CFDT avec une partie de sa fédération.

Le courant d'opposition constant est une sorte de nébuleuse qui se réclame de l'anarcho-syndicalisme. Ses bases, la Loire, le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique. La tradition semble restée vivante, surtout dans le prolétariat de St-Nazaire. Sa figure nationale, Alexandre Hébert, est secrétaire de l'UD de Loire-Atlantique, où il jouit d'une très large autonomie par rapport à la confédération. Le courant rassemble toute une sensibilité éparse. Les militants de l'OCI ont depuis longtemps fait le choix de travailler en alliance avec lui, en vertu de Léon Trotsky, qui reconnaissait dans les syndicalistes révolutionnaires du premier quart du siècle, le noyau de la classe ouvrière qu'il fallait gagner au communisme. Malheureusement, ceux des années cinquante, soixante et soixante-dix ne sont pas de la même trempe. Sur les questions décisives, on voit mal ce qui les sépare de la majorité.

Ainsi, lors du coup d'Etat d'Alger en mai 1958, FO comme la CFTC repoussent la proposition de la CGT, « d'une mobilisation immédiate des forces ouvrières et républicaines. » Acquisée dans sa quasi totalité au ralliement à la constitution de la V^e République, FO, comme la SFIO, appelle à voter « oui » au référendum gaulliste. Hébert donne son satisfecit au congrès de 1959 :

« Dans une période difficile, notre mouvement syndical FO a fait face, avec ses moyens, ses traditions, mais il a fait face. »

Il semble que depuis longtemps ces opposants à Bergeron fassent feu sur les empêcheurs de tourner en rond. Hébert déclare, contre Labi, au congrès de 1966 : « Les thèses qu'on nous propose comme des thèses modernes, cela porte un nom, le corporatisme. »

Pierre Lambert, dirigeant de l'OCI, déclare au congrès de 1971 : « Il y a une conséquence réelle à l'attrait pour l'autogestion, c'est la destruction de l'universalité de la classe ouvrière, qui est le fondement du mouvement syndical, pour unifier comme classe le prolétariat contre le capitalisme et son Etat... Ce que nous défendons, ce sont les éléments de la démocratie ouvrière arrachés par la lutte des classes, ce sont les syndicats, les libertés, ce sont les conventions collectives (sic). »

Rebelotte, en 1974, à Toulouse, contre les autogestionnaires du CERES, et à Vichy, en mai 1977, contre les « sous-marins » de l'Union de la gauche.

L'originalité de la résolution « lutte de classes » par eux déposée au XIII^e Congrès, c'est les comités de grève, qu'Hébert présente ainsi : « Vous aurez besoin, demain, des comités de grève, quand vous engagerez la lutte, non seulement contre le gouvernement, mais aussi contre les organisations qui se prétendent ouvrières, CGT, CFDT et peut-être même la FEN, c'est-à-dire ceux qui seront les auxiliaires du pouvoir. »

Bergeron déclarait son opposition au passage de la résolution « lutte de classes » sur les comités de grève, qu'il juge dangereux à l'heure où il faut affirmer « la personnalité syndicale ». Le reste, dit-il, « appartient à la communauté confédérale ».

Voici comment Hébert envisage l'unité : « Quant à l'unité organique, je l'ai connue (au bénéfice de l'âge). Ceux qui en parlent aujourd'hui sont des naifs ou des masochistes. L'unité d'action, oui, avec prudence, car nous avons affaire à des gens sans scrupules, qui violent les promesses faites la veille. » (dans FO-Hebdo du 18 mai 1977).

Pierre Lambert pose en ces termes la lutte contre le plan Barre ; citons *Informations ouvrières*, qui dispose du sténogramme : « Mais, concernant la grève du 24 mai, les propos de M. Barre appellent une question et une réponse : si donc le gouvernement, par la voix de son Premier ministre, affirme qu'il refusera de céder à la grève, que faudra-t-il décider le soir du 24 mai ? Accepter ce refus ? Si oui, camarades, cela prendrait la signification que nous serions en présence d'une décision qui rejoindrait la tactique des grèves tournantes, des journées d'action sans lendemain... Nous déclarons solennellement que, si le 24 mai, nous n'avons pas satisfaction

à nos revendications, alors, nous irons jusqu'au-bout » (applaudissements d'une partie de la salle). Jusqu'au bout, c'est tout.

Pas la moindre tentative de concrétiser, dans un mot d'ordre d'action, comme la grève reconductible. Pas d'appel non plus à manifester le 24 avec la CGT et la CFDT, alors que c'était sans doute la première bataille à mener. Alors, un « jusqu'au bout » de meeting ?

Lambert avait pris soin, avant cette audace verbale, de décomplexer un congrès anxieux et furieux des commentateurs de la presse, sur le « ralliement de FO à la grève du 24 » : « Les directions de la CGT et de la CFDT sont-elles révolutionnaires ? On a le droit de s'interroger. En effet, à la Sécurité sociale, en 1972, nous avons eu un large débat pour savoir si on devait signer un contrat salarial. Ils étaient contre. Aujourd'hui, ils sont pour la signature. C'est un ralliement spectaculaire de ces pseudo-révolutionnaires aux positions réformistes. » (dans FO-Hebdo du 18 mai 1977).

Et pour finir, cette charge fort appréciée à FO, contre les animateurs du courant « d'inspiration socialiste », et qui témoigne d'une grande finesse d'analyse : « Une motion circule, sur l'expropriation capitaliste, sur la Charte d'Amiens. Ceci appelle un large débat. Attention à l'association capital-travail, à la politique des revenus, camarades. » (Dans FO-Hebdo du 18 mai 1977).

De même que le courant anarcho-syndicaliste s'est profondément assimilé à FO et vit dans un consensus constant avec la majorité, il semble bien que les militants de l'OCI se soient eux-mêmes assimilés au courant anarcho-syndicaliste et à ses caractéristiques. Ils tiennent toute leur place dans le système de protection de FO vis-à-vis des autres organisations et courants du mouvement ouvrier. Tous se retrouvent sur la même barricade que Bergeron contre le cléricisme dont la CFDT serait le prolongement dans la classe ouvrière. Pour Hébert et pour l'OCI, c'est là un critère majeur de position de classe. Cet engluement détermine une vision du monde. Jusqu'où va-t-il ?

Loin, semble-t-il ; la revue *Critique communiste* rapporte que, le 10 mai 1968, quand le mouvement étudiant édifie des barricades et que les militants de l'OCI appelèrent à les quitter, en ce moment crucial, où la responsabilité des groupes révolutionnaires était lourdement engagée, le principal dirigeant de l'OCI était retenu à Toulouse... par un congrès FO.

Les militants de Lutte Ouvrière animent des sections FO. Mais ils se désintéressent de tout ce qui se passe au-dessus de leur instance de militantisme. Des délégués des Banques de Paris, où l'influence de LO est importante, sont intervenus au Congrès sur des positions critiques.

La majorité confédérale est, depuis 1948, d'une grande stabilité. Voici les pourcentages qu'elle obtient sur le vote du rapport moral :

1950 : 90 %
1952 : 96 %
1954 : 85,1 %
1956 : 91,1 %
1959 : 86,5 %
1961 : 83,7 %
1963 : 86,1 %
1966 : 84,5 %
1969 : 93,9 %
1971 : 89,9 %
1974 : 85 %
1977 : 87,2 %

L'opposition anarcho-syndicaliste obtient 11,4 % en 1966, 12,9 % en 1971, 14,2 % en 1974 ; elle chute à 6,9 % en 1977. Serait-elle la première victime de la politisation et du mouvement social montant dans le pays ?

Ajoutons que, selon de vieux camarades de notre courant, il y eut, dans les années cinquante, une opposition révolutionnaire active à FO, animée notamment par des militants trotskystes, comme Gibelin (l'auteur avec Danos, du précieux petit livre *Juin 36*), mais qu'elle aurait été dispersée et détruite par des mesures bureaucratiques.

Une organisation bloquée ? asphyxiée ?

C'est le SOS du camarade du Gaz, mis en exergue de cet article. Bloquée et asphyxiée, ça ne signifie pas menacée de disparition ou d'éclatement immédiat. L'appareil de FO, vieilli, vit sur le souvenir des bagarres de la scission, comme ces anciens combattants qui campent toujours à Verdun. Pèsent sur lui une longue histoire de défaites du mouvement ouvrier, les compromissions, les reniements et les trahisons de la direction Jouhaux, depuis août 1914. Il s'y ajoute la perte de l'hégémonie face au PCF. Comment se retrouver frais, imaginaire et attentif aux phénomènes nouveaux quand on charrie un tel passé ? L'immobilisme têtue d'un Bergeron, c'est aussi l'inertie, le vieillissement, l'avancement dans la carrière administrative souvent, d'une base salariée à majorité employée et fonctionnaire que la scission de 1947 a coupé et isolé des centres névralgiques du mouvement ouvrier. FO n'a pas mordu non plus sur les nouvelles couches salariées. Comment expliquer, sinon, le développement et l'évolution tumultueuse d'une CFDT, quand FO, dans toutes ses composantes, s'est raccornie comme un vieux carton exposé alternativement au soleil et aux intempéries ?

La dynamique objective des luttes sociales est le moteur d'un renouvellement et d'une ouverture. Mais elle ne saurait suffire. Seule, en définitive, une avancée dans le

combat pour la démocratie syndicale et ouvrière dans les secteurs conscients et actifs de la classe ouvrière que rassemblent aujourd'hui la CGT et la CFDT, entraînera FO vers une nouvelle unité. Lointaine perspective ?

NOTES

(1) La CGT est scissionnée en 1921 par la direction réformiste, qui perdait du terrain face à la tendance révolutionnaire, où militent les membres du jeune parti communiste, et qui formera la CGTU (unitaire). Largement majoritaire, la CGT (on appelle ses membres les confédérés) est la grande centrale réformiste. Un processus de rapprochement est enclenché en 1934, sous la pression du mouvement ouvrier montant, qui est sanctionné par un congrès de réunification, début 1936. Pendant les grèves du Front populaire, la CGT devient une organisation extrêmement massive, et les ex-unitaires gagnent des fédérations clefs. Une nouvelle scission est consommée en 1938, après le pacte germano-soviétique. Nouvelle unification pendant la guerre, dans la Résistance, au niveau des directions clandestines.

(2) Les courants anarcho-syndicalistes ou syndicalistes révolutionnaires étaient dominants dans la CGT d'avant 1914. La Charte d'Amiens est leur programme. Ce courant s'est détourné de l'action politique personnifiée par la SFIO parlementaire. Partisan de l'action directe et de la grève générale pour abattre le capitalisme, il est radicalement anti-étatique, et voit dans le syndicat la structure fondamentale de la société libérée. De fait, la CGT d'avant 1914, regroupant l'avant-garde ouvrière, tenta de jouer à la fois le rôle d'une organisation de masse de résistance des ouvriers, et celui d'une direction révolutionnaire. La majorité des dirigeants, dont Jouhaux, passa à l'union sacrée en 1914. La minorité restée révolutionnaire, se rapprocha du bolchévisme. Rosmer, Monatte (fondateur de la « Vie ouvrière ») entrèrent au PC. Beaucoup y restèrent et devinrent stalinien (Monmousseau, Frachon...); d'autres sortirent pour revenir au syndicalisme (Monatte et l'équipe de la Révolution prolétarienne), d'autres poursuivirent le combat communiste dans les rangs de l'opposition de gauche trotskyste, les bolchéviks-léninistes (Rosmer).

(3) Le DGB est la grande centrale syndicale, social-démocrate, d'Allemagne fédérale.

(4) La CGIL est l'équivalent de la CGT française ; un important courant socialiste y participe. Pour entrer dans la CES, la CGIL s'est désaffiliée de la Fédération syndicale mondiale, dominée par les syndicats soviétiques. Elle n'y est plus que membre observateur, mais Bergeron, fine mouche, la soupçonne de continuer à payer ses cotisations.

(5) Le Mouvement nationaliste algérien (MNA) s'opposa au FLN, et ses rapports aux colonialistes français, à la recherche d'une « troisième force », devinrent plus que douteux. Messali Hadj fut le grand leader populaire et nationaliste en Algérie, jusqu'au déclenchement de la guerre de libération, en 1954.



6ème Conférence CGT des femmes travailleuses « POURQUOI LE MOT « FEMINISME » FAIT-IL PALIR ENCORE TANT DE CAMARADES ? »

« *Quelque chose a changé* » titrait en avril 1976 un article de Rouge relatant la conférence CGT des femmes de la métallurgie. Un an après, plus encore, tout vient confirmer cette appréciation : *quelque chose a changé, d'essentiel, de fondamental, d'irréductible dont la CGT doit aujourd'hui plus ouvertement tenir compte.*

Quelle activité « spécifique » en direction des femmes ?

« *L'adjectif spécifique* » dira Christiane Gilles dans son rapport introductif donne trop souvent lieu « à une interprétation étroite et restrictive ». Ainsi, dans son discours, il ne s'agit plus tant de revendications « propres » aux femmes, afférentes essentiellement à la maternité, à l'éducation des enfants et devant permettre aux travailleuses de mieux jouer « leur double rôle de mère et de travailleuse » (5ème conférence), que d'une lutte dont les femmes sont certes les « promoteurs essentiels » mais qui concerne l'ensemble de la CGT, l'ensemble des travailleurs. Il s'agit aujourd'hui d'intégrer la dimension féminine dans l'activité plus générale de la CGT, de « féminiser la CGT » !

En premier lieu, c'est le « droit au travail » des femmes (droit qui fait l'objet du premier chapitre de la charte revendicative) qui doit être plus vigoureusement affirmé : « *La participation des femmes à la vie professionnelle est l'élément déterminant de transformation de la condition féminine et par conséquent de l'émancipation de la femme* ». Déjà C. Gilles, dans son introduction à l'enquête de la CGT-IFOP, « *Femmes à l'usine, femmes au bureau* » expliquait que « *tout progrès vers plus d'égalité* » passait « *par le droit et la possibilité (pour les femmes) de subvenir par elles-mêmes à leurs besoins d'existence* » et « *donc par leur participation à la production sociale.* »

Certes, la CGT a toujours défendu ce « droit au travail », mais jusqu'à il y a peu, toute sa démonstration consistait à en faire le complément d'une vie familiale heureuse : « *Le travail de la mère permet à la famille une vie moins restreinte : logement amélioré, meilleure nourriture, instruction plus poussée donnée aux enfants, possibilités de vacances* » (5ème conférence des femmes travailleuses - 1973). De la sorte, la CGT transformait la travailleuse en porteuse privilégiée des revendications sur « *la qualité de la vie.* » et contribuait à perpétuer - à son corps défendant - l'idée de « *salaire d'appoint* ».

Travailleuse, la femme avait une autre fonction, un autre « rôle » : la maternité, alors que l'homme, lui, ne semblait pas devoir connaître pareille dualité, pareil écartèlement. « La maternité et la grossesse gênent les égalitaristes (sic), expliquait C. Gilles lors de la 5ème conférence, ils n'apportent pas de solution aux problèmes qu'elles posent et aux conséquences qu'elles entraînent pour les femmes et pour les enfants. Il est bien présomptueux d'affirmer que le père et la mère, à tous les âges de l'enfant, ont un rôle en tout point semblable à jouer, alors que les différentes écoles des sciences humaines ne se sont pas encore accordées pour apporter une réponse identique ». Passons sur l'idée qu'il pourrait y avoir des sciences neutres, non marquées idéologiquement car sur cette question la CGT semble avoir tranché. « Antoinette » surtout (mensuel femme de la CGT), s'est interrogé dans plusieurs articles sur la notion d'« instinct maternel » et son utilisation par la bourgeoisie :

« L'insistance avec laquelle la société parle d'« instinct maternel » et de nécessaire présence de la mère n'est pas neutre. Vous pouvez constater que dans les crèches, il n'y a pas de puériculteurs. Au premier instituteur qui, il y a cinq ans environ, a demandé à être affecté dans une école maternelle, il a été gentiment conseillé de consulter un psychiatre. Vous voyez bien que, plus encore que le rôle de la mère, c'est le rôle des femmes que la société détermine de façon précise » (Antoinette - mai 1977).

Dès lors, la CGT semble vouloir refonder son intervention en direction des femmes... Et si la famille reste le lieu privilégié, sacro-saint, de l'épanouissement des individus, la femme ne doit plus en être la gardienne exclusive : le couple prend la relève, la famille se « modernise » ! C'est en ce sens d'ailleurs que l'accent est mis sur « la recherche à plus d'égalité dans la famille » : « il n'est pas acceptable que dans la vie d'un couple, la femme soit la servante de l'homme » dira Jean Louis Moynot. Parole facile ! ? Peut-être, mais peu importe... L'essentiel est que les femmes ne l'acceptent plus aujourd'hui dans une proportion de plus en plus importante.

Réaxer l'intervention

A qui s'adresse-t-on, et comment ?... Telle semblait être la question sous-jacente à toutes les interventions. Les femmes « ont changé », il faut en prendre la mesure : « le passé ne suffit pas », dira Monique Beaussier de l'UR-Paris, nous ne sommes plus les seuls à parler et à défendre les femmes...

D'une certaine manière, la CGT est passée à côté de toute une dimension de la radicalisation des femmes en se refusant à reprendre à son compte des problèmes qualifiés de « privés ». Mais des groupes femmes sont apparus, jusque dans les entreprises, des femmes de la CGT y participent ! Impossible de nier l'écho qu'ils ont rencontré, les débats qu'ils ont soulevés, impulsés. « Pourquoi le mot de « féminisme » fait-il pâlir encore tant de camarades ? », interrogera une déléguée des PTT... « N'avons-nous pas tendance à qualifier de gauchiste toute velléité d'indépendance ? » (Monique Beaussier).

Ce débat là sera tout sauf marginal au sein de la conférence. S'il n'est pas totalement nouveau, c'est la première fois qu'il semble pouvoir se poser si ouvertement. « Antoinette » a, sur bien des points, senti venir, préparé le débat. En mai 1976 (il y a donc un an), Georges Labica (professeur de philosophie à Nanterre, membre du PCF) y contestait dans un interview la notion de « place des femmes » - si souvent utilisée par la CGT -, véritable assignation à résidence de la femme par comparaison à l'homme conquérant qui a, lui, pour caractéristique le déplacement :

« Aujourd'hui, la libération de la femme est à l'ordre du jour et toute libération débouche sur une prise de pouvoir... Le propre de la condition féminine est sa double domination, en tant que prolétaire d'une part, en tant que femme d'autre part... On ne

peut plus dire que l'inégalité de la femme tient seulement aux rapports capitalistes de production. Pour les femmes, il y a deux luttes à mener de pair...

Langage nouveau, détonnant, qui posait la dimension féminine du combat de classe.

Sur cette question, c'est Jean Louis Moynot - dont l'intervention fera l'effet d'une petite bombe, plusieurs déléguées insistant pour qu'il soit distribué et publié dans la Vie Ouvrière - qui ira le plus loin. Reprenant le débat sur le travail des femmes, « cœur du problème », il insistera sur la nécessité de dévoiler tous les rouages par lequel le capitalisme entretient, accentue, reproduit l'infériorité des femmes dans la production et la société, aiguisant de la sorte la concurrence entre travailleurs et travailleuses sur le marché du travail :

« Se fixer le but de supprimer cette inégalité a une portée révolutionnaire, car c'est en dehors des possibilités du système. Mais à condition de prendre cet objectif au sérieux et avec toutes ses implications... Il ne suffit pas d'affirmer le principe... il faut s'attaquer sans tarder à tout, je dis bien tout, ce qui infériorise les femmes dans le travail. A long terme, c'est une question décisive pour la productivité sociale et le développement de la société. » Ensuite Moynot développera plus longuement sur la reproduction, par le biais des « idées et des pratiques quotidiennes », de l'infériorisation des femmes, pour expliciter la bataille à mener dans les rangs mêmes du syndicat (cf. encart page 19).

Ne nous étonnons pas ! Si le rapport de Moynot a reçu un tel écho, c'est parce qu'il synthétisait pour la masse des déléguées présentes un discours encore épars mais bien vivant ; c'est aussi parce qu'il semblait être à même de jouer un rôle d'instrument privilégié dans la bagarre des femmes au sein du syndicat (le fait de pouvoir s'appuyer sur le discours d'un dirigeant de la CGT quand on connaît les multiples entraves faites aux commissions femmes, n'est pas sans importance !).

groupes femmes, commissions syndicales et responsabilités syndicales

Deux dates semblent avoir servi de révélateur aux femmes de la CGT :

— le 7 Octobre en premier lieu où les travailleuses ont vu leurs revendications s'éclipser, passer sous la table alors qu'elles étaient (et sont) les premières touchées par le plan Barre, les premières victimes de la propagande à la sauce Beullac.

— le premier mai ensuite, où « la couleur, la joie, l'originalité » et les revendications du cortège femme ont fortement étonné, interpellé, interrogé... (divorce, viol, contraception, avortement, emploi, etc...)

Sur les groupes femmes et les commissions syndicales femmes, un débat spontané aura lieu dans la salle. Certaines déléguées avanceront la vision d'une division des tâches entre commissions syndicales et groupes femmes : aux premières la lutte contre la surexploitation dans l'entreprise, aux autres « tout le vécu des femmes ». Celles-là se prononceront pour la mixité des commissions syndicales. D'autres insisteront sur l'importance des deux structures sans réduire le rôle des commissions syndicales à la seule lutte contre la surexploitation... Mais le débat sur la reconnaissance ou non du mouvement femme, sur les rapports du syndicat avec lui restera sous-jacent ! Nombre d'interventions montreront que les groupes femmes sont avant tout vu comme une sorte de errance de travailleuses égarées en un combat douteux. A la CGT, par une intervention comprise « de manière plus souple », « reflet de toutes les oppressions subies », de faire ses preuves : « on aura les groupes femmes qu'on mérite ! » et si on fait bien notre boulot, « les groupes femmes, ce sera nous ».

Tout n'a-t-il pas été fait ces dernières années pour amalgamer les groupes femmes aux projets de la bourgeoisie ?

Pourtant, dans le même temps, c'est toute une dimension de la lutte des femmes — non prise en compte par le CGT, relativisée, voire niée — qui est revendiquée comme lutte du syndicat lui-même :

« Les commissions syndicales femmes mettent sous la table le problème de l'oppression spécifique des femmes, les problèmes avec le mari... Les militantes ont souvent peur d'en discuter avec les hommes qui les traitent de « sexistes »... Les commissions syndicales femmes ne répondent pas à ces problèmes » soulignera une déléguée de Sacilor.

Et comment espérer que les femmes participent plus nombreuses à la vie du syndicat quand leurs problèmes sont niés, quand la coupure semble totale entre leur vie quotidienne et l'activité syndicale : *« ... quand on prononçait le mot « mentalités » à la CGT, ça grinçait, ça ne passait pas... »* (Antoinette - mai 1977). Alors on se taisait ! Combien de femmes qui sèchent les réunions parce qu'elles gardent les enfants pendant que le mari, lui, s'y rend ? Combien de femmes qui refusent de participer aux stages syndicaux parce que le mari, militant pourtant, ne veut pas ? Combien de femmes qui acceptent les tâches les plus ingrates et qui progressivement se détachent du syndicat parce que, décidément, elles ne font qu'y retrouver la même « place » qu'au travail et au foyer ?

Et combien de sections syndicales s'en inquiètent-elle ? Combien de sections syndicales se posent-elles tous ces problèmes, en débattent, n'acceptent pas le fait accompli, se soucient de poser le débat sur les crèches, le partage des tâches ménagères, des conséquences de la double journée de travail des femmes, etc... ?

Et le problème de la prise de parole ?

« Quand les ténors de la sidérurgie prennent la parole, il ne reste plus grand chose à dire... Je ne m'étonne pas que les femmes soient parties... Il y a peu de temps que j'ose les contredire » expliquera la secrétaire de l'UD de Moselle, seule « restante » (et qui plus est non élue) de l'équipe de 5 femmes élue à la CE de l'UD.

Son intervention répondait au rapport d'Allamy sur la prise de responsabilités des femmes dans la CGT : comment « arrêter l'hémorragie de nos cadres féminins » avait-il interrogé, comment « lutter contre cette routine qui colle à la peau et qui empêche d'avoir une attitude nouvelle très ouverte à la promotion hardie ? ». La déléguée de la sidérurgie ne sera pas seule à répondre : il faut en finir avec l'homme « politique » et la femme « secrétaire », telle sera la substance des interventions. « En tant que femmes, on se sent obligé d'avoir des responsabilités techniques... Je ne suis pas dactylo, alors comment se fait-il que j'ai appris à taper à la machine pour le syndicat ?.. Est-ce pour des raisons biologiques ? » interrogera la déléguée du syndicat des communaux de Toulouse se référant à l'intervention de Moynet.

... la petite phrase de Moynet :

Dans la plupart des cas, aux différentes étapes de l'évolution historique, les femmes au foyer ont eu, de ce fait, le statut social d'une servante de l'homme. Certainement, cette différenciation des forces de travail masculine et féminine qui est la base de l'infériorisation des femmes et de la domination masculine, s'est appuyée sur la différence biologique entre les sexes. La force de toutes les idées rétrogrades sur la place des femmes dans la société repose sur l'évidence du fait biologique de la maternité.

Mais, est-ce que cela entraîne fatalement, biologiquement, que seules les femmes pourraient balayer la maison et seuls les hommes pourraient piloter les avions ? Certainement pas ! »

Qui était à la conférence ?

— sur 692 déléguées mandatées, il y avait 640 femmes et 52 hommes ;

— 1/3 avait moins de 25 ans ;

Leurs qualifications :

— 208 ouvriers (166 OS, 42 professionnels) ;
— 329 employés ;
— 72 agents de maîtrise et assimilés cadres ;
— 1 ingénieur ;
— 17 cadres.

Date d'adhésion :

— 2/3 ont adhéré après 1968 ;

Responsabilités :

— 19 secrétaires d'Unions locales ;
— 24 secrétaires d'Unions départementales ;
— 16 membres de bureaux fédéraux.

Toutes les fédérations étaient là, sauf l'agriculture, le spectacle et les journalistes.

Les mieux représentées étaient : la métallurgie avec 134 délégués, l'habillement avec 38 et le textile avec 31.

Quelques Unions départementales dont le Doubs n'étaient pas représentées.

Quels moyens sont donnés aux femmes pour qu'elles puissent réellement assumer leurs responsabilités ? Ne laisse-t-on pas encore les commissions femmes isolées en une sorte de ghetto : *« vous voulez faire des actions, et bien faites les ! »*... Et que dire quand on vous réplique que vos revendications ne sont pas prioritaires ? Attendre le jour faste ? le 8 mars ou la grande journée d'action femme ?

Prendre des responsabilités dans le syndicat, oui mais comment ?.. Plusieurs déléguées, suivies dans sa conclusion par C. Gilles, insisteront sur la nécessité de créer un rapport de force dans le syndicat, à travers la commission femme notamment, pour que les responsabilités ne soient plus prises individuellement mais collectivement.

Dense, touffu, le débat n'ira pas plus loin. Mais l'essentiel est sans doute atteint : les bouches se sont ouvertes et, comme le dit la Vie Ouvrière, les déléguées ont exprimé *« l'ensemble de leurs préoccupations, y compris celles qui n'apparaissent pas de prime abord relever des questions syndicales »* !!!

C'est C. Gilles qui conclura en fin de conférence : *« nous sommes parvenues à sortir des schémas traditionnels de discussions dans nos instances, pas seulement au niveau de la forme, mais du contenu... Il est temps de poser nos problèmes avec fermeté, assurance et de combattre tous les comportements masculins qui s'y opposent »* (applaudissements massifs). Quant à la mixité ou à la non mixité des commissions syndicales, ce sera à chaque commission d'en décider, *« un des intérêts est qu'elles puissent s'exprimer librement sans la crainte de ne pas être comprise... sans qu'elles deviennent un moyen pour le syndicat de se décharger des préoccupations des femmes... »* Cette prise de position, on ne sait trop si elle sera « acceptée » dans les sections syndicales ; le fait est qu'elle est une remise en cause de la conception des commissions véhiculée jusqu'à aujourd'hui (cf. encart)... Ce n'est en tous cas pas tombé dans l'oreille de sourdes !



**Il en va
de l'idéologie
de la supériorité
des hommes,
qu'on appelle
aussi idéologie sexiste,
comme de l'idéologie raciste**

EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE JEAN-LOUIS MOYNOT

J'aborde là ce qui est peut-être le plus délicat et le plus difficile de la lutte syndicale au féminin. Bien entendu, il ne s'agit pas que les femmes partent en guerre contre les hommes.

Mais il faut savoir que tout ce qui infériorise les femmes dans la société se reproduit en grande partie par l'intermédiaire des idées et des pratiques quotidiennes qui sont personnellement très consternantes. J'en parle en mon nom personnel en sachant que l'on rencontre une assez grande diversité de points de vue là-dessus parmi les travailleurs et au sein même de la CGT. Et je demande aux camarades qui ne partagent pas mon point de vue d'y réfléchir calmement.

Ces idées et ces pratiques ont pour rôle d'établir à l'échelle sociale une suprématie masculine et une infériorité féminine en tentant de faire croire que c'est là une chose naturelle et immuable.

Cette thèse inavouée — mais au fond largement admise — présente une infinité de variétés et de nuances. Je ne m'étendrai pas sur la diversité des arguments plus ou moins raffinés qui l'étaient. Arguments biologiques : fragilité du squelette, poids du cerveau, rapport du poids de graisse au poids du muscles, handicap physique de la grossesse et de l'allaitement. Arguments fondés sur la nécessité sociale de la reproduction, arguments moralisateurs, « réalistes vulgaires », etc. Et en dernière analyse, elle fait des femmes des êtres dont la force de travail, la capacité intrinsèque, est essentiellement biologique, au mieux culinaire. Elle fait d'elles des attributs domestiques de l'homme social, productif et conquérant. Comment s'étonner dès lors que des êtres humains deviennent dans une telle optique des femmes-objets dont la publicité commerciale s'empare sans leur demander leur avis.

Cette idéologie ne prend pas toujours des formes aussi extrêmes dans toutes les sociétés, ni dans toutes les classes de la société. En particulier, sans prétendre idéaliser quoi que ce soit, il est indéniable que le sens de la solidarité humaine est un attribut de la conscience de

classe des exploités et donne un autre contenu à leurs sentiments personnels. Mais le moins qu'on puisse dire est que cette représentation idéologique des sexes est constante dans toute la période connue de l'histoire de l'humanité, et encore aujourd'hui bien que cela commence à être remis en cause.

Il faudrait parvenir une bonne fois à reconnaître l'existence de cette représentation idéologique, de son caractère fallacieux et pervers et décider de la combattre. Evidemment, on ne saurait rendre les exploités responsables de ce qui est aujourd'hui et à toujours été l'intérêt des classes dominantes, ni des effets accumulés des rapports sociaux au cours des milliers d'années.

Mais on ne saurait non plus prétendre que cette innocence historique les met à l'abri de la contagion.

Si on ne dénonce pas l'idée de la supériorité masculine, on risque de noyer la question féminine dans les bons sentiments en contradiction avec la pratique, de faire des concessions dangereuses à cette idée et de prendre le parti de la morale et des pratiques sociales et individuelles jusqu'ici admises — pas toujours innocemment — sans en faire la critique.

Ce que je viens de faire à une portée assez générale mais ne s'écarte pas du sujet. Cela s'applique intégralement à la répartition du travail domestique dans un couple et à la valeur reconnue respectivement au travail professionnel des femmes et des hommes.

Mon propos n'est évidemment pas de prétendre que tout se ramène à l'idéologie. Mais encore une fois, reconnaître l'existence et le caractère fallacieux de représentations encore majoritaires est indispensables pour modifier la réalité. Sauf lorsqu'il s'agit d'une pure survivance du passé, les idées vont de pair avec une morale et des lois qui confortent les pratiques sociales et individuelles correspondantes. A ce point de vue, il en va de l'idéologie de la supériorité des hom-

mes, qu'on appelle aussi idéologie sexiste, comme de l'idéologie raciste. Le sexisme comme le racisme est à considérer comme un phénomène social. Ses implications psychologiques ne doivent pas conduire à le considérer en dehors des rapports sociaux.

Il faut bien mesurer tout ce que représentent ces idées et ces pratiques sociales. Pensons notamment à tout ce que représentent l'éducation, et l'ensemble des conditions sociales du développement de la personnalité féminine.

Il existe notamment un grand nombre de femmes pas mariées, sans enfants, dont la vie professionnelle sociale, culturelle, politique est profondément mutilée. Il est plus difficile aux femmes qu'aux hommes de prendre des responsabilités, d'affirmer son autorité, de parler en public. C'est à la fois à cause du climat général, et à cause de l'influence de toutes ces conditions sur le psychisme féminin.

La preuve en est que lorsque la vie les pousse à lutter et à prendre des responsabilités, toutes les femmes toutes sans exception disent : « Je ne me serais pas vue capable de cela ». Et pourtant, elles sont capables de s'affirmer et de se développer de cette façon.

Nous devons penser à tous ces obstacles, quand nous cherchons le moyen que les femmes prennent vraiment toute leur place dans la CGT. Cette question a déjà été largement abordée. Elle est tout à fait décisive.

Je voudrais conclure, en soulevant une question d'une portée tout à fait considérable.

La lutte que nous menons pour mettre le travail féminin sur le même plan que le travail masculin, ne se borne pas à l'horizon revendicatif étroit du régime actuel.

Nous affirmons que la démocratisation de l'économie, et la mobilisation consciente de tous les travailleurs, sont les conditions essentielles pour donner un contenu de classe, et permettre la réussite des profonds changements auxquels une majorité de gauche peut ouvrir la voie.

Pensons bien que tout cela serait à moitié creux si les femmes étaient tant soit peu confinées dans un rôle silencieux au milieu d'une démocratie masculine.

Quand nous disons qu'il s'agit de redonner un sens au travail, changer le contenu des relations hiérarchiques, rapprocher conception et exécution, modifier les relations de travail pour assurer à chacun initiative et responsabilité, chacune de ces formules doit retentir particulièrement « au féminin ».

Nous mesurons là, quelle responsabilité cela représente pour la CGT, pour tous ses syndicats, de combattre et de vaincre l'inégalité constante dont les femmes sont victimes dans les relations de travail avec les hommes.

Faute de temps, je n'ai pas abordé la question : pourquoi est-ce précisément à notre époque que la question féminine surgit avec tant de force ?

La réponse est étroitement en rapport avec le fait que notre époque est celle d'un immense progrès scientifique et technique, qui tend à transformer le travail, le mode de vie, la personnalité des hommes et des femmes, et qu'elle est aussi la période historique du passage du capitalisme au socialisme.

C'est pourquoi nous devons comprendre que l'action syndicale au féminin a pour but de faire (et elle le fera) que le féminisme et la société socialiste en France soient tout autant féminines que masculines.

C'était il y a environ deux ans...

A l'amendement proposé au 3^{ème} Congrès de l'USTM 92 par des travailleuses :

« Partout, nous impulserons la création de commissions femmes du syndicat dans lesquelles les femmes pourront prendre confiance en elles, discuter de leurs problèmes et élaborer les revendications. Ceci devant amener les femmes à prendre des responsabilités au niveau du syndicat et non bien sûr à s'isoler de celui-ci »

Il fut opposé :

« Sous contrôle du syndicat pourront se créer des commissions femmes par lesquelles les femmes pourront mener une action responsable dans nos syndicats. »

... De l'eau bouillante semble être passée sous les ponts !

Quelles revendications ?

Ne plus laisser nos revendications disparaître dans les luttes d'ensemble, sortir des sentiers battus, ne pas se laisser « responsabiliser » aux seules questions secondaires, aux tâches techniques... « A nous de trouver notre place ! »...

... Certes, mais les revendications mises en avant dans la charte revendicative, comment les défendre, en redébattre, comment les enrichir, compléter et remettre au besoin en question dans les sections syndicales ?

Le débat sur le « droit au travail », tel qu'il est explicité aujourd'hui devrait conduire à une révision importante de l'activité syndicale. « Si elle est conçue en vue de rallier les travailleuses les moins avancées... les autres s'en détourneront » expliquait le document préparatoire. Cette préoccupation, toutes les déléguées l'ont clairement exprimée. L'entrée massive des femmes au travail, leur « acharnement » à défendre leur emploi, leur refus de rejoindre fourneaux et casseroles quand « la crise » frappe à la porte ont chamboulé bien des préjugés vivaces au sein même de la CGT. On assiste à une nouvelle approche des revendications des femmes. La charte revendicative en est une photo directe : lutte pour l'augmentation des salaires (et du SMIC, 3/4 des smicards étant des smicards) et lutte pour la qualification professionnelle doivent plus systématiquement se mener de pair et cette lutte concerne l'ensemble de la CGT : « ... parlons en mieux et plus souvent de ces disparités salariales entre professions ou entreprises d'une même profession et faisons comprendre aux femmes que l'importance de la main d'œuvre féminine dans les professions n'est pas sans rapport avec ces grandes inégalités de salaires, les combattre est le seul moyen de changer quelque chose pour les femmes » (C. Gilles). Il faut que la CGT se penche plus — au delà de la classification et du salaire lui-même — sur le « déroulement de carrière » des travailleuses et sur « leurs possibilités de promotion ». En effet, dans combien d'entreprises une analyse méthodique de la « carrière » des femmes de l'embauche à la retraite laisserait voir de disparités avec celle des hommes pourtant entrés au même niveau, à la même qualification, au même salaire ! Ces disparités, les statistiques générales les cachent trop bien, les syndicats ne s'en préoccupent pas assez. Les précisions apportées à ce niveau dans la charte revendicative — entre autres celle qui fait obligation aux employeurs de fournir régulièrement aux comités d'entreprise et aux organisations syndicales « toutes les informations nécessaires à la vérification du respect de la loi et portant sur tous les éléments de la rémunération — semblent vouloir aller dans ce sens. Mais comment faire pour ne pas laisser les revendications moisir sur le papier ? L'inquiétude n'est pas sans fondement : il n'est que de lire la Vie Ouvrière, qui n'a pas repris réellement le débat, pour s'en rendre compte. Seule la

mobilisation massive des femmes peut l'empêcher.

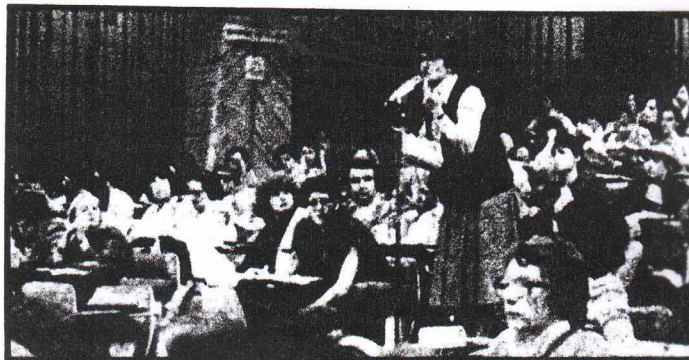
Or malheureusement, toute affinée, enrichie qu'elle soit, la charte revendicative reste en deça des exigences des travailleuses, en deça des nécessités de l'heure. L'échelle mobile des salaires, mentionnée par le PCF dans le cadre de la réactualisation du programme commun, a disparu de la charte. Pourquoi ? Plus grave encore, la revendication des 35 heures est absente. Revendication pourtant fondamentale, souvent mise en avant dans les entreprises à majorité féminine... son absence de la charte contredit la lutte que prétend mener la CGT contre les propositions gouvernementales de travail à mi-temps, de congé de longue durée pour les jeunes mères, d'horaires aménagés pour mieux camoufler la double journée de travail effectuée par les femmes. Il y a de plus contradiction à exiger la retraite à 55 ans en raison de la pénibilité du travail des femmes (cadences, parcellisation des tâches, travaux répétitifs...) ainsi que des charges familiales et d'en rester aux 40 heures, même si la perspective des 35 heures est inscrite.

« Lutter contre le plan Barre, ce n'est pas mettre un bémol à nos revendications, c'est au contraire poser et défendre toutes celles qui se justifient » a pu dire C. Gilles.

Mais qu'est-ce qui « justifie » ces revendications ? La situation faite aux femmes et à l'ensemble des salariés au travail et dans la société, ou les termes de la renégociation du programme commun ? Qu'est-ce qui justifie les 35 heures, sinon la volonté de pouvoir prendre en main ses propres affaires, d'avoir le temps et les moyens de le faire ? Qu'est-ce qui justifie les 35 heures sinon le chômage massif dont les femmes sont les premières victimes !

La charte exige — entre autres — « la création d'emplois nouveaux en nombre suffisant dans les secteurs privé, public, nationalisé. » Mais que veut dire en « nombre suffisant » ? Pourquoi la CGT ne se fixe-t-elle pas comme objectif de lutte prioritaire le plein emploi des femmes. Biaiser à ce niveau, c'est en rester aux mots, aux « principes »... et la plus belle, la plus complète charte revendicative qui soit ne pourra jamais s'abstenir de poser ce problème. « Nous n'avons pas nous mêmes à nous autocensurer » a dit Christiane Gilles. Et bien oui, les 35 heures, le plein emploi sont des revendications fondamentales sur lesquelles les femmes, moins que quiconque, n'ont à s'autocensurer. « Prendre en charge « au féminin » les revendications de salaire, emploi, conditions de travail, etc. est indispensable, non seulement parce que cela correspond à la manière dont les femmes ressentent leur exploitation, mais parce que c'est un des mécanismes majeurs du système capitaliste de s'appuyer sur une différence, une sorte de dédoublement du degré des conditions dans lesquelles sont exploitées la force de travail masculine et la force de travail féminine. » Et bien oui là encore, mais il faudrait le montrer dans les revendications et les actes !

Nous reviendrons sur toutes ces questions, ainsi que sur le projet de loi-cadre présenté par le PCF en mai 1977, dans le numéro de rentrée (septembre) des Cahiers de la Taupe.



Extraits et amendements de la Charte revendicative

■ Les amendements à la charte revendicative n'ont pas fait l'objet d'un réel débat. Examinés préalablement par une commission, seuls ont été soumis à la conférence ceux qui avaient été acceptés.

Deux méritent d'être soulignés :

*

* * *

■ - Le premier concerne le chapitre sur « les droits des parents salariés » :

(Nous soulignons en italique la partie amendée).

La politique familiale moderne, qu'il est indispensable de promouvoir à notre époque, doit être fondée sur l'égalité entière de l'homme et de la femme, sur leur responsabilité commune dans l'éducation des enfants et dans toutes les questions qui concernent la vie du couple, et de la famille. Elle doit s'adapter aux profondes modifications intervenues dans la vie des familles du fait du travail salarié de la mère. Elle est conditionnée par la satisfaction de besoins essentiels en matière de pouvoir d'achat, d'emploi, de conditions de travail.

La satisfaction des besoins sociaux dans les domaines de l'habitat, de l'enseignement, du cadre de vie, des équipements, etc... est une aspiration de masse liée aux conditions de vie et de travail, aux progrès scientifiques et techniques, au développement économique des richesses nationales.

Cette satisfaction conditionne les possibilités d'épanouissement individuel et collectif des travailleurs. Elle est un élément de l'accès et de l'égalité de la femme dans le monde du travail, la vie publique et la famille.

Elle créerait les conditions pour une nouvelle répartition des tâches y compris ménagères au sein de la famille.

* *

■ - Le second s'insère dans le chapitre « Les droits à la maternité » :

(...)

Avoir les enfants que l'on désire :

Une véritable politique familiale favorisant la natalité doit, en tout premier lieu, avoir pour but de lever les contraintes matérielles, morales et sociales qui gênent les familles dans leur existence, leur développement, leur épanouissement.

C'est pourquoi la CGT réclame :

- l'ouverture dans tous les établissements hospitaliers de centres de planification des naissances d'une qualité d'accueil satisfaisante ;
- que soit facilitée l'information sur la sexualité et la contraception dans les quartiers et aussi dans les entreprises *publiques et privées* ;
- la mise en place d'une information en langues étrangères dans les centres.

Si l'interruption de grossesse ne peut être considérée comme le moyen satisfaisant de maîtriser la fécondité à notre époque, toute disposition répressive la concernant doit toutefois être abolie. (Notons à ce niveau que la charte ne reprend pas les termes utilisés lors de la 5ème conférence, à savoir : pour une « nouvelle loi susceptible de répondre à ce dramatique et cruel problème »).

Aussi la CGT revendique :

- L'abrogation définitive de la loi de 1920 (article 317 du code pénal) ;
- l'abrogation de toutes mesures répressives et dissuasives contenues dans la loi ;
- le remboursement par la sécurité sociale de l'interruption de grossesse et des frais médicaux y afférant ;
- l'ouverture dans tous les établissements hospitaliers de centres d'interruption de grossesse ayant une capacité et une qualité d'accueil correspondant aux besoins ;
- des mesures particulières pour que les mineures puissent exercer ce droit.

Simultanément, à son action pour l'imposer, la CGT estime qu'une femme, un couple, doivent pouvoir choisir d'avoir ou non des enfants, le nombre de naissances qu'ils souhaitent et leur espacement.

Ce droit fondamental a été dans son principe reconnu. Toute réglementation répressive et dissuasive accompagnée d'un refus de mise en place des moyens nécessaires est une violation pure et simple de ce principe.

La CGT ne saurait accepter aucune remise en cause de ce droit. De plus, elle réclame que tous les moyens financiers et autres soient dégagés pour permettre l'application effective de la loi.

■ A noter que outre le chapitre sur le droit au travail, absent tel quel de la précédente charte revendicative, un nouveau chapitre fait son apparition ; nous le publions ici intégralement :

Le droit à la culture, aux loisirs, aux activités physiques et sportives :

C'est un besoin humain qui ne saurait se moduler selon le sexe comme l'a confirmé le colloque de la CGT sur « les activités physiques et sportives des travailleuses » en décembre 1976.

Or la crise aigue du système capitaliste manifestée ces dernières années, a des conséquences particulièrement néfastes sur les conditions générales d'existence des travailleuses ; comme le soulignent les différents chapitres de cette charte revendicative.

Le droit aux loisirs, l'accès à la culture sous toutes ses formes, le droit de disposer de temps pour soi-même, sont désormais une des dimensions du désir de vivre une autre vie pour les travailleuses (rappelons que la charte n'en revendique pas pour autant les 35 heures !).

Cependant, si ce droit reste à conquérir pour une masse impressionnante de travailleurs, les obstacles à surmonter pour gagner ce droit pour les travailleuses sont encore plus considérables.

L'accès à la culture générale est l'objet d'une ségrégation sociale et c'est la classe ouvrière et d'autres salariés qui ont le moins de temps et de moyens pour y accéder.

A cette ségrégation de classe, s'ajoute pour les femmes, une ségrégation de sexe (nous soulignons).

Ainsi, le temps consacré par les femmes au travail, dans les transports, aux activités ménagères et aux soins des enfants pour les mères de famille, le temps disponible pour le repos, les loisirs, l'activité physique et sportive, la culture est réduit à sa plus simple dimension.

Or, une telle situation prive ainsi la société toute entière de l'enrichissement collectif que procure l'épanouissement de chaque individu par l'accès à la culture générale, faisant de chacun et chacune un citoyen à part entière.

Aux besoins particuliers que nécessite l'activité professionnelle des femmes, dont un certain nombre est chargé de famille, une orientation politique de progrès social, de justice et liberté, devrait prendre en compte les aspirations des travailleuses à une vie meilleure, plus épanouissante dans le travail, la société, où toutes les facultés intellectuelles et physiques se développeraient sans aucune discrimination de sexe, de race.

C'est pourquoi la CGT revendique le droit à la culture sous toutes ses formes pour les travailleuses, ce qui suppose :

- outre la satisfaction des revendications d'ordre général et le développement d'équipements sociaux et collectifs déjà contenus dans le programme :
- des équipements sportifs et culturels dans les entreprises et sur les lieux d'habitation ;
- la pratique des activités physiques et sportives sur le temps de travail, adaptée aux jeunes et aux femmes ;
- une subvention suffisante aux comités d'entreprise ou organismes assimilés pour une ample promotion du sport de masse dans les entreprises ;
- l'ouverture de l'ensemble des disciplines sportives aux femmes par le rejet de préjugés rétrogrades ;
- le développement des activités culturelles dans les entreprises, qui tienne compte de l'importance et des aspirations de la main d'œuvre féminine.

DOCUMENT

Andres Nin
40ème anniversaire
de son assassinat

« LES SOVIETS EN RUSSIE »

Extraits

Andres Nin représentait la CNT (Confédération anarchiste) au congrès de l'Internationale syndicale rouge en 1921. Il en devint secrétaire. En août 1930, Staline le fait expulser d'URSS en raison de ses sympathies pour Trotsky. De retour en Espagne, il dirige l'opposition communiste de gauche, jusqu'à sa fusion, en 1935 le bloc ouvrier paysan de Maurin, et la fondation du POUM (Parti ouvrier d'unification marxiste); Il participe à l'automne 1936 à la formation du gouvernement de la Généralité de Catalogne en tant que ministre de la justice. Cette collaboration approfondit la rupture envers le trotskysme qui avait déjà commencé

Le terme russe de soviets signifie simplement *conseil* ou *comité*. Le sens de ce terme est pourtant couramment ignoré bien que la révolution russe l'ait définitivement incorporé au vocabulaire de tous les pays. Le terme n'a donc rien de mystérieux, et le soviets n'est pas une création proprement spécifique de « l'âme slave », comme le prétendent ceux qui veulent faire de la grande révolution d'Octobre un phénomène spécifiquement russe, mais une forme d'organisation et de combat que la classe ouvrière russe et que le prolétariat de tous les pays se sont appropriés. Il est possible qu'une grande partie des masses exploitées ignore la vraie signification de ce terme, mais elles savent parfaitement que c'est avec le mot d'ordre de « *Tout le pouvoir aux soviets* » que le prolétariat russe abattit le régime capitaliste en 1917, et que, sur la base des soviets, il a entrepris de bâtir une nouvelle société sans exploiters. Et ceci suffit, en y ajoutant la haine profonde que la bourgeoisie éprouve envers l'idée de soviets, pour que les travailleurs du monde entier comprennent que leur émancipation est indissolublement liée au triomphe de cette idée.

Mais cette compréhension, dictée par l'instinct de classe ne suffit pas. Pour les ouvriers et paysans espagnols, le problème des soviets revêt un caractère éminemment pratique, puisque, sans la création d'organes de ce type, leur victoire sera impossible. Il est donc utile que les masses travailleuses aient une idée claire de



avec la formation du POUM et la participation au front populaire. Après les journées insurrectionnelles de Mai 1937 à Barcelone, il est arrêté et disparaît, assassiné par les staliniens. Pour célébrer le quarantième anniversaire de son assassinat, nous publions de larges extraits d'une brochure qu'il écrivit en 1932, à son retour d'URSS pour populariser l'expérience des soviets, dont il avait eu l'occasion de connaître de près la réalité et le fonctionnement.

(Traduction « Cahiers de la taupe »)

l'origine, du développement et des fonctions de ces organismes.

Les soviets sont apparus au cours de la première révolution russe, celle de 1905. Leur création ne résultait de l'initiative d'aucun parti ni groupe politique, mais elle fut l'œuvre spontanée des masses et du développement des événements révolutionnaires. Les soviets ne surgirent pas d'un seul coup, sous la forme relativement définie qu'ils ont pris en octobre de telle année, quand le mouvement atteignit son apogée; ils furent le résultat de la transformation des différents organismes de combat créés au cours de la lutte. Il s'est produit un processus très original. « *L'histoire — comme le dit l'écrivain russe Nevski — à travers les masses ouvrières qui la façonnaient, paraissait passer d'une forme d'organisation à une autre, la modifiant sans cesse, éliminant certains éléments et en introduisant d'autres, tantôt simplifiant, tantôt compliquant l'organisation.* » Dans certains cas, les soviets sont apparus comme le développement naturel des comités de grève créés par les cheminots. Dans d'autres cas, par le développement de ces comités dans les usines et les ateliers. C'est ce qui s'est produit, par exemple, à Ekaterinoslav, Rostov, Novorossisk, Krasnogorsk, Kiev, Libau, Reval et autres lieux. Ces comités, qui n'avaient au début d'autre fonction que de diriger les mouvements grévistes, se transformaient peu à peu, sous l'impulsion des événements révolutionnaires, en organes représentatifs de

toute la classe ouvrière, qui se mettaient d'accord avec les représentants des différents partis prolétariens en établissant une coalition de combat. Les soviets de Petrograd eurent une origine analogue. Au début, il s'agissait uniquement d'un système de représentants d'usine, délégués par leurs camarades pour négocier avec les patrons, récolter de l'argent pour les grévistes, etc.

L'apparition de ces organisations joua un rôle immense dans le développement de la révolution de 1905. Sans elles, le mouvement aurait échappé au contrôle du prolétariat, puisque, avant leur création, à la tête du mouvement, se trouvaient des organisations de caractère nettement bourgeois, qui avaient dévié le mouvement, le soustrayant à l'hégémonie du prolétariat et le subordonnant à la direction de la bourgeoisie libérale. Sans ces organisations créées par le prolétariat dans le feu de la lutte, le puissant mouvement de 1905 n'aurait pu se transformer en insurrection.

Quoiqu'il en soit, le fait est que la classe ouvrière russe a créé une organisation complètement originale qui se distinguait de toutes les autres organisations, tant parce qu'elle résulte de son initiative exclusive, que par les procédés qui présidèrent à la création des soviets et le but pour lequel ils apparurent. Les soviets sont créés uniquement par les classes révolutionnaires (ouvriers, paysans, employés) ; ils se constituent, non en accord avec la loi, mais par la voie révolutionnaire, par l'activité directe des masses exploitées, et se transforment en instrument de l'insurrection et en embryon du futur pouvoir prolétarien. En réalité, ils sont déjà un pouvoir, la dictature du prolétariat en germe. *« Ils agissaient comme s'ils étaient déjà le pouvoir », dit Lénine, s'emparant par exemple des imprimeries (à Petrograd), arrêtant les agents de police qui empêchaient le peuple révolutionnaire de réaliser ses droits. Ils agissaient comme pouvoir en incitant le peuple à ne pas donner d'argent au gouvernement. Ils confisquaient ses fonds (comité de cheminots dans le sud), et les consacraient à satisfaire les besoins du nouveau gouvernement, d'un gouvernement populaire, révolutionnaire. »* *« Les organes de pouvoir que nous décrivons, dit aussi Lénine, étaient la dictature en germe, puisque ce pouvoir ne reconnaissait aucun autre pouvoir, aucune autre loi, aucune autre norme, d'où qu'elles viennent. Un pouvoir illimité, extra-légal, qui s'appuie sur la force au sens le plus direct de ce terme, c'est la dictature. Mais la force sur laquelle s'appuyait et aspirait à s'appuyer ce nouveau pouvoir, n'était pas la force des baïonnettes, ni celle de l'argent, ni celle d'aucune institution antérieure. Rien de cela. Le nouveau pouvoir n'avait ni les armes, ni l'argent, ni les anciennes institutions. Sur quoi s'appuyait cette force ? Sur la masse populaire. C'est là le trait distinctif fondamental de ce nouveau pouvoir en comparaison avec le pouvoir antérieur. Ceux-là étaient les organes du pouvoir de la minorité sur le peuple, sur la masse des ouvriers et des paysans. Ceux-ci étaient les organes de pouvoir du peuple, des ouvriers et paysans, sur la minorité, sur une poignée d'agents de police, de nobles et de fonctionnaires privilégiés. »*

Au début, les partis ouvriers ne se sont pas rendus compte de l'immense importance des soviets. Jusqu'à décembre, quand la lutte prit la forme de l'insurrection armée, ils n'ont pas compris toute leur signification profonde. Il y eut même des tentatives de représentants de ces partis pour se retirer des nouveaux organes qu'ils considéraient indéfinis et grisaille. Lénine lui-même, jusqu'en mars 1906, ne parle pas des soviets comme d'organes du nouveau pouvoir révolutionnaire. Mais les bolchéviques furent néanmoins les premiers à comprendre l'importance des soviets comme organes de l'insurrection, comme cadre le plus approprié pour réaliser le front unique de tous les éléments révolutionnaires du prolétariat, et ainsi, au fur et à mesure que les événements prenaient une tournure décisive, ce furent les bolchéviques qui jouèrent le rôle principal dans les soviets.

Il ne fait aucun doute que le prolétariat russe, en créant les soviets, donna au prolétariat international une nouvelle forme

d'organisation de la classe ouvrière. Les soviets sont, en réalité, des organes nettement révolutionnaires, inconcevables dans une époque de développement pacifique et qui ont pour but la transformation immédiate et radicale de toutes les relations sociales. Le prestige de cette nouvelle forme d'organisation était immense parmi les masses ouvrières russes. Les travailleurs disaient : *« Ce que dit le soviet, nous le ferons »* ; et en effet, ils le considéraient comme leur propre gouvernement, ils mettaient en pratique sans hésiter ses ordres et ses décrets. Il n'a jamais existé d'organisation qui puisse compter avec une confiance aussi illimitée des masses et qui leur soit aussi étroitement liée. Les ouvriers dans les usines élaient leurs députés au soviet. Ces derniers devaient rendre compte de leur gestion à leurs électeurs, et qu'un député, n'ayant pas rempli de façon satisfaisante la mission confiée, soit révoqué et remplacé était chose courante. Comme nous le verrons plus loin en étudiant la structure des soviets, presque tous avaient un comité exécutif pour le travail courant ; mais toutes les questions importantes étaient amplement discutées dans les sessions plénières. Les soviets étaient une organisation de base au fonctionnement largement démocratique.

Les fonctions et le rôle des soviets se modifiaient selon les circonstances du moment. Au début, nous l'avons vu, ils ne sont rien de plus que de simples comités de grève ; plus tard, ils se transforment en organes représentatifs de toute la classe ouvrière ; ensuite, en organes de l'insurrection et en embryon de pouvoir ; finalement, avec la victoire de la révolution prolétarienne, la forme soviétique est celle que revêt précisément la dictature du prolétariat. La forme soviétique de la dictature du prolétariat est donc la forme du prolétariat organisé comme pouvoir d'Etat qui fonde la possibilité de domination politique complète et se transforme en puissant instrument de transformation social et politique.

Les soviets devant la prise du pouvoir

1) Le premier soviet

Le premier soviet est apparu à Ivanovo-Vosnesensk, centre le plus important de l'industrie textile russe. Le mouvement ouvrier de cette ville était l'un des plus anciens du pays. L'influence des idées socialistes y était très forte, mais le mouvement se distinguait par une caractéristique spéciale : le rôle dirigeant n'était pas tenu par l'agitateur extérieur ou l'intellectuel, comme c'était souvent le cas, mais par les éléments de la classe ouvrière locale eux-mêmes. La masse était néanmoins généralement inculte, comme c'est fréquent parmi les ouvriers de cette branche d'industrie, qui s'est toujours caractérisée, dans tous les pays, par les pires conditions de travail.

Le mouvement révolutionnaire de 1905 eut une répercussion immédiate sur cette masse d'ouvriers exploités, surtout à la proximité de centres ouvriers aussi importants que Moscou et Orejovo Zugevo, où la fermentation révolutionnaire avait atteint le degré maximum.

Le 12 mai éclate à Ivanovo-Vosnesensk la grève des ouvriers du textile, qui se transforma en grève générale et joua un rôle immense dans l'histoire du mouvement ouvrier russe. Le 13, lors d'une assemblée des grévistes à laquelle assistèrent 30 000 ouvriers sur les rives du fleuve Talki, un conseil du soviet de 110 délégués fut élu pour conduire les négociations avec les patrons et les autorités au nom de tous et pour la direction de la grève. Ce comité n'était pas un comité de grève ordinaire, tant par sa forme d'élection que par son caractère. Dès le premier moment, un contact étroit s'établit entre le soviet et le parti social-démocrate, dont le comité local inspirait toutes les résolutions du nouvel organe.

Le soviet, sous l'influence des événements qui se développaient dans le pays, acquit rapidement une importance extraordi-

naire et un caractère révolutionnaire défini. Sa force et son prestige étaient immenses. En réalité, pendant cette période, le double pouvoir existait déjà à Ivanovo-Vosnesensk. On ne pouvait rien imprimer dans aucune imprimerie sans l'autorisation du soviet. Celui-ci refusa par exemple d'autoriser l'impression d'un document par lequel un représentant de l'autorité s'adressait au nouvel organisme créé par les travailleurs. Alors que le soviet soumettait à son contrôle la publication de tous les documents qui émanaient de la classe ennemie, il publiait librement tout ce qu'il voulait.

La propagande social démocrate par exemple s'effectuait sans aucun contrôle. Le soviet utilisait librement les locaux publics, sans en demander l'autorisation à personne pour ses assemblées et ses meetings. Ce droit avait été conquis par la force, et personne ni rien ne put empêcher que la classe ouvrière l'exerce, pas même le massacre du 3 juillet organisé par les autorités tsaristes. C'était naturellement le soviet qui dirigeait la grève. On n'admettait aucune négociation séparée ; personne ne pouvait reprendre le travail sans l'accord du soviet. Celui-ci organisait le service de protection des usines et des biens de la cité, et, pendant toute la période où il en fut maître, on n'enregistra pas un seul acte de pillage ou de vandalisme. Ce fut précisément quand le soviet fut dissout que commencèrent les attaques contre les boutiques.

Le soviet prit des décisions à caractère nettement politique, qui furent transmises au ministre par un message signé de tous les députés au soviet, auquel s'ajouta la signature de milliers de grévistes. Dans ce message on réclamait la liberté de parole, de réunion et d'association, et la convocation d'une Assemblée constituante. Le soviet exigea la formation d'un tribunal pour juger les responsables des charges de la force publique contre les grévistes du 3 juillet, organisa des commissions pour collecter des fonds pour les chômeurs, des détachements pour garder les usines, etc. Immédiatement après sa constitution, fut formée une présidence de cinq membres, qui fut sans aucun doute un organisme analogue aux comités exécutifs élus dans les soviets qui surgirent ultérieurement en différents lieux du pays.

Les assemblées plénières se tenaient tous les matins à neuf heures. Une fois la session terminée, commençait l'assemblée générale des ouvriers, qui examinait toutes les questions, liées à la grève. On rendait compte de son déroulement, des négociations avec les patrons et les autorités... Après la discussion, les propositions préparées par le soviet étaient soumises à l'Assemblée. Ensuite, les militants du parti prononçaient des discours d'agitation sur la situation de la classe ouvrière, et le meeting continuait jusqu'à ce que le public s'en lasse. Alors la foule entamait des hymnes révolutionnaires et l'Assemblée se dissolvait. Et cela se répétait ainsi tous les jours.

Après le massacre du 3 juillet, les assemblées s'interrompirent pendant deux semaines, et lorsqu'elles reprirent, 40 000 ouvriers assistèrent à cette première réunion. Aux assemblées succédèrent des manifestations pacifiques et des meetings au centre ville. Le 25 juillet, le soviet décida de considérer la grève comme terminée, dans la mesure où la faim commençait à régner dans les foyers ouvriers et où les patrons avaient fait des concessions considérables.

Le jour où fut annoncée la fin de la grève, le soviet d'Ivanovo-Vosnesensk se dissout spontanément, mais ses membres continuèrent à jouer un rôle de représentants des ouvriers. Dans toutes les usines, ces derniers continuaient à les considérer comme leurs « députés », et dans tous les conflits avec l'administration, ils agissaient comme représentants de la masse ouvrière, et les patrons acceptaient ce fait accompli.

2) Le soviet de Petersburg.

Petersbourg, était, non seulement la capitale officielle du pays, mais aussi le centre du mouvement révolutionnaire ; c'était là que le prolétariat était le plus actif et doté d'un esprit de combat le

plus ardent. De là partait l'initiative, la pensée révolutionnaire, y compris pendant les jours de décembre quand la capitale restait passive, pendant qu'une lutte sanglante se développait à Moscou. Petersburg était reliée par mille fils au reste du pays, et cette circonstance l'aidait à s'assimiler l'expérience des autres centres prolétariens et les résultats obtenus, à les élaborer dans son laboratoire révolutionnaire et à donner finalement en octobre 1905, la forme la plus parfaite d'organisation, le Soviet de députés ouvriers qui exerça une influence énorme sur le mouvement révolutionnaire de tout le pays.

Le soviet surgit au moment de la lutte révolutionnaire la plus aiguë. L'idée de sa création fut lancée le 12 Octobre lors d'une assemblée tenue à l'institut technologique. Mais en réalité les masses ouvrières avaient déjà entrepris de le créer dès le début de la révolution à travers les différentes formes de représentation dans les usines et les ateliers. Le 13 octobre, le soviet tenait sa première réunion plénière. L'un des principaux accords adoptés par cette session fut d'adresser un manifeste à tous les ouvriers et ouvrières, manifeste qui dit notamment : « *on ne peut permettre que les grèves naissent et s'éteignent de façon sporadique. C'est pourquoi nous avons décidé de concentrer la direction du mouvement dans les mains d'un comité ouvrier commun. Nous proposons à chaque usine, à chaque atelier, à chaque profession qu'ils élisent des députés, à raison de 1 pour 500 ouvriers. Les députés de chaque usine ou atelier constituent un comité d'atelier ou d'usine. La réunion des députés de toutes les usines et ateliers constitue le comité ouvrier général de Petersburg.* » Au début, les ouvriers, en élisant leurs députés, les considéraient comme leurs représentants dans le comité général de grève qui s'appelle soit « soviet général ouvrier », soit simplement « soviet ouvrier », mais dès le premier moment commence à se généraliser le terme de « *soviet des députés ouvriers* », maintenant connu de tout le monde, qui apparaît déjà dans le premier numéro de *Isvestia*, organe officiel des soviets.

Aucun participant au mouvement n'avait conscience de l'importance immense que cette organisation, à laquelle ils envoyaient leurs représentants, était amenée à jouer. Néanmoins, les militants les plus conscients comprenaient parfaitement qu'il ne s'agissait pas d'un simple comité de grève et que sa mission était la grève politique, non seulement pour obtenir la journée de travail de 8 heures, mais pour la convocation de l'Assemblée nationale et l'obtention de la liberté politique.

À la mi-novembre, le nombre de députés au Soviet était de 526, délégués de 147 usines, 34 chantiers et 16 syndicats. Sur ces députés, 508 ne représentaient pas moins de 250 000 ouvriers, c'est à dire la majorité écrasante du prolétariat de la capitale. En tête, comme toujours, les métallurgistes qui constituent l'avant garde naturelle du mouvement révolutionnaire. Le nombre de leurs députés atteignait 351 ; venaient ensuite les ouvriers du textile, avec 57 députés ; ensuite les typographes avec 32 ; les travailleurs du bois avec 23, etc, etc... Mais dans le soviet étaient aussi représentés les employés, les fonctionnaires des postes et du télégraphe et les partis révolutionnaires, sans parler du fait que nombre de députés étaient membres du Parti social démocrate ouvrier russe (bolchéviques et menchéviques) et du Parti socialiste révolutionnaire. Sur les 50 membres qui composaient le comité exécutif, 28 représentaient les usines et les chantiers, 13 les syndicats et 9 les partis socialistes. Le Soviet de Pétrograd réalisait — selon la définition de Lénine — l'union effective de la social démocratie révolutionnaire, des ouvriers révolutionnaires et de la démocratie révolutionnaire : c'est là que résidait sa force et sa faiblesse. Sa force, parce qu'il regroupait tout le prolétariat ; sa faiblesse, parce que l'initiative et l'énergie de cette masse prolétarienne se voyait neutralisée, jusqu'à un certain point, par l'indécision et les hésitations propres à la petite bourgeoisie radicale.

Petersbourg était en 1905 le centre de tous les événements, et dans la capitale même, le Soviet était le centre de tout le mouvement et ce, avant tout, comme l'a dit Trotsky, « *parce que cette*

organisation prolétarienne, purement de classe, était une organisation de la révolution comme telle ». « *Le Soviet des députés ouvriers*, dit celui que en fut le président, *surgit comme une réponse à des besoins objectifs, engendrés par le cours des événements, d'une organisation que ait une autorité, regroupe toutes les masses dispersées de la capitale, unisse les tendances révolutionnaires au sein du prolétariat, soit capable d'initiative, se contrôle automatiquement elle-même, et surtout, puisse surgir de sous terre en 24 heures.* »

Aucun des partis révolutionnaires existants, aucun des syndicats, peu nombreux par ailleurs, ne pouvaient jouer ce rôle. Malgré l'énorme influence qu'ils avaient sur les masses ouvrières, bolchéviques et menchéviques ne regroupaient que deux à trois mille membres à la fin de l'été, et de cinq à six mille à la fin de l'année. Avec l'aide du soviét, la social démocratie mobilisait toute la masse. Le soviét était un centre qui animait l'organisation et la lutte sous la direction de la social démocratie, non seulement au prolétariat mais aux secteurs petits bourgeois de la population.

Au moment où surgit le Soviet, il existait à Petersbourg une Douma (assemblée) municipale, qui était uniquement un organe de l'administration municipale, dont les pouvoirs étaient limités systématiquement par le gouvernement tsariste. Cet organisme était élu exclusivement par la classe dominante. L'un des premiers actes du Soviet fut de présenter une série de revendications à la Douma principale. Ces revendications étaient les suivantes :

- 1) Prendre des mesures immédiates pour régler l'approvisionnement de la masse ouvrière de la capitale.
- 2) Accorder des édifices publics aux assemblées ouvrières.
- 3) Abolir la concession de locaux et de subventions à la police, aux gendarmes, etc.
- 4) Donner l'argent de la caisse municipale au soviét pour l'armement du prolétariat de Petersbourg en lutte pour la liberté du peuple.

Ces demandes furent déposées à la Douma par une délégation du soviét. Il n'est pas besoin de dire que les membres de la Douma restèrent sourds aux revendications du prolétariat. Ils promirent d'examiner la question lors d'une session spéciale, mais la chose n'alla pas plus loin.

Le programme politique du soviét était inspiré par la social-démocratie. Ses mots d'ordre fondamentaux étaient le renversement de l'autocratie, l'assemblée constituante, la République démocratique et la journée de huit heures.

Il dirigea trois grèves, les grèves générales d'octobre et novembre, et celle de la poste. Il lança un demi-million de proclamations, il mit en pratique par la voie révolutionnaire, la journée de huit heures en usines, proclama la liberté de presse et de réunion, et la concrétisa par la confiscation des imprimeries et des lieux publics ; il organisa l'aide aux chômeurs ; il prit la tête du mouvement qui arracha à l'autocratie le Manifeste du 17 octobre, promettant la convocation de la Douma et une série de libertés politiques, et, avec la grève de novembre, obligea le tsarisme à interrompre la guerre en Pologne. Pendant tout un temps, dans la période de montée de la révolution, il agit réellement comme un pouvoir et alla de victoire en victoire. Le soviét lança le mot d'ordre « *Armez-vous !* » qui reçut un écho ardent dans le prolétariat. Dans les usines s'organisaient des groupes armés. Le soviét achetait des armes pour son compte, formait la milice ouvrière qui gardait l'imprimerie où étaient éditées les Izvestia, luttait contre les bandes réactionnaires, protégeait les assemblées, etc.

L'autorité du soviét était immense. Tout le monde, tous les exploités, ceux qui étaient victimes de brimades, accouraient à la demande d'aide. Dans sa dernière période, les visites de délégations paysannes étaient plus fréquentes, et des relations avec les soldats commençaient même à s'établir. Les tribunaux laissaient sortir les témoins, s'ils étaient députés au soviét, pour qu'ils puissent remplir leurs fonctions. Si la police arrêtait l'un d'eux sous prétexte de quelque désordre public, il était relâché

dès qu'il présentait sa carte. Les autorités militaires qui gardaient la centrale électrique débloquent le courant pour l'impression des Izvestia, sur ordre du soviét, et lui communiquèrent officiellement que l'ordre était satisfait. Les cheminots et les télégraphistes étaient entièrement à sa disposition alors que le président du conseil des ministres ne pouvait en disposer quand il le voulait. Parmi les abonnés à l'organe du soviét figuraient de Witte, chef du gouvernement, et Birilov, ministre de la marine. Quand commencèrent les progroms organisés par les « *Cent-noirs* » dans tout le pays, le soviét donna aux ouvriers l'ordre de s'armer. Mais ils n'avaient pas les moyens d'acquérir des armes, et ils commencèrent à fabriquer des armes blanches dans les usines et sur les chantiers. Dans le soviét, se forma un véritable musée, d'une variété inégale. Mais plus tard, on acheta des armes. La milice était composée de 6 000 ouvriers, l'institution fonctionnait normalement et ouvertement, au point que les journaux publiaient les numéros de téléphone des postes de milice auxquels on pouvait s'adresser en cas de nécessité urgente.

Le 26 novembre fut arrêté Krustalev, premier président du soviét. Ce dernier répondit par la déclaration suivante : « *Le président du soviét des députés ouvriers a été emprisonné par le gouvernement. Le soviét élit un autre président et continue à se préparer pour l'insurrection.* » En effet, Trotsky fut élu. Mais la vie du soviét fut de courte durée.

Le 2 décembre, le soviét adressa un Manifeste au peuple, l'invitant à retirer l'argent des Caisses d'épargne et de la banque d'Etat, en exigeant son paiement en or. L'appel eut un grand écho dans la population, ce qui porta un sérieux coup au gouvernement.

Le soviét était devenu une grande force. Sous son influence se créaient des organismes analogues dans d'autres villes. Le moment où il devait s'unir aux paysans pour l'action décisive approchait, mais la démocratie révolutionnaire, représentée par le soviét, et les groupes de l'opposition bourgeoise libérale, se contentèrent de la victoire d'octobre et s'entendirent avec le tsar sur le dos du peuple. Ceci rendit confiance et force à l'autocratie qui finit par l'emporter. Le 3 décembre, la force publique encercla l'édifice où était réuni le comité exécutif du soviét et procéda à son arrestation. Ses membres furent jugés et condamnés à la déportation en Sibérie. Plus tard, eurent lieu des tentatives pour créer un soviét clandestin, mais la tentative ne réussit pas. Il est vrai que continuait à fonctionner un comité exécutif, mais il s'agissait en réalité d'une organisation purement nominale qui avait perdu toute sa force et son prestige. Ce comité exécutif fut arrêté à son tour au printemps 1906.

Le soviét de Petersbourg ne fut pas, comme celui de Moscou, un organe de l'insurrection armée, ce qui s'explique en grande partie par l'influence prédominante des menchevicks en son sein.

3) Le soviét de Moscou

Le soviét de Moscou apparut plus tard, de même que certains autres en province. Son existence commença formellement le 22 novembre, mais l'idée de sa création avait déjà germé en septembre, pendant la grève des typos qui provoqua un puissant mouvement de solidarité dans la classe ouvrière de Moscou, avec des manifestations, des meetings, des affrontements avec la troupe et des barricades. Les typos élurent un comité qui fut en réalité l'embryon du futur soviét. En effet, ce comité de grève se transforma en un organisme révolutionnaire qui mit en pratique la liberté de réunion et de parole et organisa des assemblées dans les lieux publics, obtenant ensuite la légalisation et présentant alors une série de revendications à caractère politique. Au début, chaque atelier élut un député pour vingt ouvriers. Le comité de typos se transforma à travers les événements en soviét de Moscou. Les derniers jours de son existence, il comptait 200 députés qui représentaient plus de 100 000 ouvriers, autrement dit la majorité écrasante de la classe ouvrière de Moscou.

La nécessité de créer le soviet naquit du besoin d'un comité de grève — qui dirige le mouvement politique contre l'autocratie — composé principalement d'éléments bourgeois, avec une représentation réduite des ouvriers. Il en avait été de même dans d'autres localités comme Samara et Kiev. Plusieurs propositions d'unification furent faites stimulées y compris par une partie des ouvriers qui estimaient indispensable la collaboration de tous les efforts pour lutter contre l'ennemi commun. Le soviet se prononça néanmoins résolument contre toute confusion en ce sens, sans refuser pour autant de collaborer sur des points précis de lutte contre l'autocratie. Le soviet de députés ouvriers représenta un grand pas en avant dans le développement du mouvement et devint l'organe de l'insurrection. Le soviet de Moscou prit une attitude beaucoup plus décidée que celui de Petersbourg en ce qui concerne l'armement et le travail de propagande et d'organisation parmi les soldats. Bien que de façon éphémère, se constitua même un soviet de soldats qui ne tint qu'une seule réunion.

Dans le soviet, les socialistes révolutionnaires et les menchevicks jouèrent un rôle secondaire. Le rôle primordial fut joué par les bolchévicks dont l'influence était prédominante, bien que les trois partis aient une représentation formellement égale dans le comité exécutif (deux députés chacun).

En plus du soviet central, existaient des soviets de quartiers, qui prirent une participation très active dans tout le mouvement.

Le soviet prit la tête de l'insurrection de décembre. La décision d'aller à la grève générale, prise par le parti social-démocrate, fut approuvée par le soviet et les assemblées générales tenues dans chaque usine.

Le soviet jouissait, comme à Pétersbourg, d'un grand prestige parmi les masses travailleuses. Aux élections des députés, toute la classe travailleuse de Moscou participait ; elle accompagnait ensuite les députés à la première réunion, dans un enthousiasme délirant. Pour se faire une idée de l'enthousiasme des travailleurs et de leur participation aux élections, on peut rappeler les paroles prononcées par un vieux fondeur de Lefortova, élu par ses camarades : *«Camarades, disait-il, je comprends seulement maintenant la force que peut représenter l'union de la classe ouvrière. J'ai vu qu'avec l'action collective dans la lutte contre nos ennemis, les bourgeois, nous pouvons obtenir tous les droits et toutes les libertés. Moi qui suis déjà vieux, je ne rêvais même pas d'être élu pour défendre nos droits ouvriers et porter le titre glorieux de représentant du soviet des députés ouvriers ; mais je crois que nous ne pourrions pas nous passer d'une lutte sanglante contre nos oppresseurs, et c'est pourquoi nous, vos élus vous demandons de soutenir les armes à la main vos soviets de députés ouvriers.»*

Sans les soviets, l'organisation du Parti n'aurait pas pu conduire les masses à la lutte armée, ni créer cette atmosphère de combat et de solidarité qui anima l'immense masse ouvrière.

(...) 5) Structure des soviets

L'usine était la citadelle générale des soviets. Les normes d'élection variaient beaucoup selon les villes, mais partout, absolument tous les ouvriers qui travaillaient dans l'établissement, sans restriction de catégorie, participaient à l'élection des députés. A Pétersbourg et Moscou, on élisait un député pour 500 ouvriers ; à Odessa, un pour 100 ; à Kostroma, un pour 25 ; ailleurs, il n'y avait aucune norme définie. En tout cas, les soviets représentaient partout la majorité écrasante de la classe ouvrière, et à Pétersbourg, Moscou et Ekaterinbourg, la quasi-totalité. Leur prestige était si grand que dans certaines localités, même les petits commerçants prétendirent élire des soviets.

Comment s'organisaient-ils ? A Pétersbourg, Rostov, Novorossisk et autres localités, on procéda à l'élection directe de soviets généraux ; à Moscou, Odessa et ailleurs, furent élus parallèlement des soviets de quartier. A Moscou, ces derniers envoyaient des

représentants directs au soviet général ou central ; en d'autres localités, on commençait par élire des soviets de quartier, dont la réunion formait un soviet local.

En règle générale, on désignait un comité ou une commission exécutive ou une présidence. Le président, le secrétaire et autres responsables importants étaient élus par l'Assemblée générale du soviet.

Des organes auxiliaires étaient constitués, comme les commissions d'aide aux chômeurs, d'organisation des meetings, des sections de publication et de propagande, de logement, etc. Et là où les soviets dirigeaient l'insurrection ou devenaient des organes de pouvoir, se créaient des groupes armés ou des milices ; on procédait à la désignation des chefs pour les institutions dont le soviet prenait le contrôle (postes, télégraphe, cheminots). Certains, comme les soviets de Krasnoyarsk et Riga, où les soldats rentrant du front jouèrent un rôle très important, disposaient de forces armées considérables.

Tous les soviets n'avaient pas leur propre presse. Certains utilisaient la presse légale ou celle du parti. Les *Izvestia* s'imprimaient en prenant possession des imprimeries. Tous les soviets tiraient des tracts et des proclamations qui avaient une influence extraordinaire dans l'agitation. En général, il n'y avait aucune norme fixe d'organisation. Ces formes, selon le caractère et les fonctions, se concrétisaient selon les circonstances.

6) Les soviets et les partis

Dans le premier soviet qui apparut en Russie, celui d'Ivanovo-Vosnesensk, la question des relations avec les partis se posa, dans la mesure où le soviet était dirigé de fait par l'organisation social-démocrate de la localité.

Cette question se posa de façon assez aiguë seulement à Pétersbourg. Comme on sait, le soviet de la capitale était au début un comité ouvrier chargé de diriger la grève. Mais au fur et à mesure que se développaient les événements révolutionnaires, le soviet devenait le centre de toutes les luttes du prolétariat. Le soviet lançait des consignes politiques, présentait des revendications économiques, exerçait la fonction des syndicats, alors inexistantes. En un mot, c'était une nouvelle force révolutionnaire qui menait une lutte politique active contre l'autocratie. Dans ces conditions, il aboutissait à éliminer, jusqu'à un certain point, les partis sociaux-démocrates de leur position d'avant-garde dans la lutte de classes et c'est pourquoi la question du rôle du soviet et de ses rapports avec les partis ouvriers ne pouvait manquer de se poser.

Déjà, le 19 octobre, sur la base de la proposition de mettre fin à la grève, le représentant des bolchevicks indiqua la nécessité de coordonner l'action du soviet avec le POSDR. Le 27, la section de Viborg du soviet examina la question et décida de proposer qu'il reprenne le programme social-démocrate, et les délégués bolchevicks proposèrent même de se retirer du soviet au cas où celui-ci n'accepterait pas le programme en question.

La question fut discutée successivement dans les différents quartiers et les usines, où elle provoqua des débats acharnés. Le comité fédératif du Parti social-démocrate ouvrier russe, constitué sur une base paritaire de représentants menchevicks et bolchevicks, décida de proposer au soviet de se prononcer concrètement sur la plate-forme politique. Le soviet se trouvait dans une situation très critique. Il n'opposait guère de difficultés pour adopter une résolution dans le sens d'une adhésion au programme social-démocrate, puisque l'immense majorité des représentants étaient membres du parti ou sympathisaient avec son programme. Mais il y avait aussi dans le soviet des délégués d'autres partis — socialiste-révolutionnaire par exemple — et des ouvriers qui n'appartenaient à aucun parti ; mais surtout l'adhésion au programme social-démocrate se trouvait en contradiction avec le principe même sur la base duquel s'était constitué le soviet ; la représentation de

toute la masse ouvrière dans une organisation de combat.

Prenant ces considérations en compte, après une brève discussion, le soviet décida de retirer la question de l'ordre du jour. Malgré cela, les représentants bolcheviks, malgré ce qui avait été décidé, ne se retirèrent pas.

En réalité, on ne fit que repousser la question qui continua à faire l'objet de débats passionnés dans les réunions publiques et dans la presse ouvrière. Pourtant, la présentation de la question de façon définitive au soviet des députés ouvriers aurait pu produire la scission et provoquer la désorganisation du prolétariat de Pétersbourg, dans l'un des moments les plus critiques.

Nous avons vu l'attitude adoptée en général par les bolcheviks. Mais vu l'importance de la question, il vaut la peine de s'y arrêter un peu plus. A cette occasion, il fut démontré une fois de plus que, Lénine absent, les dirigeants bolcheviks étaient sujets à des erreurs grossières. Dès le début, ces dirigeants adoptèrent une attitude négative envers le soviet. Pour exercer la direction politique, disaient-ils, il faut avoir un programme politique bien défini et des buts bien concrets. Par sa structure politique, le soviet ne peut donc jouer le rôle dirigeant et, en tout cas, il est incapable de remplacer le parti. On indiquait en plus que le fait que le soviet soit une organisation non formellement inféodée à aucun parti, pouvait le conduire dans la voie de l'opportunisme et devenir un instrument utilisé par la bourgeoisie pour canaliser les ouvriers. La conclusion qui découlait de ce raisonnement était logique : le soviet non seulement n'était pas nécessaire, mais il était même dangereux pour le prolétariat. L'arrivée de Lénine à Pétersbourg mit fin à cette attitude absurde. Lénine comprit immédiatement l'immense importance des soviets, et, dans les articles publiés par Novoya Jizn, il se contenta de recommander que l'on renforce l'influence du parti à l'intérieur des soviets. Ainsi fut réglée la forme des relations entre les soviets et le parti qui servit de base, après la révolution d'octobre, aux résolutions adoptées par les VII^e et VIII^e Congrès du parti, dans lesquelles on reconnaissait formellement que les soviets étaient une organisation absolument nécessaire.

Les mencheviks, bien qu'ils aient eu l'indiscutable mérite de lancer la consigne de création de comités ouvriers, avaient une idée très confuse de leurs buts. Aussitôt que le soviet se constitua et commença à intervenir dans la vie politique, les mencheviks eux-mêmes furent surpris du résultat insoupçonné qu'avait produite leur propagande et, comme les bolcheviks, ils exigèrent que le nouvel organisme adopte le programme social-démocrate. Le leader menchevik Martinov, dans un article publié par Nachalo, après avoir reconnu que le soviet de députés ouvriers était la première expérience brillante de représentation autonome du prolétariat, disait : « *Le soviet et le parti sont deux organisations prolétariennes indépendantes qui ne peuvent coexister longtemps.* » Les mencheviks ne comprenaient pas le rôle que les soviets étaient destinés à jouer. Ceux-ci luttaient pour le pouvoir, puisque c'était là le problème que l'histoire mettait à l'ordre du jour. En général, ils considéraient globalement les soviets comme une sorte de parlements ouvriers, sans aucune fonction dans la lutte de classes et les actions de masse.

Pour ce qui est des socialistes-révolutionnaires, il faut observer que ce parti socialiste petit-bourgeois n'avait aucune attitude définie, comme sur aucune des questions importantes. D'autre part, l'influence de ce parti dans le soviet était minime. Un an plus tard seulement, à l'automne 1906, les socialistes révolutionnaires se solidarisèrent avec le point de vue des mencheviks.

Les anarchistes, malgré leur demande, ne furent pas admis dans le soviet. Lénine, dans un article sur cette question, approuva cette résolution dans la mesure où, d'après lui, le soviet n'était pas un parlement ouvrier, mais une organisation de combat pour l'obtention de buts concrets et où, dans cette organisation, ne pouvaient trouver place les représentants d'une tendance en contradiction avec les fins fondamentales de la révolution. Ce point

de vue profondément erroné selon nous, fut de fait rectifié ultérieurement par les bolcheviks puisque dans les soviets de 1917, les anarchistes étaient représentés avec les mêmes droits que les autres secteurs du mouvement ouvrier révolutionnaire.

Les sociaux-démocrates, aussi bien bolcheviks que mencheviks, ne concrétisèrent définitivement leur point de vue sur les soviets qu'à l'époque du congrès d'Helsingfors, quand il était déjà possible de formuler un jugement rétrospectif sur les événements.

Dans les projets de résolution proposés au congrès d'unification du POSDR, projets non discutés par lui d'ailleurs, les mencheviks donnent aux soviets le sens d'organes destinés à unir les masses ouvrières dans les actions de combat et à représenter les intérêts de ces masses devant le reste de la population.

Les bolcheviks, sans nier l'importance des soviets comme organisation des masses, indiquaient qu'au cours de la lutte, de simples comités de grève se transformaient en « *organes de la lutte révolutionnaire générale* », et qu'ils étaient « *l'embryon du pouvoir révolutionnaire.* »

1917 : la structure de la République des Soviets

La base du nouveau régime créé par la révolution de février est constituée par les soviets urbains et ruraux.

Les soviets ruraux sont élus à raison de un député par cent habitants et un député pour vingt électeurs ouvriers d'usine, de chantiers, de fermes d'Etat, d'unités de l'armée qui se trouvaient sur le territoire concerné. Les députés sont élus en assemblées générales de citoyens jouissant du droit électoral. Les localités plus importantes peuvent procéder à l'élection au travers d'assemblées séparées. Les ouvriers d'usine, les employés des institutions et des régiments procèdent à l'élection dans les établissements. La législation de la République soviétique ukrainienne et de la république soviétique russe prévoyait l'organisation de soviets nationaux partout où les minorités nationales représentent une masse compacte.

Les principales fonctions des soviets ruraux sont les suivantes :

- a) Mettre en pratique et contrôler l'exécution de toutes les résolutions des organes de pouvoirs supérieurs.
- b) Aider les représentants de ces derniers à remplir leur mission dans le secteur.
- c) Prendre des mesures pour élever le niveau économique et culturel de la population.
- d) Garantir la préservation de l'ordre révolutionnaire et lutter contre la contre-révolution et le banditisme.
- e) Utiliser la population travailleuse pour la conservation des puits, des ponts, etc., et pour la lutte contre les calamités naturelles.
- f) Contribuer à la préservation des bois, des voies ferrées, du téléphone et du télégraphe sur le territoire du soviet.
- g) assurer le juste usufruit des terres.
- h) Effectuer la répartition des terres et organiser des réserves de grains.
- i) Soutenir la coopération agricole, les fermes d'Etat, l'organisation de bibliothèques, etc.
- j) Contribuer à la liquidation de l'analphabétisme et au travail culturel parmi les minorités nationales.

Tous les soviets ruraux n'ont pas de budget indépendant ; ils jouissent néanmoins d'une personnalité juridique et peuvent passer des contrats.

En général, afin d'incorporer tous les membres du soviet à un travail actif, celui s'entourait de commissions spéciales. Ces commissions avaient le droit, par autorisation des soviets, de solliciter la collaboration des citoyens qui ne font pas partie du soviet et

jouissent du droit électoral. Autour du soviet, il y a des commissions de contrôle, élues de la même manière que les soviets, qui en contrôlent les activités financières et rendent compte de leur mission devant l'assemblée générale des citoyens.

Les soviets urbains sont élus par les citoyens qui se trouvent sur leur territoire et jouissent de droits électoraux, à raison de un député pour cent électeurs ouvriers, soldats de l'armée rouge ou de la milice, et de un député pour trois cents électeurs employés des institutions d'Etat et institutions privées ou appartenant aux autres catégories d'électeurs. Il revient à ces soviets urbains de résoudre toutes les questions locales et de discuter les problèmes d'intérêt général.

Ces organes ont leur budget, grâce auquel ils prennent une part active dans la reconstitution et la transformation de l'économie populaire et de la vie sociale et culturelle. Ce budget était utilisé pour toutes les réalisations locales (...). L'organe dirigeant du soviet est sa réunion plénière convoquée au moins une fois par mois. La réunion plénière examine et résout toutes les questions fondamentales de sa compétence et ratifie le budget.

Les réunions du soviet sont publiques. On y admet, avec droit de parole, mais sans droit de vote, les représentants des comités d'usine, des syndicats, des régiments et autres organisations, excepté, lorsque sont convoquées des sessions à huis clos. Afin d'établir un contact plus étroit avec les travailleurs, le soviet organise dans la mesure du possible ses sessions dans les usines, les clubs, etc. Les réunions plénières peuvent se tenir à la condition qu'y participe au moins la moitié des membres.

Les députés aux soviets urbains sont élus pour un an, c'est-à-dire jusqu'à la nouvelle élection. Les membres du soviet ne peuvent être arrêtés sans que la présidence du soviet en soit préalablement informée. Dans des cas exceptionnels, on peut procéder à l'arrestation à condition que la présidence en soit avisée dans les vingt-quatre heures.

Les sections, qui doivent associer toute la masse travailleuse ont une grande importance dans l'activité du Soviet. Ces sections sont souvent les suivantes :

- a) administration ;
- b) finances ;
- c) instruction publique ;
- d) santé ;
- e) commerce et coopératives ;
- f) inspection ouvrière et paysanne.

En accord avec le soviet, les sections mentionnées peuvent se diviser en sections indépendantes ou créer de nouvelles sections (administrative, juridique, logement, assurances sociales, agriculture). Ces sections examinent les questions fondamentales confiées par les organes exécutifs, élisent, quand les circonstances l'exigent, des commissions permanentes pour établir un contact plus étroit avec les différents organismes de l'appareil exécutif, participent aux réunions des commissions et aux conférences convoquées par le Soviet, étudient l'action des différentes institutions, donnent leur opinion sur les questions soumises aux sections par les réunions plénières ou la présidence du soviet.

Pour mieux servir les intérêts de la masse travailleuse sur le plan culturel et administratif, et aider les soviets urbains à résoudre les problèmes fondamentaux de transformation socialiste du pays, des soviets de quartier se constituent parallèlement aux soviets centraux et fonctionnent sous sa direction en lui rendant compte de leurs travaux.

Les organes suprêmes du régime soviétique sont les Congrès et leurs comités exécutifs.

Les soviets ruraux d'un district élisent un congrès de districts, à raison de un député pour dix membres du soviet. Pour le congrès de canton, tous les soviets ruraux élisent des représentants à raison de un député pour mille habitants, et les soviets urbains à raison de un délégué pour deux cents électeurs. Le congrès provincial est élu selon la norme de représentation suivante :

un député pour 10 000 habitants à partir des congrès de districts et de cantons, un pour 2 000 des soviets urbains et d'usines; les congrès régionaux, là où ils existent, sont constitués par les représentants des soviets urbains et des congrès de canton, à raison de un délégué pour 25 000 habitants, et un pour 5 000 électeurs des villes. Les congrès des soviets des Républiques fédérées sont élus selon les normes des congrès régionaux ou provinciaux. Le congrès panrusse des soviets d'ouvriers, de paysans, de soldats rouges et cosaques est formé sur la base :

- a) des soviets urbains à raison de un député pour 25 000 électeurs.
- b) des congrès provinciaux à raison de un député pour 125 000 habitants.

La différence entre les soviets et les congrès consiste en ce que les députés des premiers sont élus pour un temps déterminé (un an), alors que les délégués aux congrès sont élus pour chaque congrès et perdent leur titre à la fin de ce dernier laissant seul en fonction le comité exécutif élu par le congrès.

(...) Enfin, l'organe suprême du régime soviétique est le congrès des soviets d'URSS, constitué définitivement le 30 décembre 1922. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- a) élection du comité central exécutif et ratification des membres du Conseil des nationalités élus par les Républiques et les régions autonomes de l'Union.
- b) approbation et modification des principes fondamentaux de la Constitution de l'URSS.
- c) résolution des désaccords qui ne seraient pas réglés par les organes dirigeants et commissions de conciliation.
- d) modification des résolutions du comité exécutif central d'URSS sur la proposition des délégués ou des conseils et comités exécutifs des républiques confédérées.

Le comité exécutif central est composé par le Conseil de l'Union et le Conseil des nationalités. Ces deux organes jouissent d'une égalité complète de droits. Le conseil des commissaires du peuple est l'organe exécutif du comité central. Les décrets et résolutions de ce conseil sont obligatoires pour tout le territoire de l'Union.

En URSS, il n'y a pas de suffrage universel. Le prolétariat, en prenant le pouvoir, en Octobre 1917, ne s'est pas laissé tromper par le respect de la démocratie formelle, il établit sa dictature. Il est en conséquence logique qu'il ait établi certaines limites dans l'exercice du droit électoral.

Selon la Constitution soviétique peuvent élire et être élus tous les majeurs de dix-huits ans, de l'un ou l'autre sexe, qui remplissent les conditions suivantes :

- a) tous ceux qui obtiennent leurs moyens d'existence par un travail utile ou accomplissent un travail domestique donnant aux premiers la possibilité de travailler dehors (par exemple l'épouse au foyer ou toute autre personne qui s'occupe des enfants des ouvrières, etc) ;
- b) les soldats de l'armée rouge ;
- c) les citoyens des catégories énumérées dans les deux points précédents qui auraient perdu leur capacité de travail ;
- d) les étrangers qui vivent et travaillent sur le territoire de l'URSS.

Ne peuvent élire ni être élus, bien qu'ils fassent partie des catégories mentionnées :

- a) ceux qui utilisent le travail salarié dans la recherche d'un profit ;
- b) les personnes qui vivent d'un revenu ne procédant pas de leur travail ;
- c) les commerçants et intermédiaires commerciaux ;
- d) les moines et agents du culte ;
- e) les employés et agents de l'ancienne police, ainsi que les membres de la dynastie régnante ;
- f) les personnes mentalement anormales et celles qui se trouvent sous tutelle ;
- g) les personnes condamnées par les tribunaux. (...)



**A propos du livre
de Jean Elleinstein :
« Le PC »**



« Ce livre m'est personnel, je n'ai demandé à personne l'autorisation de le rédiger et je ne l'ai donné à lire à personne. Je prends donc toute la responsabilité de ce qui est écrit et qui n'engage que moi. »

Qui parle ? Jean Elleinstein. De quoi parle-t-il ? De l'ouvrage que, sous le titre désinvolte *le PC*, il a consacré à une présentation de la réalité politique et organisationnelle de son parti. Dès l'abord, on est donc amené à constater une nouveauté sur le front de la propagande du PCF : pour parler des communistes français à l'extérieur, il n'est plus besoin d'être un dirigeant reconnu, spécialement mandaté ; il y a moins de dix ans, pareille entreprise aurait été inimaginable. De plus, Jean Elleinstein a su conserver une grande liberté de ton. Il ne se croit pas obligé d'imposer au lecteur un amas de citations des responsables du parti. Il évite au maximum le langage de bois, si caractéristique des publications officielles du PC. Il se permet même de critiquer, quasi ouvertement, certaines orientations passées de son organisation (1).

On aurait tort, pourtant, de croire qu'il ne s'agit là que de l'initiative individuelle d'un

quelconque « enfant terrible » de l'appareil. Jean Elleinstein a eu accès aux statistiques de la Section d'organisation du Comité central, organisme qui n'a pas l'habitude d'ouvrir ses dossiers au premier venu. Mais sur-

(1) Un exemple parmi plusieurs autres : *« Il est difficile de dire quelles conséquences aurait pu avoir une position plus critique du PC sur l'URSS à partir de 1968, car on ne réécrit pas l'histoire. Constatons que le PC, après avoir hésité de 1968 à 1975 — soit qu'il ait espéré des changements décisifs en URSS, soit qu'il y ait eu des obstacles à vaincre en son propre sein, en raison d'une tradition déjà ancienne et assurément solide — a choisi clairement, en 1976, une voie nouvelle. Tout donne à penser qu'il s'y tiendra fermement dans les années à venir, quelles que soient les péripéties de la politique internationale ou de la politique française », p. 139 (nous soulignons en maigre les passages les plus marquants de cette déclaration dont les termes choisis ne cachent pourtant pas la signification).*

**DES
LEZARDES
DANS LA
FORTERESSE**

tout, il se fait l'avocat passionné de la ligne du XXII^e congrès : distances et critiques à l'égard de l'Union soviétique, définition d'un « *socialisme aux couleurs de la France* », insistance constante sur le respect de la démocratie et des libertés. Et le fait est que son livre n'a soulevé aucune remarque de la part des milieux dirigeants du PCF.

Tout se passe, en fait, comme si Elleinstein avait le statut de franc-tireur dans une bataille politique de grande envergure qu'a décidé de mener le Bureau politique du parti. Il s'agit pour celui-ci d'aborder avec un maximum de ressources la période délicate qui s'ouvrira en 1978, quels que soient les résultats des élections. Détruire l'image qui identifie le PCF à l'URSS du goulag, larguer en douceur une bonne partie du passé stalinien, fournir des certificats de bonne conduite à la demande des alliés présents (socialistes, radicaux) et futurs (gaullistes, chrétiens, petits patrons, etc...) : ce sont ces tâches difficiles que Georges Marchais et ses camarades doivent accomplir. Ils ne peuvent que se heurter à de nombreuses résistances. Celles d'une partie des adhérents du parti ne sont pas moindres, qu'elles viennent de nostalgiques du stalinisme ou de militants qui comprennent mal le débordement d'opportunisme qu'implique la ligne du XXII^e congrès.

Il est bon, dans de telles circonstances d'avoir à sa disposition un porte parole qui dise tout haut ce que la plupart des dirigeants pensent secrètement, disent discrètement et proclameront publiquement demain. Jean Elleinstein est irremplaçable à cet égard. Ses audaces de langage dans la dénonciation du « *phénomène stalinien* » ou dans l'affirmation d'une politique réformiste conséquente permettent de tester les réactions des uns et des autres et de mieux ajuster les décisions officielles. Et si les remous que provoquent ses propos sont trop vifs, il sera toujours possible de le désavouer, puisqu'il n'est investi d'aucune responsabilité officielle. C'est ce qui s'est passé, il y a quelques mois, lorsque notre auteur révéla que Maurice Thorez avait été mis au courant, lors du XX^e congrès du PCUS en 1956, de la teneur du rapport secret de Krouchtchev. Après un premier démenti (ses affirmations contre-disaient tout ce que le PCF avait proclamé dans le passé !), le Bureau politique reconnut la véracité de sa version des événements. Périlleux honneur pour Elleinstein qui se voit du même coup institué en cible préférée de tous ceux qui veulent attaquer sans le dire ouvertement la politique de Marchais. Un des plus récents exemples en a été fourni par Jeannette Thorez Vermeerch qui, au nom de la fidélité au stalinisme, a pourfendu dans les colonnes du *Monde* l'auteur du « *PC* » : derrière Elleinstein, le Bureau politique.

Une conclusion s'impose : Jean Elleinstein n'est pas représentatif de l'ensemble du PCF, mais il incarne assez bien l'orientation de la direction, désireuse de s'adapter sans cesse plus au système actuel, fût-ce au prix de révisions déchirantes. *Aussi ce qu'il dit de l'état actuel du mouvement communiste en France doit être considéré comme un reflet plus ou moins fidèle, de la réalité.*

Le parti du Programme commun

Les parties les plus intéressantes du livre ne concernent pas la politique du PCF (Elleinstein ne fait que rappeler ce qui est proclamé sans répit depuis le XXII^e congrès ; tout au plus insiste-t-il sur les aspects les plus droitiers de la ligne). Par contre, pour tout ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement du parti, on peut trouver des données tout à fait significatives, rassemblées systématiquement pour la première fois, même si beaucoup ont déjà été publiées dans la presse du parti, *Les Cahiers du Communisme* notamment.

Un point essentiel est à souligner d'abord, le très grand renouvellement de la base du parti depuis quelques années. Jean Elleinstein écrit : « *Ainsi, 60% (et sans doute plus) des membres du PC ont adhéré entre 1968 et 1976 et le tiers depuis 1972, c'est à dire depuis la signature du Programme commun* » (p. 111). Il s'appuie sur une statistique effectuée à partir des délégués aux conférences fédérales préparatoires au XXII^e congrès (janvier 1976). Le rapport de la commission des mandats du congrès lui-même confirme ses dires : 31,2 % des délégués ont adhéré entre 1968 et 1972 ; 30,09 % depuis 1972 (soit 61,29 % depuis 1968). L'étude de l'âge des délégués va dans le même sens : 48,4 % ont moins de 29 ans.

Une objection vient immédiatement à l'esprit : la direction veut démontrer le renouveau du parti ; elle entend d'autre part faire accepter ses innovations politiques en s'appuyant sur les éléments les plus jeunes, les moins attachés aux traditions anciennes de l'organisation ; elle les pousse donc en avant dans toutes les délégations et tous les organismes dirigeants. De ce fait, les statistiques ne reflètent pas la composition réelle du PC. Ces arguments ne sont pas dépourvus de valeur, à condition toutefois de ne pas leur donner une portée absolue. Les responsables du parti peuvent infléchir la composition des délégations dans le sens qu'ils jugent favorable à l'image qu'ils veulent donner du parti. Mais ils ne peuvent le faire que dans des limites bien précises, celles que

déterminent les données réelles des adhésions. On peut donc admettre que, si elles ne sont pas à prendre au pied de la lettre, les indications fournies sur la composition des conférences fédérales et du congrès indiquent les *tendances profondes* du mouvement des effectifs du PCF.

C'est ici que s'impose une première conclusion politique. Le grand nombre de nouveaux adhérents favorise, dans un premier temps, la liberté de manœuvre d'un George Marchais qui peut se permettre d'annoncer à la télévision qu'il faut renoncer à la dictature du prolétariat, avant que toute discussion sur ce point ait été organisée dans le parti. Mais, là encore, des limites existent : quelle que soit leur désinvolture bureaucratique, les dirigeants du PCF doivent tenir compte de l'état d'esprit des militants qui défendent quotidiennement la ligne. Ils ne peuvent ni faire ni dire n'importe quoi.

Comment caractériser les tendances principales de ceux qui ont adhéré au PC depuis 1968 ? Ce sont des militants qui n'ont vécu activement que la période ouverte par Mai 68, avec toutes les luttes et les confrontations politiques qu'elle impliquait. Ils ont rejoint le Parti communiste, parce que c'est l'organisation la plus massive, beaucoup plus implantée dans le mouvement ouvrier que n'importe quelle autre, PS compris. Leur volonté, c'est un changement de société, dont les modalités restent imprécises à leurs yeux. D'autant plus que leur formation politique est faible au départ. Quant à l'éducation que leur dispense le parti, elle est faite toute entière, à côté du rappel de quelques principes généraux du marxisme, d'un commentaire minutieux de la politique opportuniste, empirique, nationaliste qui s'est épanouie lors du XXII^e Congrès. Dans ces conditions, l'écrasante majorité d'entre eux n'a pas d'objections à l'encontre du Programme commun, qui leur semble constituer le seul débouché politique possible, puisqu'il est profondément « réaliste » — lisez : adapté aux habitudes électorales profondément enracinées en France.

Mais on aurait tort de ne voir que cet aspect des choses. Les militants communistes d'après 68 sont aussi des gens qui n'ont rien vécu du passé stalinien du PCF. Pour eux, les traditions du parti ne sont guère vivantes. Cela peut avoir quelques aspects négatifs (l'absence de références programmatiques), mais les conséquences en sont surtout positives. Beaucoup de dogmes qui, autrefois, sclérosaient la pensée des adhérents du PC — la solidarité inconditionnelle avec l'Union soviétique, le respect religieux des dirigeants, etc. — sont aujourd'hui battus en brèche. De ce fait, les nouveaux militants du parti sont infiniment plus sensibles aux pressions du milieu dans

lequel ils agissent. Ils accepteront beaucoup plus difficilement que par le passé de se trouver, en raison de l'orientation de leurs dirigeants, à contre-courant des luttes de masse.

Bref, le PCF, en 1977, c'est le parti du Programme commun. Le courant d'adhésion que cherche à grossir la direction ne pourra que renforcer le nombre de militants, pour lesquels être communiste c'est d'abord assurer la victoire de l'Union de la gauche. Il n'y a pas à escompter qu'avant de grandes échéances politiques, ces adhérents fassent pression dans le sens d'une radicalisation de l'orientation de leur parti. Par contre, ils prennent à la lettre les promesses selon lesquelles 1978 ouvrira une période de luttes, amorçant le passage au socialisme. Toute contradiction entre ces promesses et une politique de capitulation de leurs dirigeants ne manquerait pas de réagir sur eux, surtout dans un contexte de mobilisation des travailleurs.

Le PC et les entreprises

Les responsables du PC sont contraints de tenir compte de cette situation, avec d'autant plus d'attention que, malgré sa puissance, le parti n'exerce plus sur le mouvement ouvrier le contrôle quasi absolu des années cinquante. Jean Ellenstein nous fournit, à ce propos, quelques indications et quelques remarques qui méritent d'être enregistrées.

Sur le plan électoral, chacun sait que depuis quelques années, le Parti socialiste se renforce plus vite que le PC, et parfois à ses dépens. Mais il faut pousser plus loin l'analyse, afin de déterminer par quels canaux passe cette évolution. Ellenstein le fait et n'hésite pas à utiliser les sondages de la SOFRES, tout en faisant les réserves nécessaires sur leur totale exactitude. Mais il considère — et sans doute, là aussi, reflète-t-il le point de vue de nombreux responsables du parti — que les tendances révélées par les sondages doivent être prises au sérieux.

Laissons-le donc parler. Il constate d'abord que, du point de vue de la composition sociale de l'électorat, le PS compte un pourcentage d'ouvriers légèrement supérieur à celui du PC (36 contre 34). Mais le plus intéressant est sans doute l'étude des votes par tranches d'âge : là encore, le PS l'emporte, puisqu'il compte 34 % d'électeurs ayant de 18 à 34 ans contre 31 % pour le PC. Et Jean Ellenstein de conclure : « Les électeurs de 25 à 34 ans... votent nettement plus pour le PS que pour le PC ; c'est la génération de 68 qui, dans une certaine mesure, continue de reprocher au PC son attitude à ce moment, ce qui n'est pas le cas des plus jeunes » (p. 139).

Rappelons-le, il s'agit de commentaires sur des sondages qui ne fournissent que des indications générales. Force est de constater toutefois que le PC rencontre des difficultés dans les couches de militants qui, quel que soit le nom qu'on leur attribue, sont nés à l'action au cours des luttes de la dernière période. Le phénomène est sérieux dès aujourd'hui ; il risque de devenir encore plus grave dans les années à venir, car les travailleurs de moins de 34 ans seront, sous des formes diverses, les cadres organisateurs des grands combats de classes des prochaines années.

Toutes ces considérations peuvent paraître excessives, basées qu'elles sont sur des sondages d'opinion. Mais des données, fournies à Ellenstein par la section d'organisation, montrent elles aussi que le PC éprouve de réelles difficultés à s'implanter directement dans les « forteresses ouvrières ». Certes, il demeure le seul parti à très forte composition ouvrière (au XXII^e Congrès, 46,58 % des délégués appartiennent au prolétariat ; 29,2 % sont employés ou ITC). Mais la majorité (55 % environ) des délégués déclarés comme ouvriers, employés ou cadres travaillent dans des entreprises de moins de 500 salariés. Par contre, 15 % travaillent dans des entreprises de plus de 2 000 salariés, qui rassemblent 38,6 % de la totalité des salariés français. Il y a un décalage sérieux, surtout pour un parti qui se fixe comme but primordial la lutte contre les monopoles.

Cette faiblesse, que révèlent les chiffres du XXII^e Congrès, doit être encore plus nette dans la réalité car, dans les délégations, la priorité est toujours donnée aux travailleurs des plus grandes entreprises ; et, d'autre part, la marge est grande entre le nombre d'adhérents et le nombre de militants réels. C'est sans doute la raison pour laquelle, voici deux ans, le Comité central a décidé de placer sous son contrôle direct quarante-trois des plus grandes entreprises françaises, y compris, bien entendu, celles dont le Programme commun prévoit la nationalisation.

L'intention politique est évidente et rejoint une faiblesse organisationnelle. En effet, si l'on regarde le nombre d'adhérents du PC dans ces 43 entreprises, on constate bien des lacunes. A côté des bastions où le PC est enraciné de longue date, comme Renault-Billancourt, avec plus de 2 000 inscrits, certaines entreprises font figure de parentes pauvres, sans que cela s'explique par un quadrillage policier du type Citroën. Citons, à titre d'exemple, Usinor-Dunkerque (79 militants pour 12 300 salariés), Renault-Sandouville (80 pour 9 350), Lainières du Nord (42 pour 5 000), Bull-Cil (14 pour 5 000), etc. Dans l'ensemble, on décompte 1,8 % de militants communistes dans l'en-

semble des entreprises de plus de 5 000 salariés.

Les chiffres ont une valeur relative. Ceux-ci datent, pour la plupart, de 1975. Des adhésions se sont faites depuis, mais il est peu probable qu'elles aient modifié qualitativement la situation. Et il faut tenir compte que le degré de militantisme des adhérents est très variable ; 42 militants ne pèsent pas le même poids s'il s'agit de révolutionnaires ou de membres du PC. Faut-il en conclure au déclin irrémédiable du PCF dans la classe ouvrière ? Laissons ce genre de conclusions hâtives à Giscard d'Estaing ou autres plaisantins. *Même lorsque l'organisation du Parti est faible, la ligne générale passe dans les entreprises par le biais de la CGT.*

Mais, en dépit du contrôle serré qu'exerce le PC sur la centrale, celle-ci ne peut servir d'outil adéquat pour toutes les opérations politiques que peut envisager le Bureau politique. La CGT doit conserver son caractère d'organisation syndicale, dont la majorité des adhérents est sans appartenance politique. Elle peut se déclarer en faveur du Programme commun, tolérer bon nombre de manipulations du PC, mais dans certaines limites, déterminées par l'état d'esprit moyen des syndiqués. De plus, dans la confédération, militent les membres d'autres organisations, PS, organisations révolutionnaires, dont on ne peut totalement ignorer la présence. Sans compter la force de pression que représentent, éventuellement, à l'extérieur, les syndiqués CFDT.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur le sujet. Il faudrait notamment parler des difficultés du PC à augmenter notablement le pourcentage des femmes dans l'organisation, pour ne pas parler de leur place dans les organismes de direction (mais ceci mérite une étude spéciale). La montée des ITC devrait être aussi analysée. Bornons-nous à une constatation prudente : il existe, à l'heure actuelle, une distance certaine entre le PCF et les travailleurs. Dans leur majorité, ceux-ci ne sont pas prêts, dans l'immédiat, à déborder Marchais sur sa gauche ; mais ils ne sont pas décidés, non plus, à accepter n'importe quelle orientation. C'est, dans la période pré-électorale, une manifestation concrète de cette recomposition du mouvement ouvrier, dont Mai 68 a annoncé l'époque. Dans une période de crise sociale et politique, cet écart ne peut que s'agrandir et faciliter l'audience large d'une autre politique que celle du XXII^e Congrès.

Le grand brassage

Cette situation, la direction du PCF la connaît, et Jean Ellenstein la décrit, en termes à peine voilés. Ainsi s'expliquent, au moins partiellement, bien des aspects sectaires de la politique du parti : insistance sur le

rôle irremplaçable du « parti d'avant-garde », attaques plus ou moins violentes, selon les périodes, contre le PS. Sur ce point, Ellenstein est clair : *« C'est le droit du parti communiste de ne pas considérer leur existence (celle des organisations socialistes dans les entreprises) comme souhaitable et utile et, par conséquent, de ne rien faire pour les favoriser, par exemple, le refus du PC d'entreprendre des actions communes au niveau des entreprises, et qui pourraient valoriser l'action des socialistes et en faciliter l'implantation »* (p. 55).

On comprend mieux aussi, sous cet éclairage, l'actuelle politique de recrutement du PCF, qui entend aller vers le million de membres. Il s'agit-là d'un choix politique important : plutôt couvrir une vaste surface, être présent partout, fût-ce au prix d'un affaiblissement de la qualité militante du parti, que de chercher à colmater les brèches d'une organisation qui ne peut plus être pleinement combative, parce que la politique d'adaptation au système ne le permet pas. C'est ce que Marchais ou Laurent appellent *« devenir un parti de masse »*. Leur objectif est d'avoir partout dans le pays des relais qui répercutent les initiatives centrales des dirigeants. Un tel réseau sera indispensable au cas où, après une victoire de la gauche, le PC partagerait conflictuellement le pouvoir avec le PS et quelques autres.

Tout ceci explique que l'on accepte un parti passoire. Ellenstein ne cache pas le déchet parmi les nouveaux adhérents qui fournissent à *l'Humanité* l'occasion de tant de bulletins de victoire : *« Nombre d'entre eux adhèrent au PC au cours des manifestations très nombreuses qu'organise le PC (fêtes, débats, meetings, etc.). Ils sont répartis dans les cellules qui correspondent à leurs origines professionnelles ou géographiques. La vie de ces cellules ne correspond pas toujours à ce qu'ils en attendaient. Ils assistent à quelques réunions et quittent ensuite le PC discrètement, sur la pointe des pieds. Le PC ne fait pas assez d'efforts pour les intéresser, pour rendre leurs motivations plus profondes. Le fonctionnement des cellules n'est pas toujours satisfaisant »* (p. 99).

Aussi, le rôle des cadres — comités et bureaux de sections, directions fédérales, commissions nationales, Comité central — est-il décisif. Mais là aussi, des problèmes existent. Ces organismes de direction reflètent imparfaitement la composition réelle du parti : en 1976, 40 % d'ouvriers dans les comités fédéraux, 21 % de femmes seulement, moins de 40 % d'adhérents d'après 68. Pratiquement, cela signifie que de nombreux postes de responsabilités sont encore occupés par des militants formés dans les années d'isolement et de stalinisme. Ces cadres sont conservateurs par rapport aux ini-

tiatives, soit qu'ils les désapprouvent pour de bonnes ou de mauvaises raisons, soit qu'ils soient dépassés. Jean Ellenstein le constate : *« Les exigences de l'actualité sont considérables, et il peut exister — il existe probablement dans un grand nombre de cas — un décalage entre ce que dit le PC au niveau de sa direction et de sa presse, et ce que pense la cellule »* (p. 59-60).

Donc, concluait récemment Gaston Plissonnier : *« De l'audace dans la promotion des cadres. »* Place aux jeunes ! A coup sûr, le renouvellement ne peut qu'insuffler du dynamisme au parti. Mais il introduira aussi une nouvelle catégorie de militants, plus ouverts aux problèmes extérieurs, plus sensibles aux pressions des luttes de masse.

Contradictions

Ces quelques réflexions ne prétendent pas fournir un tableau complet de ce qu'est le PC à l'heure actuelle. Elles veulent simplement souligner les contradictions qui traversent l'organisation.

Le PCF demeure le principal obstacle à un développement révolutionnaire des luttes. Et son influence de masse reste telle, qu'il peut, pendant une période, jouer efficacement un rôle de frein à l'expression de la combativité ouvrière. Son évolution à droite ne fait que s'accroître chaque semaine. Les distances qu'il a prises avec l'URSS ne seront pas comblées. Cela aura, cela a déjà, des conséquences intéressantes sur sa pratique, qui respecte plus certaines règles de démocratie ouvrière, au fur et à mesure que se font jour des critiques du passé stalinien. Et, très certainement, nous aurons encore des surprises dans ce domaine.

Mais il faut bien comprendre que cette « déstalinisation », au demeurant très relative, dont Ellenstein est un des avocats, est la contrepartie d'une intégration accrue à la société bourgeoise. La quasi institutionnalisation de l'« eurocommunisme » signifie que, désormais, les dirigeants du PCF lient leur sort à une collaboration permanente avec les socialistes, les radicaux, en vue de l'occupation graduelle de l'appareil d'Etat. Le volte-face sur l'élection du Parlement européen, l'acceptation du maintien de la force de frappe, n'ont pas d'autres explications.

Pendant un temps, au moins jusqu'aux élections législatives, ce cours plus que droitier n'empêchera sans doute pas un renforcement modéré du PCF, d'autant que le changement du style de ses actions militantes le fait apparaître comme une force combative. Mais les échéances viendront, où le choix fondamentalement réformiste des dirigeants contredira les exigences de la situation, telles que les militants les plus liés aux travailleurs les percevront. On ne peut

pas à la fois respecter « l'alternance démocratique » (l'acceptation du retour éventuel au pouvoir des partis bourgeois) et répondre au vœu de ceux qui veulent faire de la victoire de l'Union de la gauche le début d'un rapide processus de passage au socialisme.

C'est alors que s'exprimeront, à l'intérieur du PC, des critiques de gauche, dont le surgissement sera facilité par les concessions que la direction doit faire, au moins formellement, à la démocratie (il est vrai qu'on peut, dès aujourd'hui, dire beaucoup de choses dans le parti, même si l'on n'y a pas ce droit fondamental que représente la possibilité de proposer à l'ensemble des militants une ligne opposée à celle du Bureau politique).

Une erreur serait de croire que pourront se constituer très vite des tendances de gauche, cristallisées autour d'une plate-forme politique nette. La majorité des militants, recrutés ces dernières années, ont peu de formation ; celle que leur a prodigué le PCF est profondément réformiste, nationaliste. Leur démarche ne peut être qu'empirique, marquée de nombreuses confusions. C'est en fonction de problèmes pratiques, liés au rythme et aux objectifs des luttes que leur évolution à toutes les chances de s'effectuer. Il n'est, pour s'en persuader, que de se rappeler l'écho limite qu'a eu l'abandon de la dictature du prolétariat, malgré la bataille menée par des militants qui s'inspiraient plus ou moins des critiques d'Althusser et Balibar.

Peut-on multiplier les concessions au PS sans altérer le caractère du Parti ? Est-il possible de reculer sur l'ampleur et le rythme des mesures prévues par le Programme commun ? Peut-on accepter d'un gouvernement de gauche une politique d'austérité, contraire aux revendications des travailleurs ? Limitera-t-on les nationalisations ? Jusqu'où peut aller le contrôle ouvrier ? Voici, parmi bien d'autres, le type de questions que se posent les militants les plus avancés du PC. Il n'est pas nécessaire de montrer qu'il s'agit là de questions fondamentales à partir desquelles peut être posé concrètement le problème de la nature du pouvoir, le problème de la révolution socialiste.

Les marxistes révolutionnaires peuvent jouer un rôle considérable dans la maturation des contradictions internes au PC ; en fournissant des réponses concrètes aux problèmes de l'heure, dans une perspective révolutionnaire, en pratiquant une politique systématique d'unité d'action.

Mais il faut surtout comprendre que les ruptures de demain se préparent dès aujourd'hui ; les contradictions du PC permettent de prendre des initiatives. Ce n'est pas un des moindres paradoxes de la situation, que ce soit Jean Ellenstein, un des défenseurs de la politique la plus droitiste, qui contribue à en avertir les révolutionnaires.



rouge ne doit pas mourir!

Un déficit structurel de 18 millions anciens par mois pour 10 000 « Rouge » vendus chaque jour. La vie même du quotidien qui est menacée sur le plan financier à un moment où son maintien devient politiquement décisif : nous avons besoin d'un quotidien pour

les échéances politiques qui s'annoncent.

C'est pourquoi « Rouge » renouvelle l'appel solennel lancé à tous ses lecteurs : il faut 150 millions d'ici fin décembre, 80 avant la fin du mois. La vie de « Rouge » est entre vos mains.

**Objectif: 150 millions
en décembre,
150 F par lecteur régulier**

**20 F par
lecteur régulier
et par mois**

**Objectif immédiat:
80 millions fin juin**

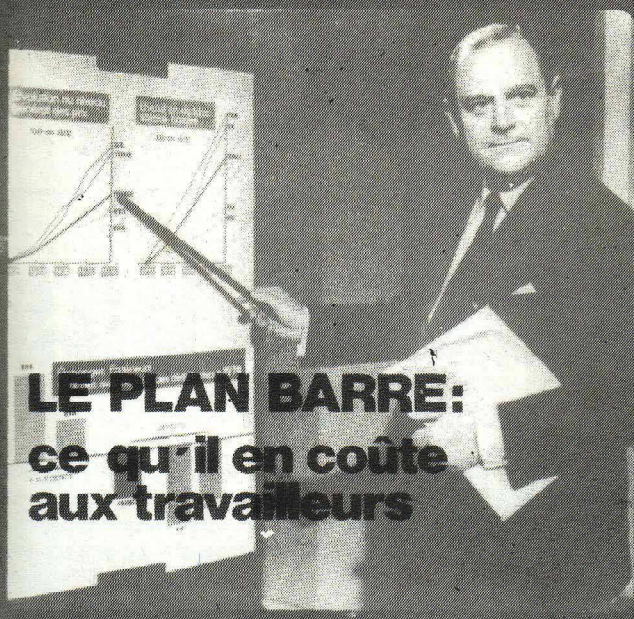


CAHIERS de la TAUPE

Mai 1977

14

« Nous reconnaissons là notre vieille amie la taupe, qui sait si bien creuser pour apparaître au bon moment : la Révolution ! » Karl Marx 4F



CAHIERS de la TAUPE

Avril 1977

13

« Nous reconnaissons là notre vieille amie la taupe, qui sait si bien creuser pour apparaître au bon moment : la Révolution ! » Karl Marx 4F



Cahiers de la TAUPE 77

CAHIERS de la TAUPE

Mars 1977

12

« Nous reconnaissons là notre vieille amie la taupe, qui sait si bien creuser pour apparaître au bon moment : la Révolution ! » Karl Marx



Février :

épuisé

Mars :

Les femmes au travail

DOSSIER

Les nationalisations

Avril : Délégués du personnel

un débat avec LO

Pour combattre l'indice des prix

Mai :

Le plan Barre : ce qu'il en

coûte aux travailleurs